



MARDI 8 DÉCEMBRE 1992

No 35225 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Inde

Emeutes meurtrières



Plus de 160 personnes ont été tuées hier en Inde au cours d'affrontements entre forces de police et manifestants musulmans. Ceux-ci étaient descendus dans la rue pour manifester leur colère après la destruction la veille de l'ancienne mosquée d'Ayodhya par des extrémistes hindous. Les policiers (photo Keystone) veillent dorénavant au grain.

Page 2

Fonctionnaires fédéraux

Adieu à l'indexation?

Les fonctionnaires fédéraux ayant un haut revenu ne doivent plus avoir automatiquement droit à la pleine compensation du renchérissement. Le Conseil national a accepté hier une motion demandant une modification de l'arrêté fédéral sur la compensation du renchérissement adopté l'été dernier.

Page 7

Refus de l'EEE

La carte transfrontalière?

Après le cinglant refus alémanique du traité sur l'EEE, le salut des cantons de l'Arc jurassien passe-t-il désormais par un renforcement de la collaboration transfrontalière, notamment au travers de la CTJ? Nous avons posé la question aux cantons concernés. Réponse: malgré une redéfinition de la CTJ, rien ne remplacera l'EEE...

Page 15

Le Conseil national consacre 75 minutes au vote sur l'EEE

Au chevet d'une dépouille

Le Conseil national a généreusement consacré 75 minutes, hier, au scrutin historique de dimanche sur l'EEE. Il ne s'agissait d'ailleurs que de permettre à chaque groupe politique de lire une courte déclaration. Tristesse chez les uns, soulagement chez les autres, tous ont finalement appelé à la réconciliation nationale. Dans une prise de position gouvernementale, René Felber a tout de même rappelé qu'aux graves clivages apparus en Suisse s'ajoutait le fait qu'on empêchait dix-huit pays de mettre en route l'EEE.

d'«infiniment regrettable», un refus qui impose à la Suisse romande une décision contre son gré.

SIMPLE RÉACTION

Autre son de cloche chez le nationaliste bernois Markus Ruf, qui réclame l'élection d'un nouveau Parlement, un changement substantiel de politique, voire la démission de certains conseillers fédéraux. Le vote massif des Romands pour l'EEE? Une simple réaction passagère contre la puissance alémanique, estime l'écologiste argovien Hanspeter Thür.

Berne
François NUSSBAUM

Emue, Verena Grendelmeier (évang/ZH), s'adressant aux Romands en français, a dit partager leur amertume et leur colère. «Nous avons un peu honte», avoue-t-elle. Le libéral genevois Jacques-Simon Eggly lui fait écho: «Certains, chez nous,

hier soir, ont eu soudain du mal à respirer», lance-t-il à ses collègues alémaniques, estimant que la Suisse est véritablement «en crise».

SESSION SPÉCIALE

Le démocrate-chrétien zougais Peter Hess propose une session spéciale des Chambres en janvier pour sortir le pays de l'ornière dans laquelle il s'est embourbé. Une idée acceptée par la socialiste argovienne Ursula Mauch et le radical valaisan Pascal Couchepin. Mais ce dernier demande de la compréhension pour l'amertume des Romands: «Si on veut l'intégration européenne, il faut bien commencer par l'intégration suisse».

Ton plus grave chez René Felber, président de la Confédération. «Une majorité du pays a choisi la voie probablement la plus difficile: on respectera cette décision, mais on la regrette». Mais les cassures sont aujourd'hui nombreuses dans le pays. Notamment entre Romands et Alémaniques, «un clivage grave qu'on ne guérira pas en nous disant qu'on nous aime bien». La collaboration des Romands est à un autre prix.

Quant à nos partenaires étrangers, «il faut cesser de rêver», a dit René Felber. Depuis des mois, on met en avant la souveraineté et la dignité de la Suisse. «Mettons-nous une bonne fois dans la tête que les 18 autres pays concernés par l'EEE sont également souverains et dignes». Après les avoir empêchés, pour six mois, pour un an, ou même pour toujours, d'organiser cet espace, il ne faut pas trop s'attendre à des gestes amicaux.

PAS D'ALTERNATIVE

Sur le plan économique, on ne remplacera pas les possibilités



qu'offrait l'EEE: il n'y a pas d'alternative, a poursuivi René Felber. Il faudra tenter, seuls, de corriger les inévitables effets discriminatoires de notre refus, améliorer nos conditions-cadres, revitaliser l'économie sans

entamer les acquis sociaux, réviser la loi sur les cartels. «Mais nous ne bénéficierons d'aucune mesure réciproque», a-t-il averti. F.N.

● Lire aussi en pages 4 et 7

Déjà fini?

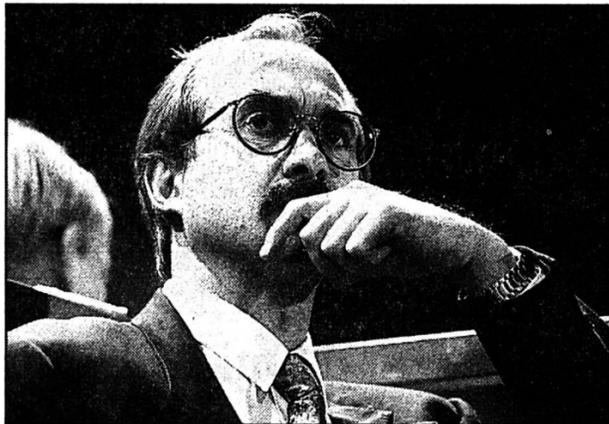
Curieux tomber de rideau: les Romands enterrent un scrutin historique en 75 minutes, sans débat, après une ou deux larmes, des remerciements émus pour les rares excuses, et en ignorant pudiquement une série de remarques parfaitement insultantes.

Si les députés alémaniques favorables à l'EEE ont été désavoués dans leurs contrées, les Romands ont 73% de l'électorat derrière eux. Une occasion rêvée pour les cantons francophones de prendre l'initiative, non pas pour menacer d'une sortie fracassante de la Confédération, mais pour resserrer leurs politiques et dialoguer efficacement avec l'Europe.

Il y a 1,1 million d'Alémaniques qui ont approuvé l'EEE: n'attendent-ils pas de tels gestes de la part de collègues romands qui peuvent se le permettre? Cette prudence nous échappe. (fin)

Football - Ulli Stielike dresse son bilan

«J'espérais mieux»



Ulli Stielike
L'entraîneur de NE Xamax n'est pas vraiment satisfait. (Impar-Galley)

● Lire en page 13

OPINION

Qui a tort, qui a raison?

Très loin à l'Est, c'est l'Ouest.

Les Romands se retrouvent aujourd'hui aux antipodes des Suisses alémaniques. Mais qu'est-ce qui nous sépare finalement? Les röstis? Morgarten? La langue? La puissance économique? Plus probablement, il s'agit d'une rupture fondamentale de nos sentiments identitaires. Suisses alémaniques et Suisses romands ne voient pas leur pays du même œil.

Par définition, l'identité c'est la conviction qu'on est ce qu'on est et l'assurance que nous sommes reconnus et acceptés comme tels. Cela signifie que si elle est forte, cette identité n'a pas à être affirmée. Elle est naturellement reconnue. S'employer à affirmer sa personnalité, singulièrement dans un repli dogmatique, c'est prouver tout simplement... qu'on manque de personnalité!

Le scrutin du week-end est particulièrement révélateur à ce propos. Ce ne sont pas les pôles économiques, financiers, intellectuels ou artistiques alémaniques qui ont refusé l'Accord sur l'EEE. Ce sont les perclus et les rhumatisants qui ont tenté d'affirmer leur identité perdue - qui

va de Marignan au Morgenstern - par un «non» sec comme une cassure de bois mort.

Les villes de Berne, de Zurich, de Winterthur, de Thoun, de Bâle, de Lucerne - et d'autres encore - ont accepté l'Accord sur l'EEE. Près de deux tiers des «oui», plus d'un million, viennent de Suisse alémanique!

C'est maintenant avec ces Confédérés-là qu'il faut se battre.

Nous attendons d'eux qu'ils soutiennent économiquement la Suisse romande dans la crise qui s'annonce extrêmement pénible. L'arrogance n'est plus de mise: il ne faudra pas qu'ils se dérobent. De leur côté, ils attendent de nous un peu plus de courage, d'audace, d'esprit d'entreprise et - si possible - encore un peu de patience.

Avec la Suisse romande, c'est aussi entre les mains de ces partenaires alémaniques que se trouve la véritable identité suisse. Rompre le dialogue avec eux, c'est se retrouver à terme dans la situation des Appenzellois ou des Urnais: se contenter de dire «non» pour prouver qu'on existe. Benoît COUCHEPIN

Chevaux de ferme: une vie de chien?

OUVERT SUR...
le cheval, page 28

Hindous et musulmans règlent leurs comptes de manière violente

Emeutes meurtrières en Inde

Au moins 223 personnes ont trouvé la mort en Inde hier dans la flambée de violence déclenchée par la destruction, la veille, de l'ancienne mosquée d'Ayodhya par des extrémistes hindous dans le nord du pays. Environ 1000 personnes ont été blessées dans ces affrontements ayant essentiellement opposé les forces de l'ordre et des musulmans descendus dans les rues pour manifester leur colère.

formation de droite pro-hindoue. Il avait condamné en termes vifs l'attaque de la mosquée. Hier, la petite ville était en proie à une totale anarchie, en l'absence d'intervention des forces de police et de l'administration locales.

Depuis la destruction de la mosquée, les musulmans ont manifesté par milliers souvent avec violence. Ils ont incendié des magasins, des résidences et des véhicules pour dénoncer le «sacrilège» commis à Ayodhya dans l'état d'Uttar Pradesh, situé à 700 km à l'est de la capitale.

Bombay semblait la plus touchée. Au moins 40 personnes ont été tuées par la police lors d'émeutes qui ont éclaté dans plusieurs quartiers périphériques.

AILLEURS AUSSI

Tandis que le couvre-feu était décrété dans une quarantaine de villes, l'opposition faisait pression sur le premier ministre P.V. Narasimha Rao pour qu'il démissionne. Mais un porte-parole du parti du Congrès, au pouvoir, a assuré que M. Rao avait la confiance du Parlement et du parti.

Hier, le gouvernement a cependant annoncé sa décision de reconstruire la mosquée d'Ayodhya et de prendre des mesures «appropriées» pour mettre fin à la campagne que mènent les extrémistes hindous pour ériger un temple sur le site de la mosquée.

VIVE CONdamnATION

Dès dimanche, M. Rao avait limogé le gouvernement et l'assemblée d'Uttar Pradesh, contrôlés depuis 1991 par le Bharatya Janata party (BJP),

Plusieurs temples hindous ont été attaqués hier au Pakistan, à la veille de la journée de deuil national décrétée par le gouvernement en protestation contre la destruction de la mosquée d'Ayodhya. Ces incidents se sont déroulés dans les principales villes du pays, à Karachi, Lahore, Quetta, Multan, et Rawalpindi alors que d'importantes forces de police, en tenue anti-émeute, protégeaient l'ambassade indienne à Islamabad.

La police et les forces paramilitaires du Bangladesh ont pour leur part affronté à Dacca des manifestants musulmans qui tentaient de s'attaquer à des temples hindous et à l'ambassade indienne. Les manifestants ont attaqué trois temples et il y a eu de nombreux blessés, selon la police. Celle-ci a ouvert le feu sur la foule en plusieurs points de la ville. (ats, afp, reuter)



Emeutes en Inde

Le conflit entre hindous et musulmans grossit les rangs du cortège des cadavres. (Keystone-AP)

8.12.1914 - La Royal Navy détruit une escadre allemande au large des Malouines (Atlantique sud).
8.12.1923 - Traité d'amitié des Etats-Unis avec l'Allemagne.
8.12.1941 - Déclaration de guerre des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne au Japon, après l'attaque de Pearl Harbor.

BRÈVES

Zaire

L'armée en force

L'armée a utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser une manifestation de l'opposition hier dans la capitale zairoise, ont rapporté des témoins. Les manifestants défilaient pour soutenir le premier ministre Etienne Tshisekedi dans son bras de fer contre le président Mobutu Sese Seko.

«Casse du siècle» de Tokyo

Procès ouvert

Le procès de trois Français, accusés du «casse du siècle», s'est ouvert hier devant la cour d'assises de Bobigny, en banlieue parisienne. Les trois comparses avaient attaqué en novembre 1986 un fourgon de transport de fonds à Tokyo en s'emparant de la plus grosse somme jamais volée au Japon (433,8 millions de yens, soit 4,5 millions de francs).

Attentats anti-Blancs en Afrique du Sud

Nelson Mandela condamné

Le président du Congrès national africain Nelson Mandela a condamné hier une série d'attentats anti-Blancs commis par un mouvement noir extrémiste et a déclaré que les pourparlers sur la fin de l'apartheid se poursuivraient. L'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA) avait annoncé qu'elle déclarait une guerre totale contre les Blancs et revendiquait la responsabilité de récents attentats dans lesquels cinq Blancs avaient été tués.

Produits sanguins non testés

L'Irak approvisionnée jusqu'en 1986

L'Institut Mérieux, important fabricant français de médicaments, a révélé hier que sa dernière livraison de produits sanguins non chauffés et non testés pour le sida date du 12 février 1986. Ces produits étaient destinés à l'Irak.

Cisjordanie Méprise

Quatre soldats israéliens ont été blessés hier lorsque deux patrouilles ont ouvert le feu par erreur l'une sur l'autre en Cisjordanie occupée, a annoncé l'armée israélienne. Les soldats ont réalisé leur erreur peu après avoir ouvert le feu.

Fondamentalistes interdits

Le gouvernement indien a annoncé hier qu'il allait interdire les mouvements fondamentalistes à la suite des émeutes. Le porte-parole du gouvernement, S. Narendra, a déclaré que les autorités étaient en train de dresser une liste des organisations qui seront interdites, y compris des groupes fondamentalistes musulmans.

Le Conseil mondial hindou, qui était à la tête de l'attaque contre la mosquée, serait également concerné par l'interdiction.

Lorsque l'interdiction entrera en vigueur, le gouvernement aura le pouvoir de saisir les avoirs bancaires des groupes en question, qui n'auront plus le droit d'avoir des bureaux ou de tenir des réunions publiques.

M. Narendra a également annoncé que les autorités prendront des mesures pour reconstruire la mosquée et punir les responsables de l'attaque. (ap)

Ultimes préparatifs à l'opération militaro-humanitaire

«Restore Hope» en route

Les ultimes préparatifs à l'opération militaro-humanitaire de l'ONU en Somalie se sont achevés hier. L'opération devrait commencer aujourd'hui ou demain par un débarquement américain, suivi de l'arrivée d'un premier contingent français, selon des sources diplomatiques à Djibouti.

Les premiers Marines américains doivent débarquer demain matin en Somalie, a pour sa part indiqué à Washington un responsable du Pentagone, s'exprimant sous couvert de l'anonymat. Ces prévisions peuvent être modifiées selon la situation sur place, a-t-il précisé. Auparavant, le général américain Carl Mundy, commandant du corps des Marines, avait déclaré que ce débarquement était prévu pour «dans environ deux jours», ce qui signifiait ce soir au plus tard.

Selon des sources diplomatiques à Djibouti, les troupes

américaines débarqueraient en premier par bateau. Elles seraient suivies le lendemain par un premier contingent français. Quelque 2000 hommes - qui s'ajoutent au total d'environ 28.000 annoncé vendredi par le chef d'état-major Colin Powell - auront pour tâche de reconstruire les pistes endommagées de l'aéroport de Mogadiscio, puis les routes partant de la capitale vers les points stratégiques retenus pour la distribution de la nourriture.

ENGAGEMENT FRANÇAIS

De leur côté, des éléments des unités françaises basées à Djibouti poursuivaient leurs préparatifs pour intervenir en Somalie dans le cadre de l'opération «Restore Hope» («Rendre l'espoir»). Sous le nom de code «Opération oryx», le niveau de l'engagement militaire français se situe à «plus de 2000 hommes, dont la moitié est à Djibouti», a

indiqué le ministre de la Défense Pierre Joxe.

Par ailleurs, quatre navires de guerre italiens étaient prêts à appareiller pour la Somalie. Le gouvernement et le parlement devaient toutefois encore donner leur feu vert à la participation de 2000 soldats italiens à la force multinationale. L'Egypte a pour sa part annoncé la participation de 750 de ses soldats. Le parlement turc devait se prononcer mardi sur l'envoi de troupes en Somalie.

Hier, deux chasseurs F-14 américains ont survolé Mogadiscio, la capitale somalienne, où la situation était calme. La tension était perceptible en revanche dans le sud de la Somalie, à Baidoha, où 24 personnes auraient été tuées dimanche. La ville a enregistré un afflux massif de combattants du général Mohamed Farah Aïdid, venus de la capitale. (ats, afp, reuter)

Négociations israélo-arabes

Morosité ambiante

La 8e session des négociations bilatérales de paix israélo-arabes a commencé dans la morosité hier matin à Washington. Les participants n'espèrent pas d'avancées spectaculaires avant l'investiture du président élu Bill Clinton

Les Israéliens avaient d'ailleurs donné le ton de ces rencontres en indiquant par avance qu'ils n'avaient pas l'intention de présenter de nouvelles idées d'ici le 17 décembre, date de clôture de cette huitième session.

Les premiers à rencontrer les Israéliens hier matin ont été les Jordaniens. Jérusalem n'est pas encore parvenue à établir avec cette délégation un ordre du jour depuis le début de ces négociations bilatérales qui remonte à plus d'un an.

Israéliens et Libanais se sont ensuite retrouvés au département d'Etat. Jérusalem compte relancer l'idée d'une commission militaire conjointe sur les questions de sécurité dans le sud du Liban, occupé par l'Etat hébreu. La délégation israélienne

devait rencontrer dans l'après-midi les Syriens et les Palestiniens. (ats, afp)

Refus

La délégation palestinienne a proposé hier que les Etats-Unis participent aux réunions israélo-palestiniennes, proposition rejetée par la délégation israélienne.

«Nous devons apprendre à nous parler sans intermédiaires», a déclaré le porte-parole de la délégation israélienne, Yossi Gal. «Il n'y a pas de substitut à des négociations directes».

Mme Hanane Achraoui, porte-parole de la délégation palestinienne, avait annoncé que les Palestiniens avaient fait cette proposition au secrétaire d'Etat adjoint chargé du Proche-Orient Edward Djerejian. (ap)

Gouvernement d'union nationale en Angola

Première concession de l'UNITA

Les rebelles de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) acceptent de participer à un gouvernement d'union nationale et de respecter le cessez-le-feu sur tout le territoire, a annoncé hier un porte-parole à la radio angolaise.

«Le pacifisme et le dialogue sont la seule voie souhaitée par le peuple angolais et c'est la voie soutenue par la communauté internationale», a déclaré Jorge Valentim. L'offre de l'UNITA survient à trois jours de l'expira-

tion d'un ultimatum fixé par le gouvernement pour que les rebelles mettent fin aux hostilités et entrent dans un gouvernement d'union nationale. Le gouvernement du président Jose Eduardo dos Santos avait menacé l'UNITA de lancer contre elle une guerre totale si elle n'acceptait pas ces conditions d'ici le 10 décembre.

L'Angola a été le théâtre de violents affrontements depuis que le chef de l'UNITA, Jonas Savimbi, a rejeté les résultats des premières élections multipartites

à être organisées dans le pays en septembre dernier. Ces élections s'étaient soldées par la victoire du parti au pouvoir.

Le premier ministre Marcolino Moco a accordé à l'UNITA le ministère de la Culture et quatre postes de ministres-adjoints dans le gouvernement multipartite qui s'est réuni vendredi dernier. M. Valentim a demandé à M. Moco d'accroître la participation de son mouvement au gouvernement et d'assurer la sécurité des délégués de l'UNITA dans la capitale. (ap)

Wagons pour femmes en Corée du Sud

Quiétude appréciée

Lassées de se faire peloter dans les transports en commun, particulièrement dans les trains bondés, de plus en plus de Coréennes préfèrent voyager dans les wagons réservés à la gent féminine, système instauré il y a une semaine.

Selon les chemins de fer nationaux coréens, qui ont fait un premier bilan de cette innovation, les femmes représentent désormais 97% des passagères

de ces wagons spéciaux alors qu'elles n'étaient que 70% le 1er décembre, jour où les voitures réservées aux femmes ont été introduites. Le règlement ne prévoit pas d'interdiction formelle pour les hommes qui emprunteraient la «classe» féminine.

Deux wagons sur dix sont réservés aux femmes. Cette proportion pourrait être portée à trois si l'expérience se révèle définitivement concluante. (ap)

Demain
mercredi
9 décembre

GRAND LOTO

de la Société Suisse des Employés de Commerce à l'Ancien Stand, à 20 heures précises

Abonnements à Fr. 13.-
valables pour
les 27 premiers tours,
en vente à l'entrée
4 cartons

132-503228

MINI-ANNONCES

● immobilier

Cherche, environs La Chaux-de-Fonds, **IMMEUBLE À RÉNOVER**. Prix raisonnable. ☎ 039/26 47 45 132-507731

A louer, Georges-Favre, Le Locle, **GARAGE**. Fr. 120.-. ☎ 039/31 45 03, repas. 132-505694

ABRI POUR CARAVANE avec annexe, disponible camping Cerneux-Veusil. ☎ 039/54 11 70 132-507727

A louer **3 PIÈCES**, boisé, cuisine agencée, jardin. Fr. 895.-, charges comprises. ☎ 039/31 72 76 157-901988

A louer **STUDIO MEUBLÉ**, sans douche. Fr. 300.- payable d'avance. ☎ 039/28 54 30 132-507490

A louer, La Chaux-de-Fonds, **LOCAL**, 30 m², à usage de bureau. Fr. 398.- ☎ 039/28 18 87, heures bureau. 132-507739

La Chaux-de-Fonds. A louer **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES**, cuisine agencée et cave. Loyer: Fr. 850.-, plus charges. ☎ 039/28 02 74, le soir. 132-507680

A louer, au Locle, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, balcon, ensoleillé. Fr. 566.-, charges comprises. Un mois gratuit. ☎ 039/31 16 16, heures bureau. 132-507740

A louer tout de suite **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**, grande cuisine, à 5 min de La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/27 65 72, heures bureau. 132-507725

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue du Pont, **ATELIER ET GARAGE**, 100 m². Libre à convenir. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau) 132-12083

A louer av. Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, cuisine agencée. Libre tout de suite. Fr. 946.-, charges comprises. ☎ 039/23 86 58 132-507437

A louer, quartier Jaluse au Locle, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, rénové (plus conciergerie à temps partiel). ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau). 132-12083

APPARTEMENT 4 PIÈCES, cuisine aménagée, hall. A louer 30 janvier 1993 ou à convenir. Rue du Manège 20. Fr. 820.-, plus charges. ☎ 039/28 69 96 132-507733

A louer, La Chaux-de-Fonds, quartier ouest, **APPARTEMENTS** de 2 à 4 pièces. Garage à disposition. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau) 132-12083

A louer Croix-Fédérale 32, La Chaux-de-Fonds, **SPACIEUX 3 PIÈCES**, cuisine agencée, balcon. Libre le 31 décembre. Loyer: Fr. 990.-, plus charges. Renseignements et visites: ☎ 038/53 33 36 132-507404

● marché de l'occasion

RENAULT ESPACE 4x4 QUADRA 12, 1989, expertisé. Fr. 24 800.-. Echange possible. ☎ 038/33 75 55 28-500087

● à vendre

CHAÎNE STÉRÉO, grande qualité. Bas prix. ☎ 039/31 62 21 à 12 h 30 157-901989

MATÉRIEL PHOTO: Nikon F3 avec moteur, objectifs, flashes, spots. ☎ 038/41 14 75 28-513895

● divers

HIVERNAGE AUTOS, BUS, CARAVANES ou à l'année. ☎ 039/26 77 10 470-9

DUO, bien équipé, libre pour Sylvestre, soirées, etc. ☎ 038/41 14 03 28-507911

● demandes d'emploi

SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE, allemand, anglais, connaissances informatiques, cherche emploi. ☎ 039/28 28 91 132-507324

Jeune fille, 16 ans, cherche emploi pour **SOUDAGE, MONTAGE, VISITAGE**. ☎ 039/28 11 29 132-507726

TECHNICIEN, TECHNICIENNE en microtechnique cherchent emploi tout de suite ou à convenir. ☎ 039/28 11 29 132-507726

Dame cherche emploi dans l'**HORLOGERIE** (visitage, montage), 10 ans d'expérience. Ecrire sous chiffres U 132-732040 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

Tarif 95 ct le mot
(min. Fr. 9.50)

Annonces commerciales
excluses

DIVERS

PREDIC LA NOUVEAUTÉ

PARTICULIERS, PROFESSIONNELS. Des études informatisées de haute qualité. Le journal de votre naissance gratuit sur parchemin pour tou achat. Nous garantissons le secret professionnel.

PREDIC «ASTRO*SOFT»
25000 BESANÇON
Rue de Savoie 4
☎ 0033/81 41 03 81
No Siret: 347 433 054 00017
Et à partir du 15 décembre l'horoscope tous les jours sur

Prévisions annuelles Fr. 35.-
Prévisions mensuelles Fr. 20.-
Thème de couple Fr. 35.-
Thème enfant Fr. 35.-
Thème natal + Etude karmique Fr. 25.-
Natal simple Fr. 15.-
Tarot astral Fr. 20.-
Biorythmes Fr. 15.-
Numérologie Fr. 25.-
Test des couleurs Fr. 20.-



132-507743

**ARMOIRES
VAISSELIERS
COMMODE
LITS - CHEVETS...**
... anciens en sapin.
Voyez la vitrine!

e. Matthey
Tapissier-Décorateur
Côte 12-14 - Le Locle
☎ 039/31 35 28
28-14021

Publicité intensive, Publicité par annonces

Pourquoi pas
vous?



Donnez
de votre sang
Sauvez des vies

GASTRONOMIE

L'hiver est à la porte
reprenons les bonnes habitudes!
Choucroute garnie

Tous les jeudis

pot-au-feu garni

Tous les vendredis et samedis

tripes à la neuchâteloises

M. et Mme
Zumbrunnen-Darbre
☎ 039/23 12 21

132-12139



**Buffet
de la Gare**
La Chaux-de-Fonds

SPECTACLES - LOISIRS

DIVERS

Restaurant-bar La Cheminée

Charrière 91, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/286 287

Ce soir

**JAZZ avec
LES JUMPIN' SEVEN**

au bar

Ouvert tous les dimanches

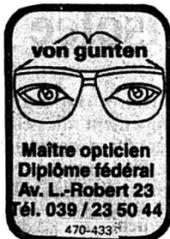
Nous avisons notre clientèle
que le restaurant sera fermé les 24 et
25 décembre et du 31 décembre 1992
au 4 janvier 1993 470-364



**des
CADEAUX
DE REVE!**

Mme ARNAUD
Av. Léopold-Robert 75, tél. 039/23 75 33
132-12179

DIVERS



Maitre opticien
Diplôme fédéral
Av. L.-Robert 23
tél. 039/23 50 44
470-433

ATTENTION; FRAGILE!

Pour vos fêtes de fin d'année une
spécialité des plus appréciée
NOUVEAU!

*Escargots au beurre,
aux herbes "boulette"*



La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 64 61

Commande par douzaine ou en vrac.
Livraison à domicile. 132-507742



**Dick
Optique**
Lunetterie

Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-12367

**Feu:
118**



**COIFFURE
Viviane**
5, rue de l'Hôtel-de-Ville
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 28 35 15

*De jour comme de nuit...
mettez de la beauté
à vos cheveux*

... pour mieux vivre vos différences 132-12464

Stuedler Antiquités

au service de
l'esthétique et de l'authentique

Ventes - Evaluations - Achats

OUVERT les après-midi du mardi au samedi

Boulevard des Endroits 2

☎ 039/26 52 49, La Chaux-de-Fonds
132-12322

ERGUEL VOYAGES

**COURSE NOUVEL-AN
«SURPRISE» - 1.1.93**
Prix unique: Fr. 95.- (car et repas)

Programmes à disposition

Renseignements et inscriptions
2610 Saint-Imier, Gare 24, ☎ 039/41 22 44
132-12016

Depuis
1932
1992



à votre
service

132-504578



VOTRE OPTICIEN
SANDOZ

PLACE DE LA GARE, ☎ 039/233 755

NOUVELLE DECOUVERTE CONTRE LA CALVITIE

VOICI LA MICRO-INTEGRATION



envoyez ce coupon afin de
recevoir notre brochure
gratuite

ou téléphonez
041 23 37 22



LA MANIERE
LA PLUS NATURELLE JAMAIS VUE

REGENCY CROWN
Obergrundstr. 3 6003 Lucerne 88 92

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
tel p _____ 25-1250/4x4

BIENTÔT LA REVUE...

Prêts personnels

Agence: H. Minary
Jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures. Dis-
crétion absolue. Sans aucune garantie.
Reprise de crédit en cours possible. Inté-
rêts dès 16,5%. Frontaliers exclus.
☎ 039/23 01 77 de 8 h à 20 h 30. 470-11

L'annonce,
reflet vivant du marché

**PHOTO
VISION
DU THEATRE**
AV. LÉOPOLD-ROBERT 27
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 039-23 07 70

Sony CCD-TR 805
Handycam de l'année!
Handycam travailler Hi8. Zoom motorisé 10x
avec position macro. Sensibilité 3 lux. Stabili-
sateur d'image (Steady Shot). Capteur CCD à
haute résolution, 470 000 points images.
Affiche date et heure (24 zones). Télécom-
mande infrarouge. 2990.-

Sony PHV-A7
Il s'agit d'une caméra vidéo à haute définition, montée sur
un statif, au-dessus d'une boîte à lumière. Cet appareil
vous permet de regarder vos diapos ou négatifs 24 x 36 sur
votre téléviseur avec la possibilité de corriger les couleurs,
le contraste et le cadrage. 1490.-

Kodak Photo-CD

Le système Kodak Photo-CD ne change en
rien votre pratique de la photo. Il suffit de
nous demander le transfert de vos négatifs
ou diapos 24 x 36 sur un disque photo CD
(environ 100 vues par disque). Ensuite grâce
au nouveau lecteur Kodak PCD 860 vous
regardez vos photos sur votre téléviseur.
Lecteur Kodak Photo-CD 860 790.-

Le Congrès des députés du peuple s'attaque en vain au président russe

Elsine garde le contrôle

Le Congrès des députés du peuple russe, dominé par les «conservateurs», a rejeté hier un nouvel amendement constitutionnel qui aurait ôté au président Boris Eltsine l'un de ses attributs les plus importants, le pouvoir de nommer son gouvernement. L'amendement aurait donné au Soviet suprême (Parlement restreint émanant du Congrès des députés du peuple) le droit de nommer chaque membre du gouvernement à l'exception du premier ministre.

suprême le pouvoir d'approuver la nomination du premier ministre, des vice-premiers ministres et des autres membres importants du gouvernement, avait également été rejeté, de justesse cette fois.

GAÏDAR DEVRA PATIENTER

M. Eltsine a également repoussé hier jusqu'à au moins aujourd'hui la nomination d'Egor Gaïdar - architecte des réformes économiques - au poste de premier ministre. Pour l'instant, M. Eltsine n'a pas eu à demander l'approbation du Parlement pour la nomination d'Egor Gaïdar puisqu'il n'est «que» premier ministre par intérim.

Sa nomination devait avoir lieu hier. Mais le Congrès, qui réclame la tête de M. Gaïdar, s'est enlisé dans les débats sur la Constitution. Le président a convoqué une dizaine de factions à assister ce matin à une table ronde pour tenter de parvenir à un compromis avec l'opposition, a annoncé son porte-parole, Anatoly Krasikov. Le président Eltsine a perdu



Des opposants à Boris Eltsine

Le président russe a encore sauvé l'essentiel hier. (Keystone)

le soutien du Congrès des députés du peuple l'année dernière et bénéficie seulement de l'appui de 25% des 1041 députés. M.

Gaïdar est très impopulaire au Congrès élu en mars 1990 avant l'effondrement de l'empire soviétique. (ap)

8 décembre 1554 - Ambroise Paré, «père de la chirurgie moderne» reçoit le bonnet de docteur en chirurgie grâce au soutien du roi Henri II, pour le récompenser des années de recherches opposées aux pratiques médicales de son temps. Chirurgien militaire, il expérimenta de nouveaux pansements, refusant la cautérisation à l'huile bouillante. C'est aussi lui qui introduisit la ligature des artères lors des amputations.

BRÈVES

Conflit en Géorgie Chevardnadze intransigent

Le président du Conseil d'Etat de Géorgie, Edouard Chevardnadze, a déclaré hier que les tentatives pour régler le conflit avec l'Abkhazie de manière pacifique ayant échoué, il fallait résoudre le conflit par «des moyens militaires».

Prochain sommet des Douze Major prudent

Le premier ministre britannique John Major s'est montré prudent hier quant aux chances pour les Douze de résoudre leurs problèmes lors du Conseil européen d'Edimbourg, vendredi et samedi. «Je ne peux pas me rappeler d'un sommet européen au cours duquel il y avait tant de sujets substantiels à trancher», a-t-il déclaré à la presse.

«Taureau d'or» attribué Delors le plus abscons

Le président de la Commission européenne Jacques Delors s'est vu décerner hier à Londres le «Taureau d'or» du technocrate le plus abscons de l'année par une association britannique qui entend veiller à la clarté du langage. M. Delors a été élu à l'unanimité pour l'article 41.1 du chapitre VIII du Traité de Maastricht, intitulé «procédure de révision simplifiée» qui stipule: «Conformément à l'article 106 paragraphe 5 du traité, les articles 5.1, 5.2, 5.3, 17, 18, 19.1, 22, 23, 24, 26, 32.2, 32.3, 32.4 et 32.6, l'article 33.1 point a) et l'article 36 des présents statuts peuvent être révisés par le Conseil, statuant soit à la majorité qualifiée sur recommandation de la BCE, après consultation de la Commission, soit à l'unanimité sur proposition de la Commission et après consultation de la BCE. Dans les deux cas, l'avis conforme du Parlement européen est requis».

Putsch manqué à Moscou

Fin de l'enquête

L'enquête sur le coup d'Etat avorté d'août 1991 à Moscou est terminée. Le dossier a été remis au procureur général, a déclaré hier le porte-parole du parquet Alexandre Zviagintsev. Au total 150 volumes ont été transmis au parquet.

Bosnie: les ennemis doivent se rencontrer

La guerre reprend

De violents combats ont opposé hier forces serbes et musulmano-croates dans le sud et le nord de Sarajevo. A Belgrade, l'imbroglio autour de la candidature du premier ministre yougoslave Milan Panic à l'élection présidentielle en Serbie n'avait toujours pas trouvé de dénouement. Par ailleurs, les dirigeants des factions de Bosnie auront dès aujourd'hui à Genève des entretiens avec les médiateurs internationaux.

Selon un porte-parole de l'ONU, ces entretiens commenceront aujourd'hui et se poursuivront jusqu'à jeudi.

Les plénipotentiaires rencontreront séparément le diplomate finlandais Martti Ahtisaari, président du groupe de travail sur la Bosnie constitué il y a trois

mois. Une rencontre entre les trois dirigeants bosniaques est exclue.

En Bosnie, les défenseurs de Sarajevo ont lancé hier une contre-offensive vers le mont Trebevic, au sud-est de la ville, où ils se sont emparés d'une position stratégique des forces serbes à Vidikovac (Belvédère). Les forces croato-musulmanes, selon Hina, ont progressé également vers le mont Zuc, au nord de Sarajevo, en direction du faubourg industriel de Vogosca, tandis que le centre de la capitale bosniaque «tremblait sous les bombardements de l'artillerie serbe» effectués «en représailles», a ajouté l'agence. La FORPRONU a suspendu tous ses déplacements et l'aéroport de Sarajevo est resté fermé, selon la même source. (ap)

Revue de presse étrangère après le scrutin sur l'EEE

Le «nein» différemment interprété

Le refus de la Suisse de participer à l'EEE a suscité un grand intérêt dans la presse étrangère. Le «nein» historique a été abondamment commenté et figurait à la une de beaucoup de grands quotidiens. Si certains journalistes français ont exprimé de la compréhension pour le scepticisme helvétique face à l'Europe, leurs collègues allemands ont plutôt relevé l'égoïsme des Confédérés.

«A croire que les Suisses ont été contaminés par le syndrome de Maastricht (...) Ils ont manifesté leur allergie au matérialisme dominant. Aux technocrates, ceux de Bruxelles notamment, qui prétendent étouffer l'Histoire, les Suisses ont répondu en exprimant des valeurs impossibles à quantifier parce qu'elles viennent du fond des âges. Les arguments économiques étaient incontestables. Mais ce sont les raisons du cœur qui l'ont emporté (...) Les électeurs ont voté contre l'autoritarisme d'un lointain pouvoir de fonctionnaires irresponsables», estime «Le Figaro».

«(...) Ce n'est peut-être pas une bonne chose pour la Suisse et c'en est une à coup sûr mauvaise pour l'Europe. (...) Rien ne

pourra empêcher le choix des Suisses - si particulier soit leur particularisme, si mince la marge qui donne la victoire au non - d'apparaître comme un nouveau vote de méfiance à l'égard de l'idée européenne», assure «Libération».

«Cette décision, caractéristique d'un état d'esprit frileux, est sans doute plus complexe qu'il y paraît. Car au moment où les Suisses étaient invités à parler européen, que voyaient-ils à deux pas de leur porte? Une Europe attaquée par le virus du racisme en Allemagne, incapable d'intervenir en Bosnie, impuissante à s'exprimer d'une même voix lorsqu'un problème politique et commercial surgit devant elle. (...) La Confédération helvétique (...) protège les chromosomes qui font sa spécificité, mais n'assume plus son développement dans le contexte de crise qu'elle traverse», explique «L'Est républicain».

«(...) Le plus grave sans doute c'est que le non des Suisses ne comporte pas un programme de rechange, le gouvernement n'en a pas dans sa manche. Dans l'AELE, la Suisse va maintenant se trouver dans une situation impossible puisque le 1er janvier, elle devra assurer la présidence de cette organisation.

GATT: fin de la réunion de Bruxelles

La France reste totalement isolée

Les Douze ont refusé hier d'embêter le pas à la France, qui souhaitait que la CEE ne reprenne pas les discussions multilatérales sur le volet agricole du GATT tant que des concessions n'auraient pas été obtenues dans les autres domaines en discussion aux négociations de Genève sur le commerce international.

Dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion conjointe des ministres des Affaires étrangères et des ministres de l'Agriculture des Douze, les Douze se sont bornés à souligner la «grande importance des sujets non-agricoles» dans la réussite des négociations du GATT.

Le développement «des éléments techniques du dossier agricole devra prendre en compte les résultats concrets réalisés dans les autres domaines».

Le chef de la diplomatie française Roland Dumas avait demandé aux Douze de déclarer que la CEE ne reprendrait pas les discussions sur le volet agricole du GATT tant que des progrès substantiels n'auraient pas été réalisés dans d'autres domaines. Il a demandé notamment que les Européens aient un accès plus large aux marchés américains et japonais dans le domaine des services financiers, des transports et des télécommunications. (ap)

EEE sans la Suisse

La CE avance seule

Les ministres des Affaires étrangères des Douze ont manifesté hier à Bruxelles une «volonté clairement majoritaire» dans la CE de mettre sur pied l'Espace économique européen (EEE), malgré le vote négatif des Suisses, a-t-on appris auprès du Conseil.

Pour la plupart des Etats membres, l'intérêt pour un EEE sans la Suisse reste intact, ont indiqué les porte-parole des délégations. Le vote suisse ne doit pas bloquer l'accord instituant l'EEE, a affirmé le chef de la diplomatie britannique Douglas Hurd. Les pays bénéficiaires du fonds de cohésion sont plus réticents. C'est notamment le cas de l'Espagne, pour qui l'accord est désormais «déséquilibré». De source irlandaise, on indiquait que la mise au point du nouvel EEE pourrait être longue.

Les ministres ont fait hier un premier examen de la situation créée par le refus suisse. Quatre sujets donnant lieu à des préoccupations particulières de certains Etats membres vu la nouvelle situation ont été mentionnés lors de la discussion: le fonds de cohésion, la libre circulation des travailleurs, l'accord agricole sur les produits méditerranéens et l'accord de transit.

Une nouvelle discussion sur l'EEE aura lieu le 21 décembre.

ALLEMANDS TOLÉRANTS

Dans des déclarations à la presse, les ministres n'ont pas exclu que la Suisse rejoigne un jour l'EEE, voire adhère à la Communauté européenne. «Les portes de la CE restent ouvertes», a dit l'Allemand Klaus Klinkel.

Quant au ministre luxembourgeois Jacques Poos, il a indiqué qu'il fallait «trouver les moyens de ramener les Suisses à bord». Les ministres se sont montrés réticents sur le futur développement des relations bilatérales avec la Suisse. (ats)

Islande

On poursuit sans la Suisse

L'Islande ne changera rien à la procédure de ratification du traité de l'Espace économique européen (EEE), bien que les Suisses l'aient rejeté dimanche par référendum.

«Il n'y a absolument aucune raison de ne pas poursuivre la procédure de ratification (...) Retarder les choses nous mettrait dans une position différente des autres pays de l'EEE», a déclaré hier Jon Baldvin Hannibalsson, ministre islandais des Affaires étrangères.

L'Islande a signé en novembre avec la Communauté européenne (CE) un accord sur les pêcheries dont l'entrée en vigueur est subordonnée à celle du traité de l'EEE. «Cela (un rejet) pourrait nous coûter non pas des millions mais des milliards de couronnes», a souligné le ministre du gouvernement de centre-droit. Les propos de l'Islande reflètent les opinions des autres membres de l'AELE.

(ats)

Articles sanitaires

Voitures de malade - Potences - Chaises percées
Cadres de marche - Béquilles - Cannes - Torches
Vases plats - Alaises de protection - Moltex
Tous les articles de caoutchouc, etc.

**Messmer
Willy**

Orthopédie Moderne
Tél. 039 / 23 26 10

- Tout pour le vrai confort du malade
- Service à domicile
- Vente et location

Bas varices

sur ordonnance,
toutes marques

La Chaux-de-Fonds - Daniel-JeanRichard 44
30 ans à vos côtés

470-581

Nos magnifiques calendriers

1993

Vues de la Suisse ou d'animaux, en couleurs



Fr. 7.-
le calendrier
(y compris la fourre cartonnée)

En vente
aux bureaux
de L'Impartial:

Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant
+ Fr. 2.80 pour les frais
d'expédition au
Journal L'Impartial,
CCP 23-325-4
(pas d'envoi contre
remboursement)

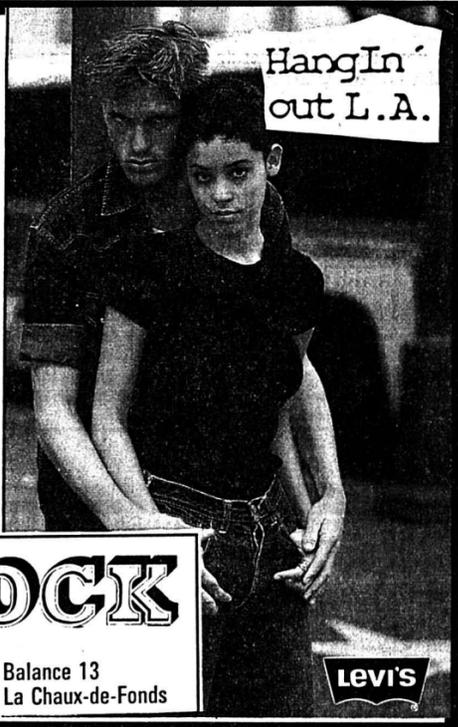
**AVIREX
CHEVIGNON**
Blousons, doudounes
Chaussures, accessoires
JEANS

Levi's 501, 511, 517, etc.
Lee Cooper, Big Star,
Buffalo, Donovan, Rifle,
Avirex, Liberto, Pepe

**GRAND CHOIX
CUIR**

Hommes, dames
Vestes, blousons
Moutons retournés
Perfecto

SANTIAG
Sancho, Durango



Hang In
out L.A.

**STOCK
US**
Balance 13
La Chaux-de-Fonds

132-12171

Levi's

JACOT
MAILLEFER 39
2006 NEUCHÂTEL
038 30 20 00
Diffusion Immobilier

Offre spéciale Quartier du temple St-Jean La Chaux-de-Fonds

Profitez de
la situation économique
Saisissez nos nouvelles
conditions de vente :

- Rabais spécial
- Occupation gratuite
durant 6 mois

Pour 3 ou 4 pièces,
avec balcon-terrasse,
cheminée de salon, dans
immeuble résidentiel, calme.

344

28-1524

**Logements
neufs**

LES GENEVEYS S/COFFRANE, 1er-Mars 33

2½ pièces, 58 m², cuisine agen-
cée, véranda, disponible tout de
suite ou à convenir.

4½ pièces, 94 m², cuisine agen-
cée, véranda, disponible tout de
suite ou à convenir.

VILLIERS, La Champey

4½ pièces, 112 m², cuisine entiè-
rement agencée, loggia, avec ga-
rage.

Fr. 1860.-, charges comprises.
Disponible tout de suite ou à conve-
nir.

CERNIER, Bois-du-Pâquier 3

4½ pièces, au centre de Cernier
dans immeuble neuf à proximité des
commerces et transports publics,
cheminée, cuisine entièrement
agencée.

Fr. 1880.-, charges comprises.
Disponible tout de suite ou à conve-
nir.

LE LOCLE, rue des Envers 48-50

3 pièces, dans ancien immeuble
entièrement rénové, cuisine agen-
cée, ascenseur.

Dès Fr. 1190.-, charges comprises.
Disponible tout de suite ou à conve-
nir.

4½ pièces, 92 et 106 m², dans an-
cien immeuble entièrement rénové,
cuisines agencées, ascenseur.

Dès Fr. 1440.-, charges comprises.
Disponible tout de suite ou à conve-
nir.

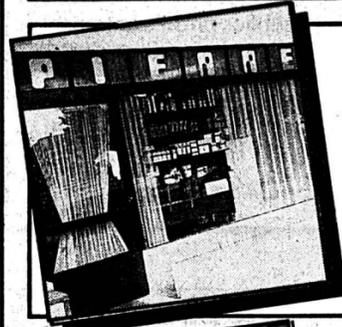
038/31 90 31

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel

28-486

Feu: 118

LES FORGES



**COIFFURE
PIERRE**

Corinne est
à votre service

et vous attend dans une ambiance sympa
pour vous proposer ses différentes coupes,
permanentes, permanentes «race in» ainsi
que pour tout autre service

☎ 039/26 75 12

Numa-Droz 196 La Chaux-de-Fonds
Meilleurs vœux à tous pour 1993

132-12820

**PHARMACIE
DES FORGES**

Richard Müller

2306 La Chaux-de-Fonds 6
Charles-Naine 2a
☎ 039/26 95 44

Livraisons à domicile

132-12615

UNE VILLE DANS LA VILLE

Saint-Nicolas est là! Avec un cadeau pour tous...

Nous invitons
tous les enfants
à être parmi nous,

mercredi 9 décembre,
dès 16 heures.



Banque Populaire Suisse

Moutier, Delémont
(rue Pierre-Péquignat),
Porrentruy, Saignelégier,
Tavannes, Tramelan. 160-16008/4x4

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset
et Sciaky presse, à Paris

De retour avec les assiettes char-
gées, à peine assis, ma gorge sembla
se rétrécir. Je ne pouvais rien avaler.
Je me dégageai le gosier avec un peu
d'eau. Et si j'avais un cancer qui se
déclarait de cette manière violente
inouïe?

- Regarde! dit Annie.

Devant notre fenêtre passait un
Masai vêtu d'une cape rouge, le cou
encerclé de plusieurs rangs de col-

liers, les lobes des oreilles allongés
jusqu'aux épaules par le poids des
boucles. Ses cheveux étaient ramas-
sés en chignon amidonné, il frappait
lentement mais sûrement, avec une
tapette géante, les fausses ou vraies
lianes, il chassait les singes. Nous de-
vions le revoir plus tard, ce Masai,
dans la salle des boissons où, pen-
dant sa pause, il buvait un café en fu-
mant une cigarette qu'il laissait par-
fois collée sur sa lèvre inférieure -
comme un Parisien son mégot. Il
avait un transistor et écoutait les
nouvelles en anglais.

- Tu devrais peut-être te reposer
avant la sortie de l'après-midi, dit
Annie plutôt timidement.

Je pensais, haineux, aux zèbres, je
voyais le monde rayé. Annie était
rayée, la salle à manger était rayée,
tout était rayé noir et blanc, je tou-
chai ma tête rayée.

- Il vaut mieux m'allonger, c'est
vrai. Tu n'est pas fatiguée?

- Quand on voyage, on se fatigue,
dit-elle.

Je me suis mordu la lèvre, elle me
regardait, inquiète. A la réception,
un employé stylé nous tendit notre
clef accrochée à une lourde médaille
de bois, on ne risquait pas de l'ou-
blier au départ. Accompagnés par
une femme aimable, parcourant un
chemin bordé de maigres arbustes,
nous arrivâmes à notre chambre, qui
occupait la moitié d'un bungalow. A
travers la baie vitrée, nous vîmes des
éléphants qui se promenaient.

- Ils sont là! s'exclama Annie. Ils
sont venus. Je les adore. Ah, comme
tout est beau ici!

J'éprouvais une étonnante sensa-
tion d'absence.

- Je peux toucher ton front? de-
manda-t-elle. Il y a deux jours,

quand j'ai essayé de voir si tu avais
de la température, tu as fait une de
ces grimaces...

Docile, je me penchai vers elle.

- Vas-y, docteur.

- Je crois que tu as de la tempéra-
ture, dit-elle avec la pudeur des gens
robustes, qui ne sont jamais malades
jusqu'au moment où, foudroyés, on
les transporte à l'hôpital où, muets
d'étonnement, ils meurent.

«Ça ira mieux dans l'après-midi,
Eric. La sortie va te distraire.»

Elle la voulait son excursion. Les
minicars partaient toujours tous à
quatre heures et le plus souvent dans
la même direction. Un frisson me
parcourut.

- Tu as la chair de poule! dit-elle.
Je n'ai jamais vu la chair de poule sur
un visage et un cou, c'est drôle. Tu
me montres tes bras?

(A suivre)



Soumission

Des travaux sur diverses routes cantonales seront mis en soumission durant l'année 1993 au gré des besoins, dans les domaines suivants:

- a) revêtements (superficiels, tapis et enrobés) et renforcements routiers
- b) correction et reconstruction de routes (travaux de génie civil)
- c) entretien et renforcement d'ouvrages d'art (béton armé et maçonnerie)
- d) plantation d'arbres et arbustes en bordure des routes
- e) fourniture et pose de glissières de sécurité

Le Département cantonal des Travaux publics prie les entrepreneurs, désirant recevoir tout au long de l'année 1993 les documents de soumissions, de s'annoncer par écrit en précisant les travaux qui les intéressent auprès de l'Office des routes cantonales, case postale 1332, 2001 Neuchâtel, jusqu'au vendredi 11 janvier 1993.

Le chef du Département des Travaux publics: P. Hirschy

450-538

IMMOBILIER

Retraités! sécurisez votre logement

Bénéficiez des subsides de l'aide au logement en achetant votre appartement à SAINT-IMIER.

Exemple: 3 pièces, grand balcon, 2 caves.
Mensualité dès Fr. 653.- + charges.

☎ 032/91 25 45

28-440

A louer au Locle, rue Bellevue 8

Immédiatement ou pour date à convenir

deux appartements en duplex neufs

avec jardin et l'un avec terrasse.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Gérance Roulet-Bosshart-Gautschi

☎ 039/23 17 84

132-12263



HÔTEL DES TROIS-ROIS CH - 2400 LE LOCLE

Jeudi 10 décembre 1992, de 18 h à 20 h

Visite le jour même de 16 h 30 à 18 h

TRÈS BELLE VENTE AUX ENCHÈRES de diverses hoiries ANTIQUITÉS TABLEAUX BIJOUX

Extrait du catalogue:

- 1 vaisselier Louis XIII d'époque, noyer, 2 corps;
- 1 salon Louis-Philippe d'époque, 5 pièces;
- 1 dîner Limoges 56 pièces, assiettes «vieux Thoune»;
- 1 service argent massif «aux mugnets» 95 pièces.

Peintures: Matthey, Zysset, Grounauer, Grobety, Lermite, etc.

26 numéros de bijoux dont 1 diamant de 2,82 carats.

Renseignements et organisation:
Atelier du Lion-d'Or, Grand-Rue 20,
2400 Le Locle, tél. 039 31 64 54.

Autorisé et mandaté par l'autorité tutélaire

Le greffe du Tribunal du Locle

800283/4x4

IMMOBILIER

A louer au Locle

appartement de 3 1/2 pièces

quartier de l'Hôpital, 1er étage.
Libre tout de suite. Fr. 700.- +
Fr. 100.- de charges.

Pour les visites, s'adresser à la
GÉRANCE MÉTROPOLE,
avenue Léopold-Robert 75,
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 23 33.

132-12690

À LOUER

A La Chaux-de-Fonds
Rue Fritz-Courvoisier 34f dans un
immeuble neuf

4 1/2 PIÈCES

cuisine agencée, quartier tranquille
proche du centre ville, idéal pour les
enfants.

Libre tout de suite ou à convenir.
Loyer dès Fr. 1432.- + 157.- de
charges.

Pour tous renseignements.

28-488



Régie Immobilière

F. Bernasconi & Cie

2003 Neuchâtel

Clos-de-Serrières 31

Tel. 038 31 90 31

espace & habitat

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds
A l'ouest de la ville, rue du Locle

APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES AVEC LOGGIA

Hall d'entrée, cuisine entièrement
agencée, salle de bains W.-C.,
séjour, salle à manger, 2 chambres
à coucher, cave.

Prix de vente: Fr. 230 000.-

132-12186

Tel. 039/23 77 76-77

A vendre aux Breuleux
dans nouvel immeuble

APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES

Grand salon avec cheminée chauf-
fante, cuisine agencée, grande ter-
rasse. Conditions financières intéres-
santes.

☎ 032/93 43 46 (heures de bureau)

160-801205

A louer immédiatement
ou date à convenir

2, 3 pièces et 2 duplex

avec cuisine agencée, refaits à neuf.
Sis Hôtel-de-Ville 7 et 7a.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérance Roulet-Bosshart-Gautschi
☎ 039/23 17 84

132-12263

A louer,
à La Chaux-de-Fonds,
rue du Locle 1a

bel appartement 3 1/2 pièces de 80 m² au 6e

Cuisine agencée habitable,
balcon.

Fr. 990.- + charges.

Pour tous renseignements:

☎ 038/24 22 45

28-152

A louer superbe

appartement 6 pièces

Centre, calme, ensoleillé, balcon,
1er étage, jardin, 3 côtés. Pour juin 1993,
aussi usage prof. Garage.

Dans joli maison d'ordre

joli 3 1/2 pièces

2e étage, centre, ensoleillé. Fr. 924.-
charges comprises.

☎ 039/23 88 76.

132-500220

Grenier 2, à louer pour début 1993

APPARTEMENT DUPLEX

de 4 pièces, cuisine agencée, 2 salles d'eau, ascenseur.
Fr. 1700.- charges comprises.

Pour tout renseignement et visite, s'adresser à:

Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
Avenue Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 63 60

MEMBRE UNPI 132-12265

Diablerets

Appartement dans
chalet ancien,
4-5 pers., centre.
Location hebdom.

☎ 021 312 23 43

Logement City,
300 logements va-
cances!

18-1404/4x4

espace & habitat

À VENDRE

Au Locle
rue des Primevères dans un quartier
calme avec un ensoleillement
maximum et vue imprenable

APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES

avec garage. Cuisine agencée neuve,
salle de bains W.-C., cave.
Libre tout de suite.

Prix de vente: Fr. 300 000.-.

Au Locle
Situé à la rue Henri-Perret, quartier
calme avec ensoleillement
privilegié

APPARTEMENT 3 PIÈCES

Surface 64 m² avec cave, galetas,
jardin.

Prix de vente: Fr. 150 000.-.

Tel. 039/23 77 76-77

132-12186



À VENDRE

à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE LOCATIF

bien centré

comprenant 11 appartements de
2 et 3 pièces tout confort. Jardin
d'agrément. Prix intéressant.

S'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardiniers 87, ☎ 039/23 78 33

470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

espace & habitat

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds
AFFAIRE À SAISIR

MAGNIFIQUE PARCELLE DE 1100 m²

Avec chalet. zone résidentielle,
situation tranquille et ensoleillée,
avec garage et place de parc.
Possibilité de constructions de
maisons familiales.

Prix Fr. 390 000.-

132-12186

Tel. 039/23 77 76-77

BOURSE

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	340.-	344.-
Lingot	15.500.-	15.700.-
Vreneli 20.-	89.-	99.-
Napoléon	86.-	96.-
Souver new	111.-	121.-
Souver old	112.-	122.-

Argent

\$ Once	3,60	3,70
Lingot/kg	165.-	179.-

Platine

Kilo	16.750.-	17.000.-
------	----------	----------

CONVENTION OR

Plage or	15.500.-
Achat	15.130.-
Base argent	220.-

INDICES

	4/12/92	7/12/92
Swiss Index	1158,79	1163,91
SMI	1935,00	1955,90
Dow Jones	3288,68	3307,00
DAX	1522,16	1525,46
CAC 40	1781,68	1795,55
Nikkei	17295,60	17201,10

Les cours de clôture des bourses
suisses sont communiqués par le
groupement local des banques.

HORS BOURSE

	4/12/92	7/12/92
Calida	900.-	840.-
Ciment Portland	1380.-	1450.-
Kuoni	23000.-	23000.-

ACTIONS SUISSES

Adia p	202.-	200.-
Alusuisse p	370.-	369.-
Ascom hold. p	1070.-	1080.-
Baer hold. p	690.-	710.-
Baloise hold. n	1560.-	1540.-
BBC IA	3360.-	3430.-
B. C. C.	760.-	760.-
Bob p	2620.-	2560.-
BPS	640.-	645.-
Bührle p	350.-	345.-
C. F. N.	840.-	840.-
Ciba p	605.-	614.-
Ciba n	576.-	584.-
Ciba bp	577.-	582.-
Cortailod n	4210.-	4150.-
CS hold p	1910.-	1920.-
CS hold n	358.-	360.-
Elektrowatt	2050.-	2050.-
EMS-Chemie p	1700.-	1700.-
Georg Fischer p	705.-	690.-
Forbo p	1680.-	1705.-
Galenica bp	275.-	270.-
Holderbank p	494.-	496.-
Jelmoli	1170.-	1220.-
Landis n	385.-	380.-
Logitech	118.-	115.-
Merkur hold. p	3120.-	3215.-
Möven p	230.-	225.-
Nestlé p	1045.-	1075.-
Nestlé n	1060.-	1090.-
Nestlé bp	2070.-	2130.-
Neuchât. n	560.-	600.-
Reassur p	2380.-	2400.-
Reassur n	2310.-	2330.-
Roche p	5420.-	5470.-
Roche bj	3890.-	3950.-
Sandoz p	3030.-	3050.-
Sandoz n	3080.-	3080.-
Sandoz bp	2980.-	2970.-
SBS p	261.-	263.-
SBS n	252,50	263.-
SBS bp	251,50	252.-
Schindler p	3150.-	620.-
SGS bj	1230.-	1230.-

Sibra n	185.-	185.-
SMH 100	1400.-	1420.-
Sulzer n	545.-	546.-
Swissair p	475.-	445.-
Swissair n	411.-	410.-
UBS p	817.-	823.-
UBS n	166,50	167,50
W'thur p	2680.-	2660.-
W'thur n	2470.-	2500.-
Zurich p	1900.-	1925.-
Zurich n	1800.-	1830.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

	4/12/92	7/12/92
Abbott Labor	44.-	45.-
Aetna LF	67.-	68,25
Alcan alu	24,50	25.-
Amx	24.-	23,25
Am Cyanamid	83,25	84.-
Amoco	69,25	67,50
ATL Richf	150.-	154,50
ATT	66,50	67,25
Baker Hu	26,25	27,50
Baxter	48.-	48,25
Boeing	49.-	49,25
Caterpillar	74,75	75,75
Citicorp	26.-	27,25
Coca Cola	55,50	57.-
Du Pont	69,75	69,75
Eastm Kodak	57,25	59.-
Exxon	82,50	85,25
Gen Elec.	115,50	118,50
Gen Motors	46,50	48,25
Halliburton	42.-	42.-
Homestake	15.-	15.-
Honeywell	95,75	96,50
Inco Ltd	30,50	31.-
IBM	94,50	95.-
Liton	60,50	60,50
MMM	144.-	144,50
Mobil corp	84,25	86,75
Pacific Gas & El	44,50	45.-
Pesico	57,75	59,50
Pfizer	108,50	109.-
Phil Morris	115,50	116,50
Phillips pet	32,25	34.-
Proct Gamb.	76,25	77.-
Rockwell	37,50	38,25
Sara Lee	86,25	88,25
Schlumberger	83,75	85.-
Sears Roeb	64.-	64.-

Texaco	83,50	85,25
Unisys	14,25	14,50
Warner Lamb.	96,50	98,50
Waste Manag.	57,50	58.-
Woolworth	45,50	46,75
Anglo AM	25,75	26,50
Amgold	45.-	45,25
De Beers p	19,25	19,50
ABN Amro Hold.	38,50	39.-
Aegon NV	57,25	58,50
Akzo	108,50	110.-
Philips	17.-	17.-
Royal Dutch	117.-	117,50
Unilever NV	146.-	148,50
Allianz Hold n	1745.-	1

Personnel fédéral: le Conseil national cherche à geler les salaires

Adieu à l'indexation automatique

Les fonctionnaires fédéraux n'auront bientôt plus droit à la compensation automatique du renchérissement. Le Conseil fédéral pourra la réduire, tout au moins pour les salaires élevés, lorsque les finances publiques et la conjoncture économique sont mauvaises. C'est le contenu d'une motion que le Conseil national a adoptée hier par 117 voix contre 57. Le Conseil des Etats se prononcera sans doute dans le même sens.

Le renoncement à l'indexation automatique a été proposé par la Commission des finances du National dans le cadre du budget 1993. Pour son rapporteur Peter Hess (PDC/ZG), il n'y a pas de raison de privilégier les fonctionnaires fédéraux par rapport à ceux d'autres administrations ou aux salariés du secteur privé, auxquels la pleine compensation du renchérissement n'est accordée qu'en période de haute conjoncture. Compte tenu de la sécurité de leurs emplois, ce serait en outre un signe de solidarité vis-à-vis des chômeurs.

La motion a été combattue par le groupe socialiste. D'abord, le Parlement fédéral a décidé en juin dernier de maintenir l'indexation automatique pour les quatre ans à venir. Ensuite, sa réduction aurait des effets négatifs sur la conjoncture déjà morose. En outre, le personnel fédéral s'est déjà vu supprimer la compensation rétroactive et semestrielle du renchérissement, et ses conditions de travail empiraient à cause de la compression des effectifs. La solidarité ne joue jamais pour les fonctionnaires dans les bonnes périodes, a ajouté Jean Spielmann (PdT/GE). Tous les autres groupes politiques ont appuyé la motion. A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles, a dit Jean-Marc Narbel (PLS/VD). Il ne s'agit pas de supprimer la compensation du renchérissement, mais d'assouplir cet instrument. Plusieurs députés ont souligné la nécessité de maintenir le pouvoir d'achat dans les classes inférieures de traitement. Mais pour les hauts fonctionnaires, l'indexation équivaut à une augmentation réelle de salaire, ont-ils dit.

Le conseiller fédéral Otto Stich s'est prononcé pour la forme moins contraignante du postulat. «Nous entendons de toute façon assouplir la politique salariale de la Confédération», a-t-il dit. A l'appel nominal, une nette majorité a néan-



Otto Stich

Le ministre des Finances socialiste n'aura plus à indexer automatiquement les salaires.

moins décidé de transmettre la motion comme telle. Une motion similaire sera soumise au Conseil des Etats. Par 81 voix contre 44, le Conseil national a aussi chargé le

Conseil fédéral de procéder à un réexamen systématique des activités de l'administration débouchant sur un plan de rationalisation et de renonciation à certaines tâches.

Routes nationales

Grosse somme pour Neuchâtel

Le Conseil fédéral a attribué 1,15 milliard de francs aux cantons pour la construction de routes nationales durant les quatre prochaines années, sur la base du plan financier actuel de la Confédération. 80% de cette somme ira à des travaux déjà en cours. Neuchâtel reçoit 80% des 500 millions prévus pour la construction des tunnels sous La Vue-des-Alpes.

Les tunnels constituent la majeure partie des travaux en cours. Le plus coûteux est l'ouvrage de contournement de Locarno (575 millions, dont 77% pris en charge par la Confédération). Il est suivi par la J20 dans le canton de Neuchâtel, à raison de 400 millions. Les coûts des autres travaux en cours, tous en Suisse alémanique, oscillent entre 130 et 45 millions de francs.

Parmi les nouveaux projets, seule la route de distribution urbaine à Delémont est située en Suisse romande. Elle coûtera 40 millions et la Confédération s'acquittera de 81% de cette somme.

Le projet le plus cher est à Saint-Gall: 250 millions pour la nouvelle liaison entre Wangen et Schmerikon. Les autres projets coûteront entre 35 et 15 millions de francs. (ap)

BRÈVES

Initiative sur l'assurance-maladie Socialistes battus

Le Conseil national s'est prononcé hier soir par 76 voix contre 46 pour le rejet de l'initiative socialiste qui propose des cotisations d'assurance-maladie basées sur la capacité financière des assurés. La majorité lui a préféré la révision totale de l'assurance-maladie, actuellement en chantier.

Essence Deux centimes de moins

Le prix de l'essence et du diesel baissera de deux centimes aujourd'hui en Suisse. Les prix plafond à la colonne seront désormais de 1,03 francs pour le litre de sans plomb, de 1,12 francs pour la super et de 1,09 francs pour le diesel.

Député UDC zurichois Stoller tombe

Werner Stoller, député démocrate du centre au Grand conseil zurichois, a annoncé hier au parlement cantonal qu'il se retirait. Cet hôtelier avait récemment caviardé des fiches d'instituteurs du Département de l'éducation publique pour faire croire qu'elles contenaient des renseignements confidentiels. Egalement impliqué dans l'affaire, le député du parti des automobilistes Bruno Bösel reste au Grand conseil, avec la «pleine confiance» de son parti.

Budget 1993 des PTT Le National approuve

C'est à la quasi-unanimité, par 123 voix contre 5, que le Conseil national a approuvé hier le budget 1993 des PTT. Tous les groupes politiques se sont félicités de voir la Régie sortir enfin des chiffres rouges, avec un bénéfice prévu de près de 107 millions de francs. Nombre d'orateurs ont toutefois regretté que l'équilibre financier ne puisse être atteint sans ponctions supplémentaires dans le portemonnaie des usagers.

Crédit Suisse Changement de tête

Le président de la direction générale du Crédit Suisse et de CS Holding, Robert Jeker, quittera ses fonctions à fin mars 1993. Robert Jeker sera remplacé dès le 1er janvier par Josef Ackermann, actuellement membre de la direction générale.

Les milieux économiques lancent leurs pronostics

Avenir plutôt sombre

Après la décision suisse «de s'exclure du plus grand marché intérieur du monde», les économistes des trois grandes banques suisses brossent un tableau plutôt sombre de l'avenir économique du pays et des perspectives de croissance. Ils s'attendent à un nouveau recul du produit intérieur brut (PIB) et à une augmentation du taux de chômage, comme l'a indiqué hier Aloïs Bischofberger, chef de la division des études économiques du Crédit Suisse.

Le rejet de l'EEE ne plongera pas la Suisse dans une profonde récession, mais le pays va toutefois entrer dans une phase difficile. En participant à l'EEE, la Suisse aurait fait un pas décisif vers l'amélioration de sa compétitivité, analysent les économistes des grandes banques.

UN ACCÈS BEAUCOUP PLUS DIFFICILE

En refusant de participer à l'EEE, marché qui a absorbé l'an dernier 65% de ses exporta-

tions, la Suisse a perdu de son attrait en tant que place économique. L'accès à ce marché sera plus difficile, après le résultat de la votation de dimanche. 1993 sera d'autant plus une année de récession conjoncturelle. Le PIB, comme les deux années précédentes, diminuera, annonce Aloïs Bischofberger. Au mieux, il ne progressera que de 1%, si les investissements cessent de reculer en 1994, «ce qui peut paraître optimiste».

Le recul des investissements en biens d'équipement devrait être de quelque 3%, après une chute de 10% en 1992. Dans le secteur de la construction, les

banquiers estiment que la baisse des investissements se montera à 2%, car la reprise se fera attendre surtout dans la construction d'immeubles commerciaux et industriels.

La consommation privée diminuera de 1,5%. Perte d'emplois, recul des revenus, augmentations d'impôts et des cotisations d'assurances provoqueront un tassement de la demande.

Le taux de chômage augmentera encore l'année prochaine et atteindra en moyenne près de 5%, pronostiquent les économistes. (ats)

Franc stable

Contrairement à toute attente, les marchés des devises et des actions n'ont pas réagi négativement au rejet de l'EEE. Le cours du franc suisse s'est apprécié face aux principales devises, après une ouverture en baisse. Cela a donné du courage aux marchés des actions. Les titres des groupes multinationaux ont profité en particulier de la hausse. «Les marchés des changes ont la mémoire courte», a commenté un opérateur. (ats)

Spécialistes du droit constitutionnel sceptiques

Un mini-EEE pour les Romands? Constitutionnellement impossible!

Un mini-Espace économique européen pour les cantons romands est peu envisageable selon le droit actuel. Les possibilités d'octroyer un statut particulier à la Suisse romande sont peu nombreuses, estiment les spécialistes du droit constitutionnel. De plus, une telle initiative creuserait encore le fossé entre les régions linguistiques.

Selon l'article 9 de la Constitution fédérale, seule la Confédération est compétente pour conclure des alliances et des trai-

tés politiques ou commerciaux avec des Etats étrangers. Exceptionnellement, les cantons ont le droit de conclure des accords internationaux, à condition qu'ils ne contiennent rien de contraire à la Confédération ou aux droits d'autres cantons.

La Constitution limite également sévèrement les possibilités quant au contenu de tels accords. Seuls en effet peuvent être signés par les cantons des traités concernant les rapports de voisinage ou de police et l'économie

publique. Dans ce dernier cas, il s'agit avant tout de conventions fiscales.

Les cantons ne peuvent pas traiter directement avec un autre Etat sans passer par la Confédération. Des négociations directes sont possibles uniquement avec les autorités locales inférieures et les employés d'un Etat étranger. Les traités avec les cantons doivent être approuvés par le Conseil fédéral ou en tout cas par l'Assemblée fédérale. (ap)

Les médias en deuil

J.-P. Chuard n'est plus

Jean-Pierre Chuard, directeur du Centre romand de formation des journalistes (CRFJ) est décédé dans la nuit de dimanche, a annoncé hier le CRFJ. Agé de 64 ans, le défunt avait contribué fortement à développer la formation professionnelle des journalistes romands.

Titulaire d'une licence en lettres, Jean-Pierre Chuard s'est lancé dans le journalisme en 1954 comme correspondant de diverses publications vaudoises. Passé à «L'Impartial» en 1957, Jean-Pierre Chuard devient ensuite correspondant à Berne de la «Tribune de Lausanne» (aujourd'hui «Le Matin») et de la «Feuille d'Avis de Lausanne»

(devenue «24 Heures»). En 1963, il prend la responsabilité de la rubrique vaudoise de ce grand quotidien, avant d'en être nommé rédacteur en chef adjoint en 1967.

Dès 1982, Jean-Pierre Chuard a pris la direction du Centre romand de formation des journalistes, institution paritaire dont il a notablement développé les activités. Parallèlement, à partir de 1979, il a donné des cours de journalisme à l'Université de Neuchâtel.

Jean-Pierre Chuard devait prendre sa retraite à la fin de l'année. Pour lui succéder, le CRFJ avait nommé en septembre dernier Daniel Cornu, ancien rédacteur en chef de la «Tribune de Genève». (ats)

L'exigence pour credo

Quand nous avons appelé Jean-Pierre Chuard à la direction de la Formation professionnelle des journalistes, nous savions pouvoir compter sur l'expérience d'un confrère aux compétences indiscutées et aux qualités humaines indiscutables.

Nous ne savions pas que son charisme et son dévouement à la cause du journalisme l'entraîneraient aux limites de ses forces tant était grand son souci de répondre à l'attente de tous.

Jean-Pierre Chuard n'est plus et la profession est en deuil.

Il a marqué de sa personnalité, tout à la fois forte et bienveillante, des centaines de stagiaires qui ont suivi les cours de formation professionnelle qu'il dirigeait depuis 1982.

Nous lui sommes tous redevables d'avoir su enseigner, sinon faire comprendre, les difficiles exigences éthiques d'un métier dont il avait maîtrisé pratiquement toutes les disciplines avec une rare compétence.

Derrière une bonhomie apparente, on pouvait découvrir

un homme excessivement soucieux de ce que les artisans nomment «la belle ouvrage». Jean-Pierre Chuard pensait que la bienfaisance d'un article pouvait toujours être enrichie d'un mot plus précis ou d'une formulation plus concise. «Quand on fait bien, disait-il, il n'y a pas de raison de renoncer à faire mieux!». Cette discipline a été une ligne de conduite sa vie durant, d'où cette anxiété sous-jacente que l'on pouvait observer chez lui pour autant que l'on voulût bien y prêter attention.

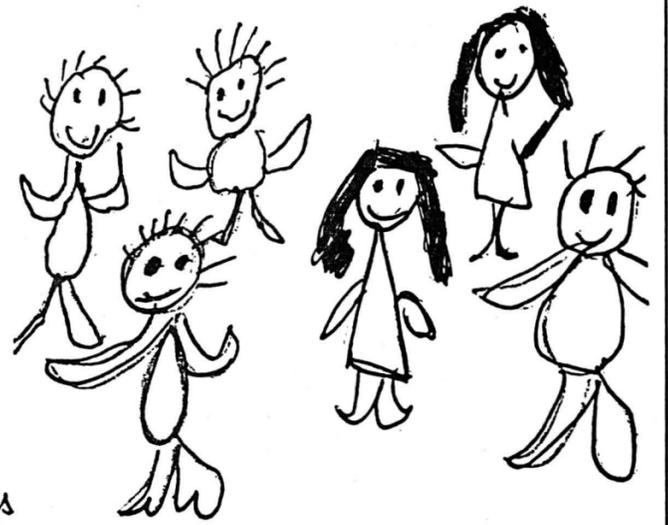
Les sacrifices qu'il a consentis en faveur de la formation professionnelle lui ont beaucoup coûté et, bien que sa santé s'en fût trouvée altérée, il n'a pas relâché ses efforts tout simplement par souci du devoir à accomplir.

Cette ultime leçon nous rend son deuil d'autant plus douloureux.

A sa famille, à Corinne, qui fut notre locataire, «L'Impartial» présente les condoléances dues à la mémoire d'un ancien collaborateur qui a marqué le titre de son souffle.

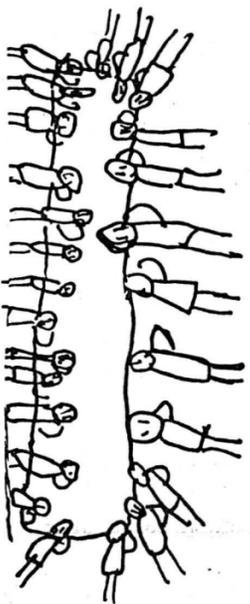
Gil BAILLOD

Au chalet des Saneys nous sommes arrivés
 Pour y passer quelques journées
 Chalet des Saneys
 Petit chalet perdu dans la forêt
 Ah! que nous étions contents
 De pouvoir y faire un camp!
 Nous nous sommes installés
 Et nous avons bien rigolé.
 La cuisinière nous faisait de bons dîners
 Et nous nous sommes régales..
 Le soleil était de la partie
 Nous avons fait un rallye.
 Ah! ce qu'on s'est bien amusés
 La classe 2B!

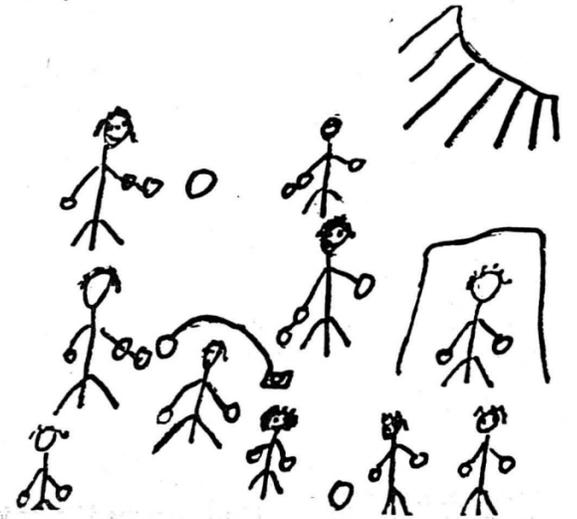
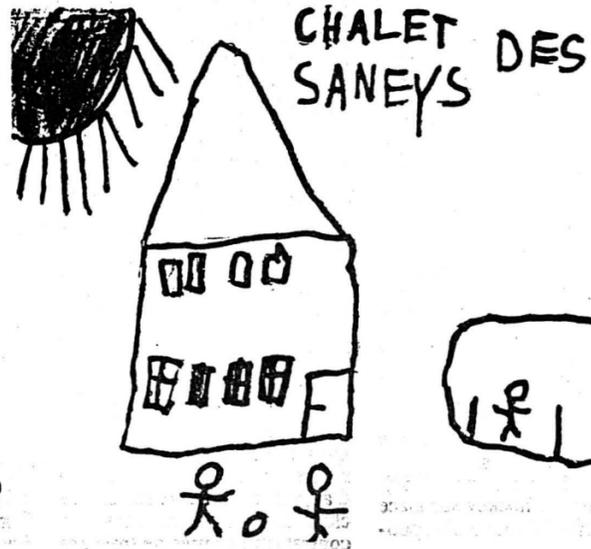


Le rallye était très
 bien
 Les dragons étaient
 les premiers

Par
 la classe 2B
 D.-JeanRichard



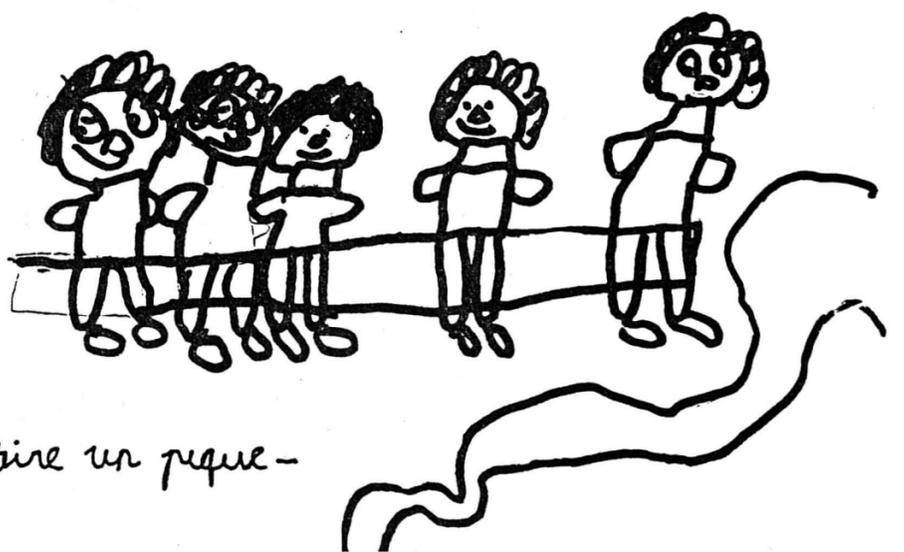
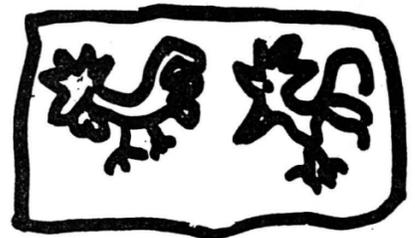
Vendredi
 les parents
 sont venus le
 goûter.



On a visité la ferme
 Il y avait beaucoup d'animaux



Le bûcheron
 nous a
 montré
 sa
 tronçonneuse.



Nous sommes allés faire un pique-
 nique au Poulx

Hockey sur glace - Première ligue, groupe 3: le HC Sierre panse encore ses plaies

Reculer pour mieux sauter

La saison précédente, s'il y a eu un club qui a fait jaser, c'est bien le HC Sierre. Trois entraîneurs et neuf étrangers (!!!) n'ont pu empêcher les Valaisans de connaître les affres de la relégation en première ligue. Quelques mois plus tard, on panse encore ses plaies du côté du Graben. Là-bas également, les caisses résonnent désespérément vide. Ce championnat devrait toutefois permettre aux Sierrois de repartir sur des bases saines et de tirer définitivement un trait sur un exercice 91-92 calamiteux. Et de retrouver le plus rapidement possible la ligue nationale.

Par
Gérard STEGMÜLLER

Force est de reconnaître que le groupe 3 de première ligue est composé d'anciens ténors du hockey sur glace helvétique. La Chaux-de-Fonds, GE Servette, Sierre et Viège sont des équipes qui, il fut un temps, avaient droit au chapitre dans le haut de la hiérarchie.

Mais les hommes, à l'instar de la caravane, passent et c'est la chute, inexorable. Dans le cas qui nous concerne, celui du HC Sierre, il faut admettre que les Valaisans ont culbuté à la suite d'une véritable gabegie, d'une succession de maladroites et de règlements de comptes personnels. Les dégâts se sont hissés à la hauteur de la déroute.

PLUS DE DEUX MILLIONS DE DETTES

Pour remettre le club d'aplomb, les dirigeants sierrois ont confié les rênes de l'équipe fanion à l'ancien international Aldo Zenhäusern (94 sélections), un type qui connaît la maison dans ses moindres recoins. Un Zenhäusern qui revient aux commandes, après avoir effec-

tué l'interim entre Ebermann et Schumacher il y a à peine quelques mois.

Autre retour, celui de Martial Clavien en tant que manager, ou directeur technique, c'est selon. Clavien refait surface à un poste qu'il avait occupé durant huit saisons. Les bonnes saisons. Benedikt Zablöchner, l'homme qui s'est retrouvé au centre de toutes les polémiques, a été prié de prendre ses cliques et ses claques. C'est néanmoins le Grison qui s'est occupé du recrutement pour mener à bien l'exercice en cours. «Avec ces joueurs, la promotion est réalisable» déclarait Zablöchner à un magazine spécialisé au moment de rendre son tablier.

Mais si Sierre est resté plus de trente ans en ligue nationale, effectuant des navettes entre la LNA et la LNB, les dirigeants valaisans ne veulent pas forcément brusquer les choses. Ils ne cracheraient pas sur une ascension mais ils ne tiennent pas non plus à précipiter les choses.

D'autant que la dette du club s'élève - officieusement - à 2,2 millions de francs.

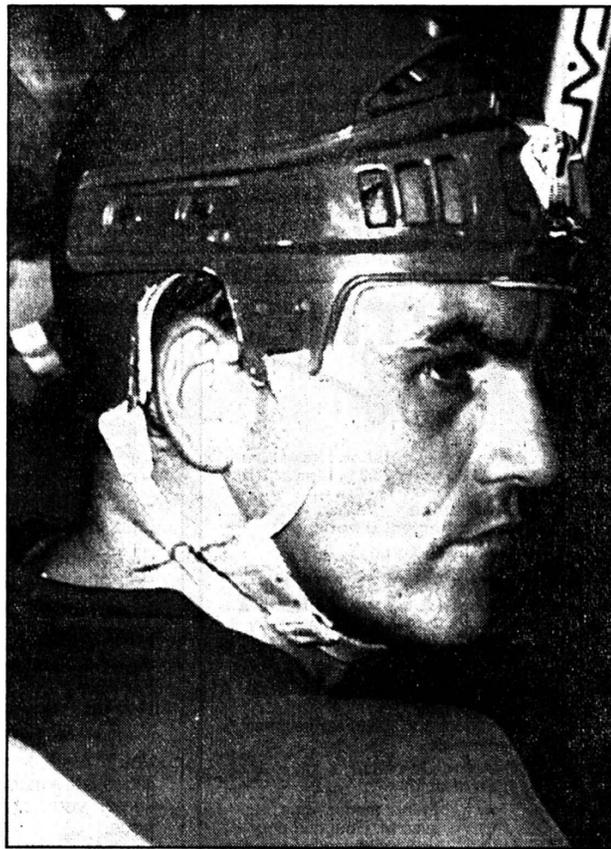
SITUATION SPÉCIALE

Il fut un temps où Sierre avait les moyens de ses ambitions. Des gars de la trempe de l'Américain Miller, des Canadiens Dubé et Métivier ont enflammé la patinoire du Graben. Mais l'histoire du club restera à tout jamais liée avec la venue en Valais de la star des Canadiens de Montréal, Jacques Lemaire, âgé à l'époque de 35 ans.

Durant deux saisons (79-81), ce monstre du hockey sur glace remplissait à lui tout seul la patinoire.

Et dure fut la chute. Avec un budget de 800.000 francs pour l'ensemble du club, Sierre - qui a obtenu le meilleur classement de son histoire en 1986 lorsqu'il termina quatrième en LNA avec à la barre un certain Frantisek Vanek - est redevenu modeste. Aldo Zenhäusern et Martial Clavien ne sont pas liés contractuellement. Ni l'un ni l'autre ne savent combien ils toucheront d'argent pour leur dévouement.

Sur le papier, la formation sierroise fait figure d'épouvantail. A l'exception de six juniors, les autres membres (21 au total) ont déjà évolué en ligue nationale et possède une certaine expérience. On pense tout de suite



Jacques Lemaire

La star canadienne a laissé un souvenir impérissable au Graben.

au gardien Philippe Erisman, qui a décidé de ne pas quitter le navire, malgré bon nombre d'appels du pied émanant de clubs huppés. Mais dans son contrat d'une durée de trois ans figurent plusieurs clauses, dont une qui dit qu'il peut aller voir ailleurs si Sierre végète trop longtemps en première ligue.

A ce jour, Sierre possède une moyenne à domicile avoisinant les 2000 spectateurs. Le potentiel public existe bel et bien. Comme à La Chaux-de-Fonds. Encore un point commun entre deux clubs à la recherche de leur glorieux passé. La roue tournera-t-elle?

G.S.

Merci quand même!

La saison dernière, 85 étrangers au total ont trouvé de l'embauche - certains de façon très éphémère - auprès des vingt clubs helvétiques qui militent en ligue nationale. Sierre avait vu les choses en grand puisque neuf mercenaires avaient rallié le Valais. A l'époque, les dirigeants du Graben étaient comparés à de vulgaires marchands de détail. C'est d'ailleurs à la suite de ces péripéties que la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) a modifié le règlement, autorisant les clubs à n'engager en tout et pour tout «que» quatre joueurs de nationalité étrangère sur la longueur d'un championnat.

Merci qui?

G.S.

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Ajoie - Zoug
Bienne - Lugano
Coire - Kloten
FR Gottéron - Ambri-Piotta
Zurich - Berne

CLASSEMENT

1. FR Gottéron	21	13	3	5	89	65	29
2. Kloten	21	14	0	7	100	59	28
3. Berne	21	13	2	6	95	75	28
4. Zoug	21	13	1	7	96	67	27
5. Ambri	21	12	2	7	78	67	26
6. Lugano	21	12	1	8	82	70	25
7. Bienne	21	8	3	10	77	90	19
8. CP Zurich	21	7	2	12	66	76	16
9. Ajoie	21	5	0	16	62	110	10
10. Coire	21	1	0	20	50	116	2

LNB

Ce soir

20.00 Bülach - Lyss
Herisau - Olten
Langnau - Rapperswil
Lausanne - Davos
Martigny - Thurgovie

CLASSEMENT

1. Davos	20	14	0	6	91	59	28
2. Rappersw.	20	11	3	6	89	69	25
3. Herisau	20	12	1	7	82	72	25
4. Bülach	20	11	3	6	76	76	25
5. Martigny	20	12	0	8	80	57	24
6. Olten	20	10	3	7	86	63	23
7. Lausanne	20	8	0	12	70	74	16
8. Langnau	20	7	1	12	65	83	15
9. Thurgovie	20	6	0	14	58	101	12
10. Lyss	20	3	1	16	057	100	7

PREMIÈRE LIGUE, Groupe 2

Ce soir

20.00 Moutier - Grindelwald
20.15 Unterseen - Wicken

Demain soir

20.00 Soleure - Adelboden
Worb - Langenthal

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Ce soir

20.00 La Chaux-de-Fonds - Sierre
GE Servette - Yverdon
Nendaz - Star Chx-de-Fds
20.15 Saas-Grund - Viège

Demain soir

20.00 Villars - Fleurier
Star Lausanne - Champéry

CLASSEMENT

1. Chx-de-Fds	10	9	1	0	56	18	19
2. GE Servette	10	8	0	2	63	18	16
3. Sierre	10	8	0	2	62	20	16
4. Viège	10	6	1	3	47	25	13
5. Fleurier	10	6	1	3	54	48	13
6. Saas Grund	10	5	2	3	35	37	12
7. Villars	10	5	1	4	45	38	11
8. Star Chx-Fds	10	4	0	6	40	54	8
9. Star Laus.	10	2	1	7	25	49	5
10. Yverdon	10	2	0	8	28	55	4
11. Champéry	10	1	1	8	29	69	3
12. Nendaz	10	0	0	10	23	76	0

Tennis

L'aventure n'est pas terminée

Le rideau est tombé sur Fort Worth, où Jakob Hlasek et Marc Rosset n'ont donc pas réussi à battre les Etats-Unis de John McEnroe (photo Keystone) en finale de la Coupe Davis. Reste que les deux Suisses, s'ils peuvent regretter d'avoir manqué certains points importants à des moments-clés (notamment dans le double), n'ont rien à se reprocher. Et l'aventure continue...



Page 11

Football

«J'espérais mieux»

NE Xamax est à l'heure du bilan. Et si l'équipe d'Ulli Stielike a fini par assurer son appartenance à l'élite, elle n'en a pas moins répondu à l'attente de son entraîneur. L'Allemand de La Maladière déplore le manque de panache de ses gars... tout en étant convaincu de leurs possibilités. Bilan et statistiques.

Page 13

Le coup de fil aux entraîneurs

Choc aux Mèlèzes

Dans le groupe 3 de première ligue, la onzième ronde du championnat agendée ce soir et demain coïncidera avec la fin du premier tour. Solide leader, le HCC reçoit Sierre, l'un des gros bras du groupe, dans quelques heures aux Mèlèzes. Un choc au sommet qui promet.

«Les Valaisans jouent bien défensivement, prévient Riccardo Fuhrer. Ce soir (ré: hier), nous allons visionner la vidéo du match que nous avons perdu contre eux 1-4 lors de la période de préparation.» Le boss chaux-de-fonnier est bien évidemment satisfait de la tenue de son équipe, toujours invaincue à ce jour. «Je suis surtout content pour les gars qui travaillent dur. Et face à Sierre, comme on risque de trouver beaucoup de résistance, ils vont se surpasser» assure le Bernois qui va entamer la partie avec trois blocs.

STAR CHEZ LA LANTERNE ROUGE

Jamais deux sans trois. A Nendaz, Star Chaux-de-Fonds de-

vrait normalement aligner sa troisième victoire en autant de rencontres. Normalement, car le néo-promu valaisan court toujours après son premier point. «Ce serait bête, au moment où l'équipe trouve peu à peu ses marques, que nous commettions un faux pas» juge Tony Neininger.

Demain soir, Fleurier se déplacera à Villars. «Ce sera un bon test pour nous avant d'affronter le HCC et GE Servette» glisse Jean-Michel Courvoisier. Avant le derby de vendredi, les Fleurisans espèrent bien comptabiliser deux nouvelles unités.

AJOIE ET SA BÊTE NOIRE

En LNA, jamais le HC Ajoie n'est parvenu à grappiller le moindre point au CP Zoug. Ce soir à Porrentruy, les Jurassiens essayeront de rectifier le tir. «Si nous mettons plus de rage de vaincre devant le but que contre Kloten, le coup est jouable» lance Richmond Gosselin.

G.S.

Du côté des juniors

Juniors A2: Neuchâtelois battus

Juniors A1: Neuchâtel YS - St-Imier 7-1. GE Servette - Gottéron 7-1. Martigny - Viège 5-6. Fleurier - Yverdon 7-4. St-Imier - Martigny 3-10. FR Gottéron - Meyrin 5-3. Viège - Fleurier 5-3.

Classement: 1. Viège 14-24. 2. Martigny 13-22. 3. Neuchâtel YS 11-16. 4. Fleurier 13-15. 5. GE Servette 14-14. 6. Yverdon 11-9. 7. FR Gottéron 13-9. 8. Meyrin 11-7. 9. Star Lausanne 10-5. 10. St-Imier 12-1.

Juniors A2: groupe 1. - Franches-Montagnes - Moutier 7-6. Neuchâtel YS - Léman 2-5. Vallée de Joux - La Chaux-de-Fonds 10-1. Tramelan - Ponts-de-Martel 22-5. Classement: 1. Tramelan 8-14. 2. Franches-Montagnes 7-12. 3. Vallée de Joux 7-10. 4. La Chaux-de-Fonds 8-10. 5. Moutier 7-8. 6. Léman 8-6. 7. Neuchâtel YS 8-2. 8. Ponts-de-Martel 9-0.

Novices A1: Ajoie - FR Gottéron 0-4. Lausanne - Villars-Leysin 11-2. Sierre - GE Servette 5-0. La Chaux-de-Fonds - Martigny 8-8. FR Gottéron - Lausanne 6-1. Classement: 1. Martigny 9-15. 2. Sierre 9-14. 3. Lausanne 9-14. 4. FR Gottéron 8-12. 5. GE Servette 9-8. 6. Ajoie 9-4. 7. La Chaux-de-Fonds 9-3. 8. Villars-Leysin 8-0.

Novices A2: groupe 1. - Franches-Montagnes - Tramelan 5-13. Saint-Imier - Moutier 3-3. Neuchâtel YS II - La Chaux-de-Fonds 3-15. Fleurier - Saint-Imier 4-7. Classement: 1. Saint-Imier 7-13. 2. Neuchâtel YS 7-12. 3. Moutier 8-11. 4. Yverdon 7-10. 5. Tramelan 8-9. 6. Fleurier 7-7. 7. Le Locle 6-5. 8. La Chaux-de-Fonds 7-3. 9. Les Franches-Montagnes 7-2. 10. Neuchâtel YS II 8-0.

Minis A1: La Chaux-de-Fonds - Martigny 2-3. Léman - GE Servette 5-5. Meyrin - Sierre 0-13. Classement: 1. Ajoie 7-14. 2. Sierre 8-13. 3. GE Servette 8-10. 4. Martigny 8-9. 5. FR Gottéron 7-6. 6. Villars-Leysin 7-6. 7. Lausanne 7-6. 8. Meyrin 6-4. 9. La Chaux-de-Fonds 7-3. 10. Léman 7-1.

Minis A2: groupe 1. - Neuchâtel YS I - Franches-Montagnes 6-3. Tramelan - Neuchâtel YS II 2-0. Moutier - Ajoie II 7-2. Fleurier - St-Imier 7-2. La Chaux-de-Fonds - Yverdon 0-14. Classement: 1. Yverdon 8-16. 2. Neuchâtel YS I 8-14. 3. Tramelan 8-12. 4. Fleurier 8-10. 5. Franches-Montagnes 8-10. 6. Moutier 8-7. 7. Ajoie 8-6. 8. Neuchâtel YS II 8-3. 9. Saint-Imier 8-2. 10. La Chaux-de-Fonds 8-0.

Moskito A1: Sierre - Lausanne 2-1. Martigny - Ajoie 4-1. Léman - La Chaux-de-Fonds 5-2. GE Servette - Franches-Montagnes 1-1. GE Servette - Sierre 4-2. Lausanne - Ajoie 4-1.

Classement: 1. Sierre 8-14. 2. Servette 8-11. 3. Martigny 8-11. 4. FR Gottéron 7-9. 5. Franches-Montagnes 8-8. 6. Lausanne 8-7. 7. Léman 8-6. 8. La Chaux-de-Fonds 8-5. 9. Meyrin 7-4. 10. Ajoie 8-3.

Moskito A2: groupe 1. - Vallée de Joux - Tramelan 6-1. Moutier - Les Ponts-de-Martel 7-4. Fleurier - Ajoie 5-3. Yverdon - FR Gottéron 10-2.

Classement: 1. Yverdon 7-14. 2. Ponts-de-Martel 7-12. 3. Neuchâtel YS 7-10. 4. Vallée de Joux 7-7. 5. Fleurier 8-7. 6. Moutier 7-5. 7. Tramelan 7-5. 8. Ajoie 7-4. 9. FR Gottéron 7-0.

Moskito B: groupe 1. - Neuchâtel YS - Franches-Montagnes 3-5. Saint-Imier - La Chaux-de-Fonds 9-0. Saint-Imier - Le Locle 0-5.

Classement: Saint-Imier 7-12. 2. Franches-Montagnes 6-9. 3. Le Locle 5-6. 4. La Chaux-de-Fonds 6-2. 5. Neuchâtel YS 6-1.

MAÇON-PEINTRE

qualifié vous propose tous ses travaux. Travail soigné à prix compétitifs. Devis sans engagement. Ecrire ou téléphoner.

Ronald Wittwer
France 20, 2400 Le Locle
☎ 039/31 47 13

470-102251

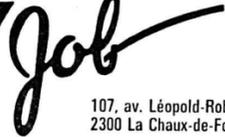
Cabinet dentaire à Saint-Imier, cherche

aide en médecine dentaire

Date d'entrée à convenir.
Dr Pieri, 2610 Saint-Imier,
☎ 039/41 46 06

6-524643

PARTNER



107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

A la hauteur de vos ambitions!
Mandatés par l'un de nos clients, nous recherchons un

aide-mécanicien

- connaissance du tournage conventionnel sur Schäublin 102
- avantages sociaux de premier ordre
- salaire attractif, place stable

Alors, contactez M. Dougoud pour de plus amples renseignements.

470-176

Tél. 039/23 22 88

pharmacie pillonel

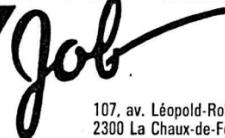
Laboratoire homéopathique
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 46 46-47

aide en pharmacie diplômée

(Discrétion assurée).

132-12396

PARTNER



107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

A la recherche d'un changement d'horizon?
Nous recherchons un

POLISSEUR

- 3 ans d'expérience minimum
- maîtrise de l'avivage, préparation, polissage des boîtes acier/or
- engagement immédiat ou date à convenir
- prestations sociales et salaire attractifs
- place stable

Offrez-vous le plaisir de bien choisir!

Prenez rendez-vous avec M. Dougoud pour une entrevue d'information en toute discrétion.

470-176

Tél. 039/23 22 88

L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL



POUR LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Un(e) ingénieur informaticien

suppléant chargé de l'informatique

au Service cantonal des ponts et chaussées, à Neuchâtel.

- Exigences:
- nationalité suisse ou permis C,
 - diplôme d'ingénieur ETS ou diplôme universitaire

Profil recherché:

- expérience de quelques années dans le domaine informatique en qualité de responsable de projets,
- maîtrise de quelques unes des techniques suivantes: micro-informatique, UNIX, réseaux, programmation en COBOL, SGBD (ORACLE), MERISE,
- aptitude à diriger une équipe,
- sens des responsabilités, esprit d'initiative et goût de la communication.

Mission principale:

- participation à l'élaboration du nouveau plan directeur de l'informatique du service et mise à niveau périodique de celui-ci,
- définir les nouvelles applications et assumer la responsabilité de leur développement,
- participation au développement et à la mise en place d'un réseau interne d'une soixantaine de postes connecté au réseau informatique cantonal,
- gestion du futur réseau (ressources, utilisateurs, sécurité, anomalies, performances),
- participation à l'administration du serveur de groupes (système UNIX).

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: de suite ou date à convenir.

Délai de postulation: 18 décembre 1992.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

Société de service située dans les Montagnes neuchâteloises cherche

SECRÉTAIRE

à temps complet pour travaux variés de secrétariat. Formation: CFC ou diplôme commercial.

Expérience professionnelle:

- traitement de texte Wordperfect;
- quelques années d'expérience seraient un avantage.

Nationalité: suisse ou permis valable.

Date d'entrée: début mars 1993.

Veillez adresser vos offres de services complètes (lettre manuscrite, curriculum vitae, copies de certificats, autres), sous chiffres 470-001 à ASSA Annonces Suisses SA, av. Léopold-Robert 31, 2301 La Chaux-de-Fonds 1.

IL EST JUSTE DE SOULAGER

Madame, Monsieur, Actuellement, seriez-vous soulagé(e) d'avoir une activité complémentaire **INDÉPENDANTE** qui pourrait devenir par la suite principale?

Pour votre famille, seriez-vous soulagé(e) d'être:

- remboursé(e) de vos cotisations de caisse maladie en cas d'arrêt de travail pour raison de santé, jusqu'à un plafond de 8000 fr.;
- défendu(e) juridiquement en cas de litige avec un assureur;
- aidé(e) pour la cotisation de la caisse maladie en cas de chômage de longue durée;
- conseillé(e) pour votre épargne;
- couvert(e) par une police multirisque qui regroupe les principales assurances de la famille.

Seriez-vous attiré(e) pour ainsi soulager les familles de notre groupement?

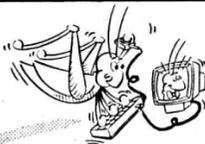
Si OUI, merci d'adhérer à l'association.

Monsieur Bernard Bergeon
Groupement du Personnel et Famille de l'Industrie (GPFI)
Rue du Progrès 5
2300 La Chaux-de-Fonds

Votre curriculum vitae accompagné d'une photo, d'une lettre manuscrite, pour ensuite découvrir si vous serez, vous aussi, soulagé(e) en collaborant avec nous.

28-513862/4x4

La perfection!



Pour une entreprise de la région à l'avant-garde du progrès. Nous avons pour mandat de lui trouver son

CONTRÔLEUR «ASSURANCE QUALITÉ»

Apte à prendre en charge les problèmes de qualité des produits manufacturés en tenant compte:

- du savoir-faire de la société
- des possibilités de fabrication
- des exigences des clients

En plus des connaissances de base en mécanique ou en électronique, cette personne devra posséder le cours qualité No 2 et pouvoir s'exprimer en allemand ou en anglais (technique) du à l'internationalisation de la clientèle de notre mandat.

Mieux qu'un descriptif de poste, contactez Patrice Blaser qui conviendra d'un entretien avec vous.

132-12610

31, av. Léopold-Robert
(Tour du Casino)
2300 La Chaux-de-Fonds
Neuchâtel 038/25 13 16



CEC

BOÎTES OR ARGENT ET ACIER
BRACELETS OR ET ACIER
CRÉATIONS DE MODÈLES RÉSERVÉS

POLISSEURS COMPLETS

justifiant de quelques années de pratique dans le polissage et de l'avivage de la boîte de montre

RÉGLEURS MACHINES CNC

avec CFC mécanicien de précision pour travail en équipes (2x8).

EMBOÎTEURS QUALIFIÉS

pour contrôle et visitage du produit terminé.

Nous offrons:

- emploi stable;
- horaire libre;
- salaire en fonction des capacités;
- de bonnes prestations sociales.

Les personnes de nationalité suisse ou étrangère titulaires d'un permis de travail valable, sont invitées à nous faire parvenir leur offre de service écrite ou téléphonique à l'adresse suivante:

CEC SA, service du personnel
M. Gilles BOISSEININ
Rue Numa-Droz 163-165
2306 LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 42 23

132-12499

Garage et Carrosserie du Collège
Distributeur officiel
Maurice Bonny sa
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 40 45
24 29 - rue du Collège

Nous cherchons pour compléter notre équipe

tôlier en carrosserie
(sans permis s'abstenir)

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact par téléphone au 039/28 40 45 ou d'adresser leur offre écrite munie des documents usuels à:
Direction Garage M. Bonny SA
Rue du Collège 24
2300 La Chaux-de-Fonds

132-12008

OPEL

Pour une entreprise de la région nous cherchons:

un ou une employé(e) de bureau

- sachant être autonome dans son travail;
- bilingue français-allemand;

pour:

- planification et ordonnancement;
- suivi de séries;
- contact avec les fournisseurs.

Si vous vous sentez concerné(e) par ce profil, appelez Mario De Bortoli

ADIA INTERIM SA, service de placement
Léopold-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 91 33.



470-436

Pour compléter notre corps enseignant à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons des

PROFESSEURS-ANIMATEURS

pour quelques heures de cours hebdomadaires dans les matières suivantes:

- ANGLAIS
- DECOUVERTE ET DEGUSTATION DES VINS

Les candidat(e)s voudront bien envoyer leur offre détaillée à la conseillère pédagogique

Ecole-club Migros
Neuchâtel-Fribourg
rue Jaquet-Droz 12
2300 La Chaux-de-Fonds



tapez * 4003#



28-92

EXPOSITION PERMANENTE

Du Bois Jeanrenaud SA

Route de Soleure 14 2072 St-Blaise 038/33 63 63
Aciers et métaux • Salles de bains • Ensembles de cuisines

Nous cherchons pour entrée à convenir:

un(e) employé(e) au service du personnel

Nous demandons:

- formation commerciale;
- personne consciencieuse et discrète.

Nous offrons:

- travail intéressant et varié;
- ambiance de travail jeune et dynamique;
- prestations sociales modernes;
- salaire correspondant aux capacités.

Veillez envoyer vos offres à:



MATÉRIAUX S.A. CRESSIER

Service du personnel
2088 Cressier.

28-1359

Tennis - Coupe Davis: le rideau est tombé sur Fort Worth, mais...

L'aventure n'est pas terminée

«Tout le monde me parle d'une revanche contre les Etats-Unis l'an prochain à Palexpo: mais il est bien tôt pour parler de cette demi-finale. Il faudra tout d'abord aller s'imposer en Inde. Et croyez-moi, ce match de Calcutta n'aura rien d'une partie de plaisir. Nous devons rester humbles. Nous sommes toujours une petite nation dans le monde du tennis.» Georges Deniau est comme ses joueurs. Il calme le jeu après l'accession de la Suisse en finale de Coupe Davis.

«L'aventure n'est pas terminée, poursuit le coach national. Mais tout peut basculer très vite en Coupe Davis. En Inde, nous ne serons pas à l'abri d'une mauvaise surprise.»

A Calcutta, Jakob Hlasek et Marc Rosset pourront à nouveau compter sur un capitaine nommé Tim Sturtdza. «Dans mon esprit, nous n'avons pas fait appel à Tim pour cette finale uniquement», glisse Hlasek. «J'ai appris à le connaître cette semaine. C'est l'homme qu'il nous faut. C'est un deuxième Deniau», ajoute Rosset.

Et Sturtdza est d'accord de poursuivre l'aventure.

À DEUX CONTRE QUATRE

«Nous avons vécu une semaine extraordinaire. Je crois que Jakob et Marc ont été à la hauteur de l'événement», Georges Deniau tenait lui aussi à tirer un grand coup de chapeau à ses

joueurs. «Toute la Suisse peut être fière de Jakob et de Marc, reprenait-il. Ils ont été fantastiques face à la plus grande équipe des Etats-Unis. Et ils ont joué à deux contre quatre sur une surface qui exigeait une terrible débâche d'énergie.»

Cette infériorité numérique a pesé très lourd dans la balance. «A deux, Hlasek et Rosset étaient confrontés à une tâche vraiment difficile, ajoutait le capitaine américain Tom Gorman. La fatigue était visible chez Rosset après le double, chez Hlasek à la fin de son match contre Courier.»

DEUX TOURNANTS

Les Suisses ont pourtant eu leurs chances à Fort Worth. «A mon avis, tout s'est joué sur deux points: la balle de deux sets à rien pour Rosset le premier jour contre Courier et celle d'égalisation à 6-6 dans le troisième set du double, souligne Sturtdza. Si nous avions gagné ces deux points, nous aurions remporté le double. D'une part, Marc aurait été plus saignant aux côtés de Jakob. D'autre part, avec quelle confiance Sampras et McEnroe auraient-ils abordé ce tie-break après avoir perdu les deux premiers...?»

Avec le recul, Hlasek et Rosset conviendront que cette finale s'est jouée dans le douzième jeu du troisième set du double. Même si Rosset était fatigué, se plaignant de surcroît d'une petite tendinite à la jambe gauche, les Suisses se seraient sublimés pour ce troisième tie-break.

LÉGITIME FIERTÉ

«On peut me croire prétentieux, mais une chose est sûre: je suis fier d'avoir fait vibrer toute la Suisse pendant trois jours! Mais je suis d'un autre côté empreint d'une certaine tristesse. La défaite est amère. Je suis resté près



Marc Rosset et Jakob Hlasek

Les deux Suisses peuvent être fiers de leur parcours. Même s'ils n'ont gagné qu'une petite Coupe Davis... (Keystone)

de dix heures sur le court pour rien...» Marc Rosset se trompe: Fort Worth valait le déplacement.

S'ils ne rentrent pas en Suisse avec le saladier d'argent dans la soute de leur avion, Marc Rosset et Jakob Hlasek ramèneront du Texas les louanges unanimes du monde du tennis.

Jusqu'à vendredi, les Américains ne pensaient pas qu'ils pouvaient être réellement en danger. Mais avec la victoire de Rosset sur Courier et les deux premiers sets du double, il y a vraiment eu péril en la case de l'oncle Tom... (si)

La vie continue

Jakob Hlasek et Marc Rosset en redemandent, bien sûr. L'an prochain, la Coupe Davis sera à nouveau l'un de leurs objectifs suprêmes. Rosset entamera sa campagne 1993 début janvier au Qatar, avant d'enchaîner avec la tournée australienne. Il sera accompagné par Thierry Grin, décidé à tenter sa chance dans les qualifications de l'Open d'Australie.

Jakob Hlasek fera en revanche l'impasse sur cette tournée. Le Zurichois a décidé de couper deux mois avec la haute compétition. «Jakob éprouve le besoin de s'astreindre à un travail foncier cet hiver, explique Georges Deniau. C'est une sage décision. Il fait un sacrifice en renonçant à l'Australie, mais ce choix devrait payer.» (si)

Badminton - LNB

Grosse déception

Que s'est-il passé vendredi soir en terre soleuroise? La deuxième garniture a sombré corps et âme face à une formation dont elle avait pourtant largement pris la mesure au match aller. Les doubles, point faible du BCC II, ont précipité la défaite chaux-de-fonnaise.

Lucide, Antoine Helbling était parfaitement conscient de la contre-performance de son équipe: «Nous avons perdu trois matches en trois sets et les conditions de jeu (réd: salle trop basse) étaient indignes de la Ligue nationale. Mais cela n'excuse rien: nos doubles ont fait piètre figure et il faut que nous progressions dans ce secteur-là». Il reste donc bien du pain sur la planche de l'entraîneur Koleva.

Les trois victoires locales ont été l'apanage de Renaud de Pury (A57) et Antoine Helbling (A57) en simple, et de la paire Koleva/Farine en double dames. (jpr)

Athlétisme

Tissot gagne

Dimanche, deux athlètes de l'Olympic se sont mis en évidence au cross de Bienne.

Thierry Huguenin a confirmé ses bonnes dispositions en prenant le huitième rang de la catégorie élite remportée par le Tchèque Jan Blaha, de Prague. Le Neuchâtelois semble à même de réaliser une saison hivernale de bon niveau.

La course des pistards, avec parcours réduit, a été l'occasion pour le Chaux-de-Fonnier Karim Tissot de se mettre en évidence en remportant la victoire. Nul doute que ce succès aura un effet motivant pour le coureur de l'Olympic. (jr)

BRÈVE

Boxe

Meuret: nouvel Américain

Le professionnel suisse Jean-Charles Meuret affrontera un nouvel Américain à l'occasion du traditionnel meeting du 26 décembre, à Berne. Le Jurasien sera opposé à Eddie Evans, qui vient d'Atlanta.

Basketball - Du côté de l'ACNBA

Messieurs: Corcelles tient bon

DAMES

Première ligue: Université NE - St. François 34-61. Classement: 1. St. François 8-16. Puis: 12. Université NE 8-0.

Deuxième ligue vaudoise: Epalinges II - Union NE 87-37. Classement: 1. Yvonand 8-16. Puis: 10. Union NE 9-6.

MESSEIERS

Deuxième ligue: Cortaillod - Union NE II 83-51. Corcelles - Val-de-Ruz 90-71. Université NE III - Auvonnier 116-28. Fleurier I - Université NE II 81-70. Auvonnier - Corcelles 65-93. Classement: 1. Corcelles 6 - 10. 2.

Université NE III 5-8. 3. Cortaillod 5-6. 4. Fleurier 5-6. 5. Val-de-Ruz 5-6. 6. Université NE II 5-4. 7. Union II 5-2. 8. Auvonnier 6-0.

Troisième ligue: La Chaux-de-Fonds II - Marin 61-121. Fleurier - Littoral 58-42. Saint-Imier - Union NE III 74-54.

Classement: 1. Marin 5-10. 2. Saint-Imier 5-8. 3. Val-de-Ruz II 4-6. 4. Union III 6-6. 5. La Chaux-de-Fonds II 4-2. 6. Fleurier II 5-2. 7. Littoral 4-0.

Juniors élite: Université NE - Champel 2-0 forfait.

Juniors intercantonaux: La Chaux-

de-Fonds - ST Berne 79-73. Val-de-Ruz - Uni Berne 48-91.

Classement: 1. Rapid Bienne 4-6. 2. La Chaux-de-Fonds 4-6. 3. STB Berne 5-6. 4. Union 5-4. 5. Uni BE 3-2. 6. Val-de-Ruz 5-2.

Cadets. Groupe I: Université NE - Saint-Imier 97-30.

Classement: 1. La Chaux-de-Fonds 5-8. 2. Rapid Bienne 4-6. 3. Marin 5-6. 4. Université NE 5-4. 5. Val-de-Ruz 3-2. 6. Saint-Imier 6-0.

Groupe II: Union NE - Le Landeron 104-33. Auvonnier - Fleurier 68-75.

Classement: 1. STB Berne 5-19. 2. Union NE 5-8. 3. Fleurier 6-8. 4. Corcelles 4-4. 5. Auvonnier 6-2. 6. Le Landeron 6-0.

PMUR - Tiercé, Quarté +, Quinté +

D-Day: le bon jour?

Mardi Saint-Cloud, réunion 1, course 5, Handicap 120.000 FF, 2000 m, départ 15 h 30, Prix de l'Alsace.

No Cheval	Poids	Corde	Jockey	Perf.	Entraîneur
1. Barow	61	8	D. Bouland	9p9p1p	B. Seely
2. Regal-River	60,5	9	E. Saint-Martin	0p1p0p	D. Smaga
3. Gocester	57	13	D. Boeuf	0p0p0p	P. Rago
4. Misaine	57	3	F. Head	0p5p1p	P. Nicot
5. Peter-Berhel	56	4	O. Poirier	0p4p9p	Y. Lalleman
6. Prince-Florent	56	7	O. Peslier	6p2p1p	A. Spanu
7. D-Day	55	5	E. Legrix	0p5p3p	J.-M. de Choubersky
8. Prédilection	55	14	G. Guignard	2p0p3p	G. Collet
9. Sous-Fifre	55	16	A. Badel	6p2p1p	M. Bollack
10. Cikali	54,5	12	O. Deleuze	0p0p7p	R.-E. Lecomte
11. Dionissima	54	1	P. Bruneau	0p0p3p	L. Audon
12. Lucky-Prince	54	2	M. de Smyter	0p10p0p	B. Seely
13. Plumacho	54	17	B. Marchand	6p1p2p	J.-P. Delaporte
14. Boutonnement	53	11	K. Vaillant	0p0p8p	J.-P. Delaporte
15. Morcenx	53	15	N. Jeanpierre	4p2p0p	V. Creco
16. Zakos	53	18	L. Grisard	Ao2o3o	J.-P. Pelat
17. Isfandyar	52,5	6	W. Mongil	7p3p3p	E. Chevalier du F.
18. Marmontel	52	10	C. Le Scritt	0p9p0p	F. Bellenger

Base: Prince-Florent. Coup de poker: Isfandyar. La cote: D-Day. Impar Prono: 6 - 5 - 8 - 9 - 17 - 7 - 15 - 13.

Volleyball - Du côté de l'ANVB

Colombines en fine

DAMES

Deuxième ligue: Val-de-Ruz Sport - Bevaix 0-3. Marin - Cerisiers-G. 0-3. Colombier II - Le Locle 3-1. La Chaux-de-Fonds - Savagnier 0-3. Classement: 1. Colombier II 8-16. 2. Cerisiers-G. I 8-12. 3. Savagnier 8-10. 4. La Chaux-de-Fonds 8-10. 5. Bevaix 8-8. 6. Marin 8-4. 7. Val-de-Ruz Sport 8-2. 8. Le Locle 8-2.

Troisième ligue (groupe A): Peseux - Val-de-Travers 1-3. Bellevue - Boudry 3-1. Corcelles-C. - NUC III 3-2. Saint-Aubin - Les Ponts-de-Martel 0-3.

Classement: 1. Val-de-Travers 7-14. 2. Peseux 7-10. 3. Les Ponts-de-Martel 7-10. 4. Corcelles-C. 7-8. 5. NUC III 7-4. 6. Boudry 7-4. 7. Bellevue 7-4. 8. Saint-Aubin 7-2.

Troisième ligue (groupe B): Ancienne La Chaux-de-Fonds - Lignières 1-3. Bevaix II - NUC IV 1-3. Val-de-Ruz Sport II - Colombier III 0-3.

Classement: 1. NUC IV 6-12. 2. La Chaux-de-Fonds II 6-10. 3. Bevaix II 6-8. 4. Lignières 6-6. 5. Colombier III 6-4. 6. Ancienne La Chaux-de-Fonds 6-2. 7. Val-de-Ruz Sport II 6-0.

Juniors A1: La Chaux-de-Fonds - Le Locle 1-3. Classement: 1. NUC 7-14. 2. Colombier 7-10. 3. Marin 8-8. 4. Le Locle 8-4. 5. La Chaux-de-Fonds 8-2.

MESSEIERS

Deuxième ligue: Val-de-Travers - Bevaix 0-3.

Classement: 1. 1. Bevaix 8-12. 2. Val-de-Ruz Sport 8-10. 3. La Chaux-de-Fonds II 8-8. 4. Boudry 8-8. 5. Val-de-Travers 7-6. 6. Colombier II 7-2.

Troisième ligue (groupe A): Colombier III - Bevaix II 0-3. Marin I - Val-de-Ruz Sport II 0-3.

Classement: 1. Val-de-Ruz Sport II 6-10. 2. La Chaux-de-Fonds III 6-10. 3. Bevaix II 6-8. 4. Le Locle 6-4. 5. Marin 6-4. 6. Colombier III 6-4. 7. Savagnier 6-2.

Troisième ligue (groupe B): Boudry II - Marin II 1-3. Cortaillod - La Chaux-de-Fonds 3-0. NUC II - Cressier 2-3.

Classement: 1. Marin II 6-12. 2. Cressier 6-8. 3. Cortaillod 6-8. 4. NUC II 6-6. 5. Boudry II 6-6. 6. La Chaux-de-Fonds 6-2. 7. Le Landeron 6-0.

TGV-87: réagir!

Après deux contre-performances consécutives (défaites contre Schaan et à Chénois), TGV-87 réagit: l'entraîneur Hans Bexkens a ainsi mis les choses au point avec l'équipe. «Investir autant d'argent pour faire d'aussi mauvais résultats ne sert dans le fond pas à grand chose», explique-t-il.

Et, si l'on n'a pas pris de grande décision hier soir à Tramelan, on n'en a pas moins en-

visagé une rupture du contrat des deux étrangers Mac et Zeri-ka au cas où une réaction ne se produisait pas dans les cinq matches à venir. «L'équipe, le comité et le public pâtiraient de cette situation, poursuit Bexkens. Mais tout le monde doit à présent montrer de quoi il est vraiment capable, Mac et Zeri-ka les premiers. Sans quoi...»

La balle est dans leur camp... (Imp)

Le «super-combi-pack» à 5 portes: SWIFT 1.3 GLX «Family»



La SWIFT 1.3 GLX «Family» à cinq portes c'est le «super-combi-pack» qui résout la quadrature du cercle: vaste et pratique, elle est en même temps confort-

table et nerveuse – et bourrée d'extra séduisants, tels que décor mode, direction assistée, radiocassette et haut-parleurs, pour un prix total de 16 990 francs seulement. Pour cet équipement spécial valant 1800 francs, vous ne payez que 400 francs! Et, pour faire bon poids, la SWIFT «Family» se révèle aussi fiable que durable, aussi avantageuse à l'entretien et à l'assurance RC qu'à l'achat. D'autres SWIFT attrayantes vous attendent à partir de 11 990 francs net.

SWIFT 1.3 GLX «Family», 5 portes, 1298 cm³, 68 ch DIN, consommation selon norme FTP 75/HDC (route/ville/mix) 4,7/6,4/5,6 l/100 km, à partir de 16 990 francs.

Documentez-moi vite sur la SWIFT 1.3 GLX «Family». Merci!

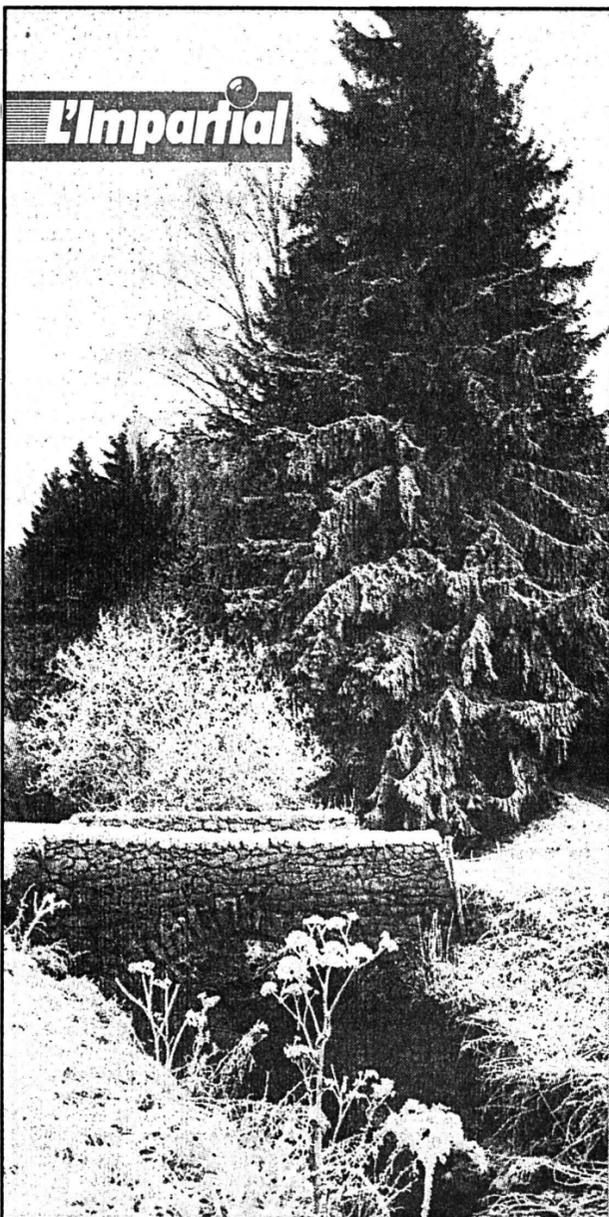
Nom/prénom 4x4/SF Age
 Adresse
 NPA/localité No de tél.
 A retourner à: SUZUKI AUTOMOBILES S.A., Brandbachstrasse 11, 8305 Dietlikon.



Economique à tour de roues

EFL Financement avantageux
 Prêts - Paiement par acomptes - Leasing
 Service discret et rapide - Tél. 052/203 24 36

Biel: Garage Juan Morros, Mettstr. 99B; Brügg bei Biel: Garage Mogra, Bernstr. 2; Courtelary: Garage des Isles, F. Zbinden; Frinvillier: Granito Automobiles SA, route Principale 162; Sonvilier: Garage Bedert, Petit-Chemin 1; Tavannes: Garage P. Müller, route de Tramelan 15. **JU** - Chevenez: Garage des Pionniers, Romain Nicoulin, route de Fahy; Courgenay: Véhicules-Service, Douvé SA, Zone industrielle 2; Courrendlin: Garage-Carosserie Jolidon, route de Delémont 65; Develier: R. Sugnaux, Garage, route Principale 77; Le Noirmont: Saint-Hubert Automobiles SA, rue du Stade. **NE** - Neuchâtel: Terminus SA, faubourg du Lac 31; Fleurier: D. Schwab, place d'Armes 8; Boudry: Garage ATT, Olivier Jeanneret, Theyeret 15; La Chaux-de-Fonds: Béring & CO., 34, rue Fritz-Courvoisier. 235.421220.11/4x4



L'Impartial

Nom: _____
 Prénom: _____
 Rue: _____
 NP/Localité: _____
 Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.

100% d'information
 50% d'économie

Je m'abonne

- 3 mois à Fr. 64.-
 6 mois à Fr. 122.-
 12 mois à Fr. 230.-

ICI ET MAINTENANT

A retourner à «L'Impartial», service de diffusion
 Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

COURS DE SKI ALPIN

dès le 6 janvier 1993

JEUNES (8 - 15 ans)

A La Vue-des-Alpes
 3 MERCREDIS APRES-MIDI
 Au départ de La Chaux-de-Fonds: Fr. 81.--
 Au départ du Locle: Fr. 84.--
 Le prix comprend: transport en car,
 téléski, enseignement par degré et
 thé chaud

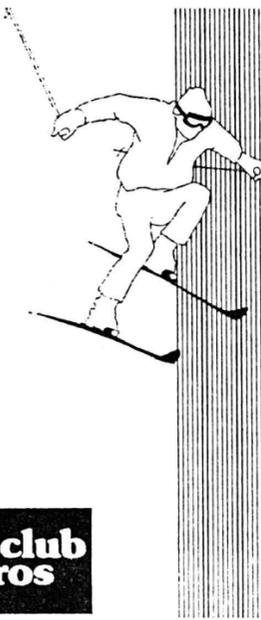
"POUSSINS" (6 - 7 ans)

A La Sorcière
 degré débutant, le mercredi après-midi
 3 LECONS DE 1h15: Fr. 45.--

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:

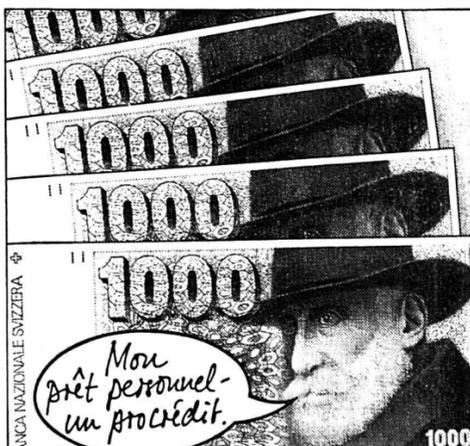
RUE JAQUET-DROZ 12
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 039/ 23 69 44

**école-club
 migros**



28-92

FINANCE



Veuillez me verser Fr. _____
 Je rembourserai par mois env. Fr. _____
 Nom _____ Prénom _____
 Rue _____ No _____
 NP/Domicile _____
 Date de naissance _____ Signature _____
 A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit 039 - 23 16 12
 25, Av. L.-Robert 08.00 à 12.15 heures
 2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures

X procrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance
 solde de dette, frais administratifs et commissions. 3-4325/4*4

10.4-4/150/DI

Football - LNA: Stielike ne pavoise pas malgré la qualification de NE Xamax pour le tour final

«J'espérais mieux»

«Au début de la saison, mon but était que l'équipe assure le plus rapidement possible sa qualification pour le tour final. Au bout du compte, je ne peux donc pas me montrer satisfait de notre parcours, car j'espérais mieux.» Comme à son habitude donc, Ulli Stielike ne fait pas de concession et évite de pavoiser à l'heure de tirer le bilan du tour qualificatif de NE Xamax. L'Allemand ne peut ainsi que souhaiter que sa phalange fasse mieux dès la reprise.

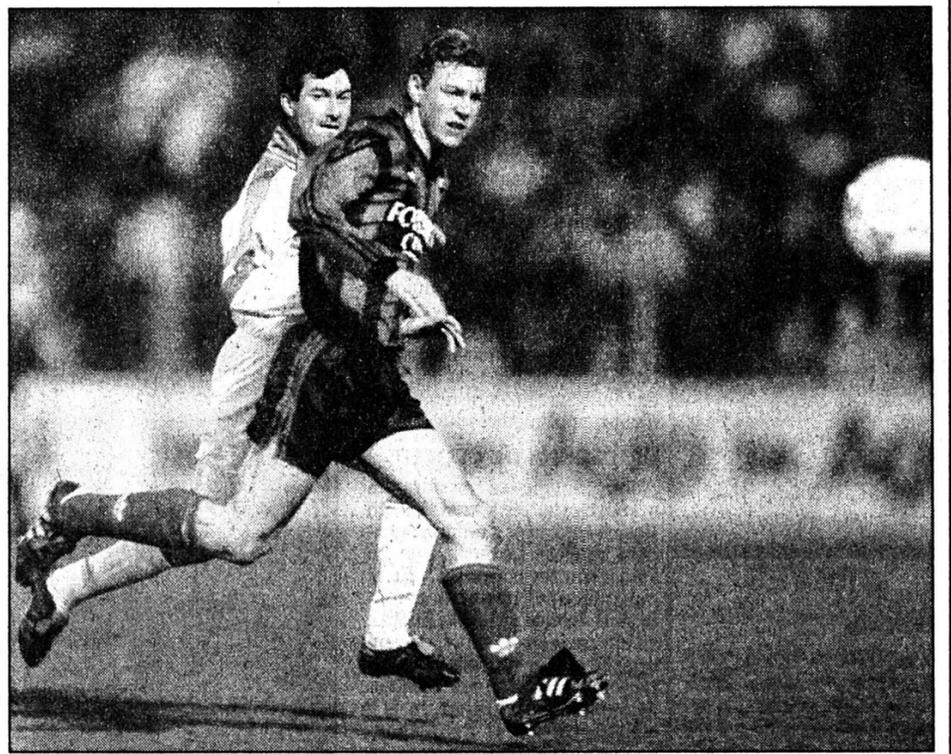
ébloui leur monde pendant cette première partie de championnat.

UN PARI RÉUSSI

Pourtant, les premières sorties de NE Xamax étaient autant de bons présages. On repense ici aux prestations face à Sion et Grasshopper. Malheureusement, les résultats n'ont pas suivi et les «rouge et noir» se sont retrouvés avec six matches et trois points. Surtout parce que, malgré un bon volume de jeu, la défense neuchâteloise a singulièrement manqué de métier en de nombreuses circonstances. Ou quand l'on reparle du départ d'Egli...

«C'est sûr, nous avons pris un risque en laissant partir Andy, relève Gilbert Facchinetti, le président. L'absence de métier de notre arrière-garde a été un handicap certain. Mais, au bout du compte, nous avons réussi notre pari en misant sur Henchoz, qui est un futur grand joueur. En faisant confiance à la jeunesse, nous avons été fidèles à notre ligne de conduite et je suis persuadé que le temps travaille pour nous.»

Il n'en reste pas moins que NE Xamax a failli ne pas répondre présent à l'heure du décompte final et que, s'il se retrouve en dessus de la fameuse barre, le club neuchâtelois le doit surtout au retour en forme de quelques-uns des anciens. «Les blessures de Ramzy, Smajic et Bonvin ont diminué le rendement de l'ensemble, reconnaît



Stéphane Henchoz

Une affirmation impressionnante au centre de la défense xamaxienne.

(Lafargue)

Ulli Stielike. Lorsque ces anciens sont revenus en forme, notre situation s'est ainsi améliorée. Pendant les trois semaines où j'ai disposé de tout mon contingent, nous avons retrouvé la forme et l'esprit d'équipe.»

«PAS CONTENT DE MOI»

C'est donc le métier qui a sauvé NE Xamax et pas le culot des jeunes. A cet égard, l'exemple de Philippe Perret est révélateur. A l'écart en début de saison, le Sagnard a apporté une assise indispensable en milieu de terrain et obligé Ulli Stielike à revoir ses plans. Ce n'est d'ailleurs pas le moindre des mérites de l'Allemand que d'avoir su se remettre en question et de reconnaître ses torts. «Je ne suis pas content de moi, avoue-t-il ainsi sans ambages. J'aurais voulu travailler d'une toute autre façon.»

S'il n'est pas satisfait de lui, l'ancien Madrilène admet aussi que certains des siens n'ont pas été à la hauteur des espoirs placés en eux. Le premier visé est Manfreda. «Il a marqué sept buts, mais il n'a pas apporté ce que j'attendais de lui, déclare Stielike. Je suis convaincu qu'il est capable d'être plus efficace.» Un souhait légitime lorsque l'on sait ce que NE Xamax a dû déboursier pour s'assurer les services de «Pino» qui, rappelons-le, a été le seul transfert réalisé à l'entre-saison.

PROGRESSION ATTENDUE

Quant aux motifs de satisfaction, l'Allemand retient surtout le comportement de sa troupe: «Les gars ont toujours travaillé avec sérieux. Bien sûr, l'ambiance n'était pas au beau fixe, mais le calme régnait à l'entraî-

nement et les joueurs ont tout donné.

«Je me réjouis donc de pouvoir retravailler de manière plus sereine dès la reprise. Ce sera plus facile car nous serons moins sur les nerfs. En fait, le plus désagréable est passé et nous ne pouvons que faire mieux, en espérant que notre progression nous propulsera jusqu'à la troisième place.» Un rang synonyme de qualification pour la Coupe de l'UEFA, dont les Xamasiens ne font pas une fixation. Mais souvenez-vous de la saison passée, lorsqu'après un tour qualificatif semblable à celui de cet automne, les «rouge et noir» avaient connu un printemps flamboyant.

Qui a dit que l'histoire était un éternel recommencement...?

J.C.

Durand prend sa retraite - Le Français Pierre Durand, 37 ans, champion olympique de saut d'obstacles aux JO de Séoul en 1988, a annoncé à Bordeaux qu'il avait décidé de prendre sa retraite sportive. «Il y a un temps pour tout. J'ai consacré mes vingt dernières années exclusivement à la pratique de ce sport» a expliqué Durand. (si)

Coupes d'Europe

Chapuisat en lice

Cinq des huit matches retour des huitièmes de finale de la Coupe de l'UEFA se dérouleront ce soir. Le seul joueur suisse engagé, Stéphane Chapuisat, aura la possibilité de donner sa pleine mesure dans le chaudron de La Romareda, où le Real Saragosse entend bien réserver à Borussia Dortmund le traitement de choc qui avait été fatal à Caen au premier tour.

La formation germanique récupère son Danois Povlsen, qui composera le duo d'attaque avec Chapuisat. Le jeune Australien Ned Zelic (21 ans) aura la lourde tâche de remplacer l'international Stefan Reuter, blessé, au poste de libero.

La formation de Hitzfeld, qui avait triomphé 3-1 au match aller, espère réussir une performance aussi convaincante qu'au tour précédent lorsqu'elle s'était imposée en Ecosse 2-1 aux dépens de Celtic Glasgow.

CHOC À BRUXELLES

La seconde équipe allemande en lice, Kaiserslautern, reçoit le détenteur du trophée, Ajax Amsterdam. L'entraîneur Rainer Zobel annonce la couleur: «Nous devons jouer comme une équipe anglaise, en multipliant les centres aériens dans les seize mètres adverses.»

Benfica Lisbonne accueillera Dinamo Moscou, le nul obtenu en Russie (2-2) n'étant pas une assurance tout risque face à des Moscovites capables de tous les exploits.

Le choc du jour se déroule au Parc Astrid, à Bruxelles. Anderlecht, leader du championnat de Belgique, attend de pied ferme la venue du Paris St-Germain. Contraints de partager l'enjeu (0-0) au Parc des Princes, les Parisiens croient encore fermement à leurs chances d'accéder aux quarts de finale.

Enfin, la seconde confrontation franco-belge est programmée à Auxerre. L'équipe de Guy Roux sauva un nul inespéré (2-2) à Liège, grâce à l'ex-Lausannois Verlaet, contre un Standard bien mal payé de ses efforts. Pour le match retour, les Bourguignons sont toutefois privés de leur défenseur hollandais, suspendu. (si)

Par
Julian CERVIÑO

«Je voulais éviter de lutter contre la barre jusqu'au bout pour pouvoir travailler dans la sérénité, reprend le mentor de La Maladière. C'est le contraire qui s'est produit et nous avons dû évoluer la peur au ventre pendant trop longtemps. Du coup, nous n'avons pas pu nous exprimer à notre vrai niveau et, partant, présenter du bon football.» Eh oui, on ne peut pas dire que les Xamasiens aient

Une coupure moins brutale

Histoire d'éviter les effets nuisibles d'une coupure trop brutale, Ulli Stielike et sa troupe vont encore s'entraîner pendant une semaine. Ensuite, à partir de samedi prochain, les Xamasiens pourront prendre des vacances bien méritées.

Le retour au «turbine» est agendé au 14 janvier prochain. Puis, du 5 au 20 février, NE Xamax partira en camp d'entraînement en Egypte où il disputera deux matches amicaux, l'un face à la sélection égyptienne et l'autre face à l'ancien club de Ramzy, Al-Ahly Le Caire. Une fois revenus en Suisse, Perret et ses potes disputeront encore un match amical au moins avant la reprise, prévue le dernier week-end de février.

J.C.

La parole aux chiffres

Tout savoir sur NE Xamax

Vingt et un: c'est le nombre exact de joueurs utilisés par Ulli Stielike durant cette première phase de championnat. Et celui qui a été le plus mis à contribution n'est autre que... Stéphane Henchoz, titularisé pour la première fois à Sion lors du match d'ouverture.

● A 18 ans (il les a fêtés le 7 septembre dernier), Henchoz a disputé vingt-et-un matches en entier (!), pour un total de 1895 minutes passées sur la pelouse. Et il ne doit qu'à son programme surchargé (équipe nationale des moins de 21 ans entre autres) de n'avoir été aligné que cinq minutes sur la pelouse de Young Boys. Chapeau!

● A l'opposé, ils sont trois à n'avoir été alignés qu'à une reprise: Hoang-Duc Bui (tout le match contre Saint-Gall), Frank Negri (26 minutes à Bulle) et l'espoir Frédéric Hotz (3 petites minutes contre Grasshopper). Au boulot les gars!

● Charles Wittl, après avoir entamé le championnat comme titulaire, est vite retombé dans l'ombre. Ulli Stielike: «S'il a été écarté de ma formation, c'est uniquement parce qu'il y avait un surplus de joueurs étrangers

ou assimilés. C'est dommage que Charles en ait fait les frais,

mais je ne pouvais pas me passer de Fernandez, Gottardi ou Ze

Maria qui, tous trois, ont beaucoup apporté à l'équipe.»

	Matches joués entièrement	Matches joués partiellement	Total en minutes	Buts marqués	Avertissements	Expulsions
Christophe Bonvin	9	2	294	2	-	-
Hoang-Duc Bui	1	-	90	-	-	-
Frédéric Chassot	3	15	821	5	1	-
Joël Corminboeuf	3	-	270	-	-	-
Philippe Cravero	4	12	705	2	2	-
Florent Delay	19	-	1710	-	-	-
Daniel Fasel	3	5	414	-	1	-
Walter Fernandez	11	2	1047	2	5	-
Francis Froidevaux	7	5	814	1	1	1
Guerino Gottardi	18	1	1678	1	3	1
Stéphane Henchoz	21	1	1895	-	2	-
Frédéric Hotz	-	1	3	-	-	-
«Pino» Manfreda	12	8	1697	7	1	-
Frank Negri	-	1	26	-	-	-
Philippe Perret	12	2	1156	-	2	-
Hani Ramzy	14	1	1329	2	2	-
Régis Rothenbühler	10	4	1076	-	1	-
Admir Smajic	16	1	1529	6	2	-
Beat Sutter	13	7	1692	2	2	-
Charles Wittl	4	10	795	-	-	-
Ze Maria	18	3	1830	-	3	-

● Joël Corminboeuf a bénéficié de la blessure de Florent Delay pour participer aux trois premières rencontres du championnat (8 buts encaissés à Sion, contre Grasshopper et à Bulle). Mais «Jo» a ensuite dû s'effacer, Florent Delay étant titularisé pour les dix-neuf autres rencontres (18 buts encaissés).

● 30 buts en vingt-deux matches: la moyenne xamaxienne (1,36) n'est pas terrible. «Pino» Manfreda s'est montré le plus efficace (7), devant Admir Smajic (6) et Frédéric Chassot (5).

● Chassot, justement, s'il a été aligné dans dix-huit des vingt-deux matches, n'a disputé la totalité des nonante minutes que trois fois. Joker, «Frédo»? Si peu...

● Les Neuchâtelois ont été avertis à 28 reprises (5 pour le seul Walter Fernandez), alors que Guerino Gottardi est le seul à avoir vu rouge (faute de dernier recours sur le terrain de Grasshopper).

● On signalera enfin la performance de Philippe Perret. Lui qui souhaitait se retirer a passé 1156 minutes sur la pelouse. Infatigable «Péthon»... R.T.



LES ECHOS DU WEEK-END

Rourke en Espagne - L'acteur américain Mickey Rourke sera samedi prochain la vedette de la soirée de boxe-spectacle organisée à Oviedo (Espagne) au cours de laquelle il doit notamment côtoyer... les chanteuses Samantha Fox et Grace Jones. Pour son cinquième combat «pro», Rourke touchera 20 millions de pesetas (environ 200.000 francs) pour sa prestation. (si)

BRÈVES

Football
Dobrovolski à Marseille
Le milieu de terrain moldave de Genoa Igor Dobrovolski (25 ans) a été prêté à l'Olympique de Marseille, annoncé hier Bernard Tapie. L'ex-Servettien, qui faisait partie de l'équipe de la CEI lors de la phase finale de l'Euro 92 en Suède, a été prêté jusqu'en juin 1993, avec option pour un contrat de trois ans.

Le derby à Everton
Everton a gagné le derby de Liverpool contre le FC Liverpool 2-1, hier, lors du dernier match de la 18e journée du championnat d'Angleterre.

GAINS

Sport-Toto
9 x 11 Fr 7.511,50
116 x 10 Fr 582,80

Le maximum de 13 points n'a pas été réussi, pas plus que 12 points. Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr 100.000.-

Toto-X
Aucun gagnant avec 6 numéros.
2 x 5 +cpl Fr 3.211,40
18 x 5 Fr 1.784,10
1.028 x 4 Fr 31,20
14.112 x 3 Fr 3.-

Loterie suisse à numéros
2 x 6 Fr 500.259,80
4 x 5 +cpl Fr 103.642,60
221 x 5 Fr 4.527,20
10.971 x 4 Fr 50.-
196.924 x 3 Fr 6.-

Joker
1 x 6 Fr 890.608,90
4 x 5 Fr 10.000.-
41 x 4 Fr 1.000.-
462 x 3 Fr 100.-
4.717 x 2 Fr 10.-

TV-SPORTS

DRS (chaîne sportive)
19.55 Hockey sur glace.
FR Gottéron - Ambri-Piotta

TSR
22.50 Fans de sport.

TSI
22.50 Martedì sport.

DRS
22.50 Sport.

EUROSPORT
09.30 Patinage artistique.
13.00 Football. Eurogoals.
14.00 Football.
15.00 Tennis. Coupe Davis.
17.00 Football.
18.00 Football. Eurogoals.
19.00 Billard.
20.00 Patinage artistique.
21.30 Nouvelles.
22.00 Kick-boxing.
23.00 Boxe.
00.30 Nouvelles.

LE PRÉSIDENT OUT

Si toute l'équipe de NE Xamax est sur pied, mis à part Froidevaux touché à une cheville, nous avons appris dimanche à Lugano que le président xamaxien serait lui out jusqu'à la fin de la saison. «Je me suis déchiré les ligaments du genou droit en voulant sauter un trottoir la semaine passée, précisait Gilbert Facchinetti en s'appuyant sur ses béquilles. Du coup, aujourd'hui, je n'étais même pas sur le banc des remplaçants.»

Comme quoi, même blessé, le bon Gilbert ne perd pas son sens de l'humour. Prompt rétablissement quand même.

DEUX SONS DE CLOCHE

Admir Smajic va prendre un grand risque en se rendant en Bosnie retrouver sa famille pendant les fêtes. Le meneur de jeu xamaxien reviendra-t-il? Et si oui: quand? Cette question, tout le staff «rouge et noir», Stielike en tête, se la pose. Alors, ne vaudrait-il mieux pas chercher un renfort? «Nous nous sommes déjà intéressés à Gorter, mais il était trop cher, et nous allons encore étudier la question en regardant s'il n'y a personne de disponible sur le marché, répond Ulli Stielike. Si ce n'est pas le cas, nous ferons, en cas de besoin, à nouveau confiance à Wittl.»

Autre son de cloche du côté du président qui assure: «Non, je ne pense pas que nous allons nous renforcer». Alors, qui croire?

UNE CERTAINE SATISFACTION

«C'est de la folie, c'est insensé, absurde.» Gilbert Facchinetti, une nouvelle fois, s'élevait contre l'actuelle formule en vigueur. «Vous avez vu le match auquel nous venons d'assister, si c'est ça le football, non merci!», clamait le président de La Maladière. Le fait que Grasshopper soit sous la barre est une catastrophe pour l'équipe nationale, mais c'est aussi bien que certains dirigeants de ce club, ardents défenseurs de la formule, en subissent les conséquences.»

Voilà un discours souvent entendu du côté du Cornaredo.

BIZARRE, BIZARRE

«Lugano est obligé de gagner, mais nous nous contenterons volontiers d'un 0-0.» Voilà une déclaration d'Ulli Stielike, publiée samedi dans «Il Corriere del Ticino», qui a de quoi nous laisser songeur. En effet, l'Allemand avait déclaré à tous les journalistes romands que NE Xamax se rendait au Tessin pour gagner.

Bizarre, bizarre, non?

«BON POUR MOI»

Dans le milieu du football, il faut parfois savoir se montrer égoïste, à l'image de Patrick Sylvestre dimanche après-midi. «Si Grasshopper est sous la barre, ce n'est pas bon pour l'équipe nationale, mais c'est bon pour moi», affirmait l'ex-Chaux-de-Fonnier. En participant au tour final, j'aurais l'occasion de me mettre plus en évidence et faire parler plus de moi.»

Du coup, la valeur marchande du Jurassien, qui arrive en fin de contrat avec Lugano ne fera également qu'augmenter. Les affaires, c'est les affaires.

UNE RÉCOMPENSE MÉRITÉE

Revenant sur la qualification de son équipe pour le tour final, Patrick Sylvestre estimait: «C'est une récompense méritée. La semaine passée contre Zurich nous avons manqué de réussite et aujourd'hui la chance nous a souri. Tout finit donc par



Admir Smajic
Reviendra, reviendra pas?

s'équilibrer. De plus, nous n'avons été sous la barre qu'une fois cette saison et il aurait été injuste que nous y restions surtout lorsqu'on regarde nos résultats. Je suis certain qu'au niveau des confrontations directes contre les équipes de tête nous ne sommes pas loin derrière Servette, le problème c'est que nous avons perdu 11 points sur 12 face à Saint-Gall, Bulle et Chiasso.»

Des points perdus qui auraient pu coûter très cher si NE Xamax ne s'était pas montré si généreux dimanche.

ÉOLE A BON DOS

Histoire d'excuser le spectacle calamiteux offert aux 3200 spectateurs présents au Cornaredo, beaucoup d'acteurs arguaient que le vent violent qui soufflait sur le stade y était pour beaucoup. «Il nous a empêchés de jouer et a provoqué quelques situations scabreuses», commentait Guerino Gottardi. La preuve, sur le second but tessinois le ballon s'est arrêté en l'air et Subiat a pu en profiter pour transmettre le ballon à Zuffi. Peut-être, mais cela n'explique pas pourquoi ledit Subiat a sauté plus haut que la défense neuchâteloise.

Décidément, Eole a bon dos.

BONJOUR L'AMBIANCE!

La presse tessinoise n'a pas été tendre avec Lugano cette saison et même à l'heure de fêter la par-

ticipation des «bianconeri» au tour final certains n'ont pas manqué de fiel. Ainsi, en commentant les déclarations du président Francisco Manzoni, qui assurait avant le match que son équipe allait se qualifier grâce à Young Boys ou Servette, un de nos confrères lançait: «Ce genre de propos démontre bien que ce président ne comprend rien au football.»

Bonjour l'ambiance... (jc)

VERS UNE NOUVELLE FORMULE

Les délégués des clubs de première ligue de hockey sur glace étaient réunis samedi dernier à Berne où ils ont opté pour une nouvelle formule de championnat. Ainsi, il ne devrait plus être question de play-off dès la saison prochaine. «Après une première phase identique à celle qui a cours, les six premiers se rencontreront en matches aller et retour pour désigner le champion de groupe, précise Jacques Kuhne. Les équipes classées du 7e au 12e rangs se mesureront elles aussi en matches aller et retour afin de désigner les deux relégués. Dans les deux cas, la moitié des points seront portés en compte.»

Si ce projet reçoit l'aval de la Ligue nationale, il rallongera sensiblement le championnat. «Toutes les équipes souhaitent disputer plus de matches. Avec trente-deux au lieu des vingt-deux actuels, tout le monde sera comblé» assure l'âme de Star Chaux-de-Fonds.

UNE GROSSE COLÈRE

Yves Croci-Torti, l'entraîneur de Villars, n'était pas vraiment heureux à l'issue de la défaite concédée par les siens face à Star Chaux-de-Fonds. «Vous croyez que j'ai reconnu mes joueurs ce soir? Non, ils sont malades dans la tête, je ne peux rien dire d'autre, sinon que j'en ai soupé. Désormais, je ne vais plus leur faire de cadeaux et ceux qui ne seront pas contents partiront» grommelait-il, noir de colère.

Une chose est sûre: la réaction sera cinglante. Ce qui ne fera pas forcément l'affaire de Fleurier demain soir.

CRITIQUE

Dans son discours, le druide de Villars ne se montrait pas tendre avec ses adversaires précédents: «Nous avons battu Nendaz, une honnête formation de deuxième ligue. Ensuite, nous avons pris le meilleur sur Champéry, une équipe de troisième ligue face à laquelle, avec un peu de concentration, nous aurions pu inscrire plus de vingt buts. Et ce soir, tout «foire»...»

Les Valaisans apprécieront sans doute la critique.

DES PINCES À VÉLO

Hors de lui, Yves Croci-Torti reprenait: «Sur le banc, mes joueurs se permettent de se juger eux-mêmes. Sur la glace, ils commettent les mêmes erreurs qu'ils reprochent à leurs coéquipiers. Vraiment, j'ai affaire à des pincés à vélo. Je peux le dire, je m'entraîne avec eux...»

A coup sûr, l'ambiance a dû

être chaude lors du retour dans les Alpes vaudoises. (jfb)

ROSSINELLI REMPLIE

Ancien capitaine des SR Delémont, puis entraîneur-joueur durant huit ans à Courtételle, l'entraîneur de Moutier Philippe Rossinelli (38 ans) a repris du service dimanche à Colombier. «Mon dernier match en première ligue remonte à la saison 1982-1983, rappelle-t-il. Et c'était avec Delémont...»

Il a néanmoins fallu des circonstances exceptionnelles pour que «Rossi» rejoue: «Rimann est blessé, Didier Fleury et Vuilleumier sont au Mexique et Sollberger m'a téléphoné dimanche matin qu'il était malade. J'ai donc dû me résoudre à prendre mon équipement avec moi.» Et Rossinelli a remplacé Lorenzo (blessé) à la 58e minute. «Je te jure que j'aurais applaudi si tu avais marqué» lui a lancé Michel Decastel en rigolant. Mais Rossinelli n'a pas marqué...

DERBY: DEUX ABSENTS?

Sorti à la 64e minute, Pascal Zaugg souffre d'une distorsion du genou. «Le ligament extérieur est peut-être touché» précisait-il. Conséquence: le blond attaquant colombin pourrait être absent samedi à Serrières (14 h 30). «Je devrai également me passer de Mazzocchi, qui a écopé de son troisième avertissement» ajoutait Decastel.

1000 LITRES D'EAU!

Le terrain de Colombier, s'il était lourd et bosselé, n'en était pas moins «acceptable», compte tenu des conditions météo de ces derniers jours. Cela grâce à John Rubli, ses aides et les pompiers, qui ont mis trois heures, samedi, pour dégorger la pelouse de 1000 litres d'eau (!). Le speaker des Chézards ne s'est pas fait faute de souligner ce geste.

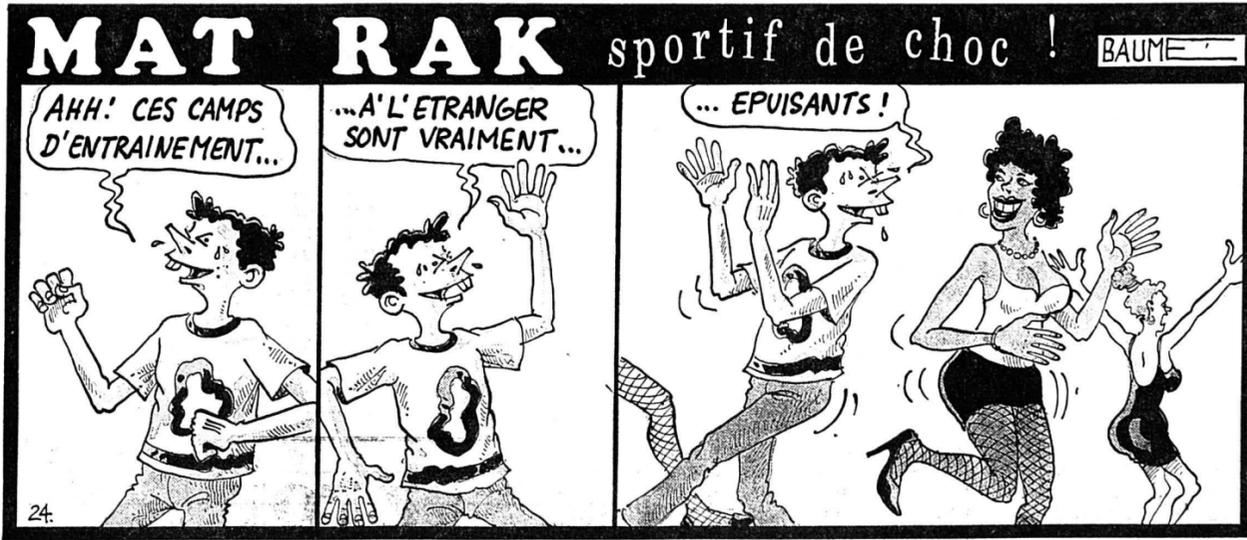
PAPIN, BREHME... ET BÔLE!

Entendu à la mi-temps de Colombier - Moutier, au beau milieu de la page publicitaire: «Après Jean-Pierre-Papin et Andreas Brehme, le FC Bôle a lui aussi choisi les chaussures de football Patrick». Sans commentaire...

POIGNET GELÉ?

En deuxième période, Christian Fleury s'en est souvent pris au juge de touche chaux-de-fonnier Elio Bolis, coupable à ses yeux d'avoir «oublié» quelques positions de hors-jeu des attaquants colombins. «Il est gelé, ton poignet, ou bien?» s'est-il écrié. Auquel cas on pourrait pardonner le linesman.

Car une fois le soleil disparu, il ne faisait pas chaud aux Chézards. Tout le monde a heureusement pu se réchauffer en dégustant la soupe aux pois que le FC Colombier offre traditionnellement au public lors du dernier match de l'année. (rt)



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Timbres PTT
à La Chaux-de-Fonds**Retard coûteux**

Le projet de fusion de l'imprimerie de timbres des PTT, à Berne, avec Hélio Courvoisier à La Chaux-de-Fonds, n'est pas remis en cause par la Régie fédérale mais le transfert de l'ensemble des activités à La Chaux-de-Fonds est... transféré dans le temps.

Page 17

«Câbles de Cortaillod»

M. Jacot sur le départ

Le personnel des «Câbles de Cortaillod» est convoqué pour demain en fin de journée par le directeur général, M. Maurice Jacot. A l'évidence celui-ci devrait faire part d'une décision importante suite à sa désignation, par l'assemblée du Parti radical, comme candidat à l'élection au Conseil d'Etat, au mois d'avril prochain.

Page 20

Grand Conseil bernois

Budget renvoyé?

Aujourd'hui, le Grand Conseil bernois devrait s'attaquer au budget 1993 de l'Etat, mais les propositions de renvoi ne manquent pas. Elles émanent aussi bien de la gauche que de la droite.

Page 23



Météo:

Temps restant le plus souvent très nuageux. Précipitations intermittentes, diminuant l'après-midi.

Demain:

Souvent très nuageux, encore un peu de neige dans l'est. Sinon bise et plus froid au nord.

Lac des Brenets
751,91 mLac de Neuchâtel
429,64 m

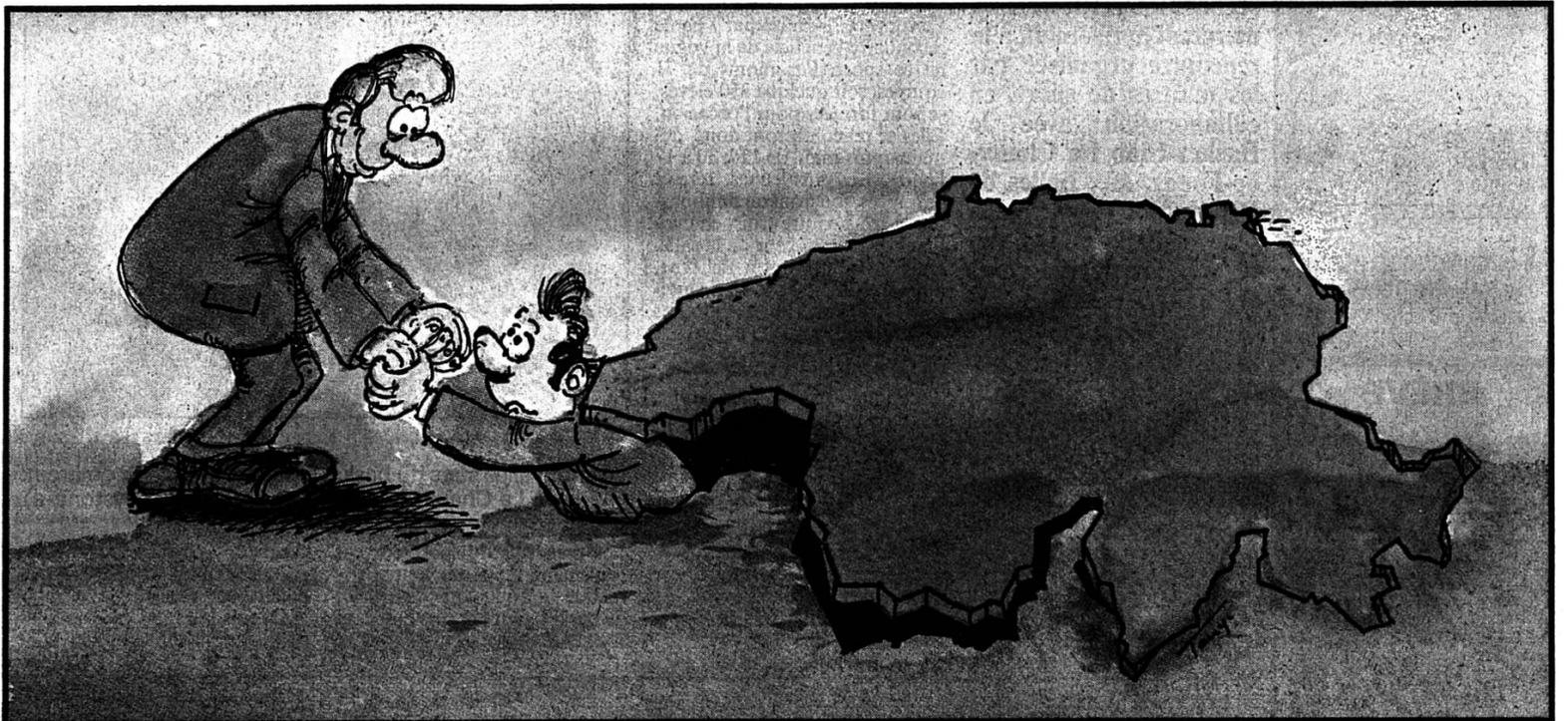
Fête à souhaiter mardi 8 décembre: ELFRIED

5°
Lever: 8 h 05
Coucher: 16 h 431°
Lever: 15 h 27
Coucher: 6 h 26Neige
700 m

L'Impartial

Après le refus helvétique du traité sur l'EEE

Et l'atout transfrontalier?



Après le cinglant rejet alémanique du traité sur l'EEE, le salut des cantons de l'arc jurassien passe-t-il désormais par un renforcement de la collaboration transfrontalière, notamment au travers de la CTJ? Nous avons posé la question aux cantons concernés et observé une constante dans la réponse: malgré une redéfinition de la CTJ, rien ne remplacera l'EEE...

Dimanche soir, le conseiller d'Etat Francis Matthey, représentant neuchâtelois à la Communauté de travail du Jura (CTJ) qui regroupe quatre can-

tons suisses (NE, JU, VD, BE) et la Franche-Comté, réaffirmait l'intention de cette association de renforcer son organisation et de l'accélérer même, notamment au travers de la mise en place d'un secrétariat permanent. Notion que confirmait le ministre jurassien François Lachat, «le refus de l'EEE ne pouvant qu'inciter nos cantons à resserrer les liens avec nos voisins, à condition qu'ils le souhaitent encore...»

Côté vaudois, une nouvelle dynamique de la CTJ est nécessaire aussi, «autant notre action était utile avant, autant elle le reste aujourd'hui», nous a-t-on affirmé hier au département de Pierre Duvoisin.

VU DE FRANCE

Pour Yves-Marie Lehmann, coprésident de la CTJ et vice-président du Conseil général de Franche-Comté, il est clair que l'EEE aurait grandement facilité les rapports transfrontaliers. Il

voit néanmoins la possibilité de créer une zone d'«intérêt commun» pour détourner le refus de l'EEE: «l'espace franc-comtois est grand ouvert...» Un idée chère au député de Pontarlier, Roland Vuillaume, qui prônait récemment encore la création d'une zone franche transfrontalière, point de convergence des intérêts économiques.

«Malgré les opportunités que l'on ne pourra pas saisir sans l'EEE, la CTJ va continuer d'exister et raffermir assurément ses liens sans qu'une politique précise ait été arrêtée, puisque l'on n'avait pas forcément envisagé ce cas de figure», nous a précisé Stéphane Berdat, délégué à la coopération du canton du Jura.

Selon lui, les coopérations transfrontalières se heurtent à de nombreux problèmes pratiques en relation avec des organisations politiques différentes – le centralisme français ou la position particulière des cantons –

mais il faut néanmoins proposer des projets transfrontaliers suffisamment réalistes pour obtenir le soutien de la Communauté et, peut-être, de la Berner fédérale. C'est sur ce terrain que nous devons jouer désormais.

ZONE FRANCHE

Quant à la création d'une zone franche, s'il s'agit d'une zone sans douane, c'est insuffisant selon M. Berdat. Il faut voir plus grand et plus large que l'économie, envisager une «micro-intégration» pluridisciplinaire.

Francis Sermet, euro-délégué et responsable de la promotion économique du canton de Neuchâtel, souligne que, quelle que soit l'intensification de nos liens transfrontaliers, rien ne rempla-

cera l'EEE: «Ce qui compte pour les entreprises est l'accès aux marchés aux mêmes conditions que la concurrence. Le fait d'implanter son usine en France ne garantira pas forcément cet accès. Développer une zone franche est intéressant, à condition d'être plus flexible qu'aujourd'hui, puisque l'on ne peut qu'à de rares exceptions échapper à la taxe d'exportation».

M. Sermet n'est pas contre une collaboration plus étroite entre les services de promotion, mais le regroupement des forces a des limites. Il semble difficile, surtout, de veiller à l'intérêt des régions les plus défavorisées à l'intérieur du cercle de la CTJ, si l'on ne défend pas en premier les intérêts de son canton. M.S.

REGARD

Ne plus rien attendre des autres!

Si fracture il y a entre la Suisse occidentale et le reste du pays, force est de constater aussi que tous les cantons de l'arc jurassien, de Bâle à Genève, ont appuyé sans réserve l'EEE. Tout comme la Franche-Comté et le Jura, malgré quelques hésitations, apportaient leur soutien au Traité de Maastricht.

Communauté de destin et de soucis: de part et d'autre de notre frontière avec... l'Europe, il n'est plus possible d'avoir le réflexe de l'attentisme, car il n'y a plus rien à attendre des autres!

Si la Constitution fédérale, à ses articles 8 et 9, limite la possibilité des cantons de conclure des conventions et des traités internationaux autres que ceux ayant trait à des rapports de bon voisinage, notamment dans le domaine des équipements ou de la fiscalité, rien n'interdit de créer des ponts, dans une communauté d'esprit et d'intérêt, de multiplier les possibilités d'échanges et de collaborations.

Il est urgent de prendre notre destin en main, puisqu'il n'y a plus rien à espérer de Berne, ou de Paris, là où une majorité rassasiée n'est décidément guère pressée de veiller à satisfaire les justes revendications des laissés-pour-compte que nous sommes.

Sans donner la possibilité de créer un «mini-EEE», les directives de la Communauté précisent que la collaboration transfrontalière est une notion digne d'être soutenue, à la condition toutefois que l'on établisse la preuve que chaque projet proposé soit bel et bien échafaudé dans un esprit transfrontalier. Voilà déjà une opportunité à saisir.

Résister positivement au non-sens du verdict de la Suisse profonde, c'est faire en sorte que plus un centimètre de la frontière franco-suisse ne soit laissé en jachère économique, culturelle et politique.

Alors, au travail!

Mario SESSA

Cent onze sans-emploi de plus au chômage dans le canton de Neuchâtel

Plus de chômage, moins d'offres

Au rythme où s'additionnent les personnes au chômage, il doit y avoir aujourd'hui plus de quatre mille personnes sans emploi dans le canton. Elles étaient 3994 à la fin du mois de novembre (62,8% d'hommes et 37,2% de femmes). A la fin du mois d'octobre, le canton comptait 3883 chômeurs et chômeuses (2471 novembre 1991). Et pendant que la courbe du chômage continue à monter, celle des offres d'emploi poursuit sa descente...

Le canton de Neuchâtel comptait 111 chômeurs et chômeuses de plus à la fin du mois de novembre: +44 dans le district de Boudry (dont le total atteint 773); +12 dans le Val-de-Travers (330); +30 dans le Val-de-Ruz (233); +32 dans le district du Locle (342) et +46 dans celui de La Chaux-de-Fonds (956).

Seul le district de Neuchâtel a enregistré une régression de 1413 à 1360 chômeurs: -53... Nous avons demandé au chef du Service cantonal de l'emploi, Marcel Cotting, comment interpréter ce léger mieux.

«Je n'ai aucune explication. Cela provient probablement du fait qu'il y a eu plus de licenciements dans le reste du canton et que les possibilités d'emploi ont été plus nombreuses dans le district de Neuchâtel».

Il s'agirait donc d'un concours de circonstances, d'où l'on ne peut – hélas! – pas exclure des chômeurs en fin de droit qui, on le sait, ne figurent plus dans les données concernant le chômage. Il est malheureusement impossible de le vérifier car le Service cantonal ne tient pas de statistiques sur les chômeurs en fin de droit dans

les districts. «Nous avons déjà de la peine à nous en occuper sur le plan cantonal», commente M. Cotting qui poursuit: «Pour moi, une cinquantaine de chômeurs en moins sur un total de 1360, ce n'est pas très significatif. Il ne semble pas qu'on puisse tirer des conclusions intéressantes sur cette différence, très ponctuelle à mon avis».

La progression du chômage est constante, comme est tout aussi constante la diminution des offres d'emploi paraissant dans la presse. «Vous avez deux courbes qui s'éloignent et si l'on intègre ces deux courbes, vous avez une progression et une diminution constantes», précise M. Cotting.

Ainsi, plus il y a de chômeurs, plus les places diminuent et plus il est difficile de retrouver un emploi... AT



Opération Nez rouge

Appel aux bénévoles:
Tél. 23 18 10

Succès sans précédent pour un tournoi scolaire de basket-ball

Les enfants de «Magic»

Septante et une équipes! Jamais un tournoi scolaire de basket-ball n'avait suscité un tel engouement. Des élèves de tous les degrés de l'école secondaire participeront, mercredi après-midi, à la rencontre organisée par les maîtres de sport, en collaboration avec le Basket-Club La Chaux-de-Fonds, aux halles de Bellevue et des Crêts. Une médaille qui a son revers: les déprédations de matériel sont nombreuses. On a même enregistré des vols de paniers!

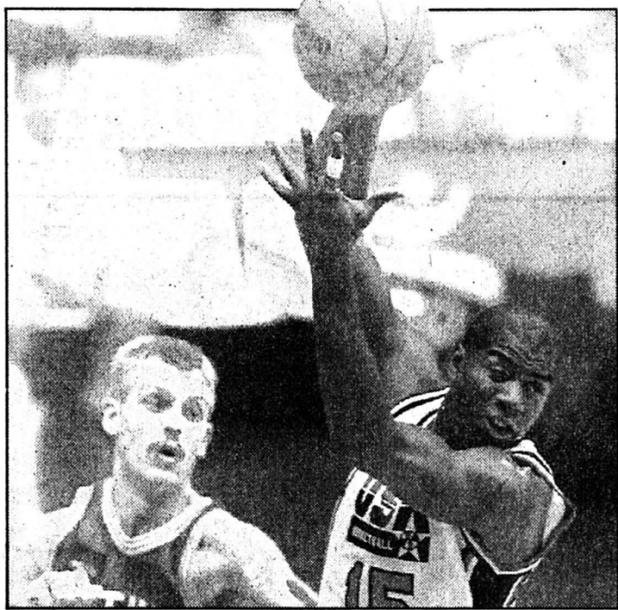
était fort peu prisé des adolescents, qui lui préféraient généralement le football. Les prouesses du Dream Team, l'équipe nationale des Etats-Unis, retransmises par toutes les télévisions, y contribuent largement.

350 ÉLÈVES

Le tournoi organisé par l'École secondaire bénéficie de la vogue de ce sport. Pas moins de 71 équipes, soit quelque 350 élèves, se sont formées pour l'occasion. Elles se rencontreront donc, demain après-midi, de 12 h 30 à 17 heures. Les plus jeunes, 1ère et 2e années, joueront au mini-basket, à trois contre trois, en évoluant dans la largeur de la salle. Ils se rencontreront à Bellevue, alors que les 3e et 4e s'affronteront aux Crêts. Les horaires sont affichés dans les collèges.

SMASH À L'OMBRE

Et pour ceux qui, malgré tout, ne «crochent» pas au basket, d'autres compétitions seront proposées en cours d'année scolaire: tournoi de volley-ball en mars, half-court (mini-tennis) en avril et course d'orientation en juin. Ces activités sont toutes organisées par les maîtres de sport, bénévolement, avec la collaboration des sociétés sportives intéressées.



«Magic» Johnson

Les nouvelles stars du basket américain font de nombreux émules à La Chaux-de-Fonds. (Keystone-a)

Les magasins de sport doivent également répondre à une demande grandissante d'articles de basket: paniers, que l'on peut fixer sur une paroi, ballons et

casquettes portant le nom des grandes équipes... Mais la médaille a son revers.

Depuis la rentrée scolaire, les déprédations de matériel sont

nombreuses. «Auparavant, on ne devait remplacer qu'un ou deux paniers par an», remarque Jean-Claude Perroud, responsable des sports à l'École secondaire. «Mais, depuis la mi-août, nous avons dû en changer une quinzaine.» Et Daniel Piller, de l'Office des sports, de déplorer des vols de paniers sur des installations en plein air.

En effet, la technique a changé. Alors qu'il y a quelques années, on mettait l'accent sur les tirs de loin, aujourd'hui il faut «smasher»: parvenir avec le ballon jusque sous le panier et sauter assez haut pour marquer le but par le haut, comme on met une lettre à la poste. C'est ce que font les stars américaines. Mais cela demande un entraînement intensif.

Et ce sont les paniers de «mini», obligatoirement accessibles aux enfants de 12 ans, qui en font les frais. Car, souvent, les «smasheurs» s'accrochent, involontairement, au panier, qui finit par se desceller. Pour tenter d'enrayer ce fléau, M. Perroud a lancé une campagne de sensibilisation, par le biais d'affichettes posées aux entrées des salles de sport. Avec un souhait: que les apprentis «smasheurs» ménagent le matériel. A.M.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

BRÈVE

Fête aux Tours de l'Est
Le Père Noël y était



Avec son traîneau et son âne, le Père Noël est arrivé samedi en fin d'après-midi sur le parking des Arêtes, invité par un dynamique habitant du quartier des Tours de l'Est, Claude Chevalier. Depuis plusieurs années, Noël est l'occasion d'une fête dans ce quartier, avec cortège jusqu'au fin fond de la rue Charles-L'Éplattenier et distribution de cadeaux. Il faisait froid mais le cœur y était et on pouvait lire l'émerveillement dans les yeux des enfants. (ib - Impar-Gerber)

AGENDA

R. Richard au MBA
Visite commentée

Dans le cadre de l'exposition de René Richard, peintre trappeur né à La Chaux-de-Fonds en 1895 et émigré au Canada, le conservateur du Musée des beaux-arts, Edmond Charrière, propose une visite commentée mercredi 9 décembre, 20 h. (ib)

Monsieur Univers
Du poids et du muscle

Visite impressionnante ce soir mardi, ainsi que mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 décembre au Cesar's où René Janvier, Monsieur Univers 1988 et champion du monde de body-building, proposera son show impressionnant de jeux de muscles. (Imp)

«I Lombardi» à la Salle de musique

L'intégration à plusieurs voix

On l'attendait avec intérêt ce concert, dernier acte du 40e anniversaire de présence de la Mission catholique italienne dans les Montagnes neuchâtelaises. Ce fut une apothéose. La chorale «Cantabile», solistes et orchestre, dirigés par Georges-Henri Pantillon, ont révélé du grand Verdi.

Que c'est beau et bon, l'homogénéité! Idéalement en voix, formidablement propulsé par des solistes de haut niveau, par un orchestre qui ne recherchait que la musique, l'ensemble «Canta-

bile», chorale du corps enseignant neuchâtelais élargie aux amateurs de chant, a révélé samedi soir, en version de concert, «I Lombardi» opéra de Verdi. Un immense rôle, rendu avec ferveur. L'interprétation a transporté l'auditoire qui n'en finissait pas d'applaudir - selon la coutume italienne - les interventions qui lui allaient droit au cœur, l'air célèbre «des Lombards», celles des solistes, de Barbara Martig-Tüller particulièrement, soprano qui a assumé avec aisance le rôle de haute virtuosité technique de Giselda.

Mais pas de doute, Georges-Henri Pantillon, l'Orchestre symphonique neuchâtelais, renforcé de musiciens de l'Orchestre de Berne, Theresa Lehmann, soprano, Tonino Carlino, ténor, Henk van den Brink, basse, Fred Stachel, basse, David Keller, ténor, ont littéralement fait éclater l'exécution. L'«intégration», dans les deux sens, était totale! Mme le Consul d'Italie à Neuchâtel, les représentants de l'ambassade de Berne, MM. Francis Matthey et Rolf Graber ont honoré la manifestation de leur présence. D. de C.

«Caligula» au Théâtre de la ville

«Et pourtant je vis encore...»

«Caligula» pièce d'Albert Camus, créée à Paris en 1945 par Gérard Philipe, a été jouée dimanche soir au Théâtre de la ville, par la compagnie Remy-Renoux. Génial!

Maître absolu de Rome, Caligula a la révélation de l'absurdité de la condition humaine, après la mort de sa sœur Drusilla. «Même la douleur ne perdure pas... Les hommes meurent et ne sont pas heureux...» Entraîné par sa quête d'absolu, décidé à exercer sa propre liberté contre l'ordre des dieux et des hommes,

niant le bien et le mal, Caligula se transforme en tyran sanguinaire, bourreau de lui-même autant que des autres. Tombé sous les balles du peuple - dans la mise en scène, actualisée, de Jacques Rosny présentée dimanche - Caligula s'effondre en hurlant «et pourtant je vis encore...» paroles prémonitoires, que certaines critiques de théâtre ont rapprochées de Staline ou de Ceausescu, tant les Caligula ne meurent jamais tout-à-fait.

Le drame n'a rien perdu de sa terrible actualité. Impossible d'aller plus loin dans la repré-

sentation du pouvoir qui rend fou. Dans un décor astucieux, un atelier de sculpteur, Caligula mène l'empire à sa façon. La pièce s'écoute simple, pertinente, sans surcharge. Maléfique, abject et palpitant, Emmanuel Dechartre est génial. A ses côtés onze comédiens et comédiennes, Scipion, Cherea incarnant la sagesse et la vie, Caesonia, la vieille maîtresse, ont donné sens à l'émouvante œuvre de Camus. Les Spectacles Remy-Renoux, Emmanuel Dechartre: on veut les revoir à La Chaux-de-Fonds! D. de C.

Stars of faith au Grand Temple

Les cœurs à l'unisson

Cinq voix et un piano. Cinq micros et deux haut-parleurs. Un éclairage réduit au minimum. Le décor est planté, strict comme... un temple protestant. Mais de la présence, de la personnalité des cinq femmes composant les Stars of faith va naître l'enthousiasme qui mettra à l'unisson les cœurs du public et des interprètes.

Et quel enthousiasme! Qui fera se lever de leurs bancs les

spectateurs, irrésistiblement, qui les fera marquer le rythme des gospels et negro spirituals, donner de la voix, dans un grand élan de fraternité.

Mais quel phénomène provoque un tel désir de participation chez le spectateur? Le caractère des voix? La richesse des interprétations?

Les rythmes lancinants? Le rayonnement des artistes et leur

foi en ce qu'elles chantent? Tout cela à la fois sans doute, et peut-être aussi leur sincérité, leur spontanéité, leur authenticité. On ressent comme une vibration la douleur, la nostalgie et l'espoir qu'expriment ces chants du peuple noir, aujourd'hui encore, qui s'adressent au cœur.

C'est pourquoi ce récital des Stars of faith au Grand Temple fut plus un moment d'amour partagé qu'un spectacle. (dn)

Week-end en contrastes à Bikini

Du bruit au silence

Vendredi la gaudriole «rock n'drôle» des VRP, samedi les balades comateuses et minimalistes de Codeine, puis la noisy-pop de Lovechild... Week-end tout en contrastes à Bikini Test.

La France n'a pas de tradition rock. Le rock est une culture importée, profondément anglosaxonne. Qu'importe: la France a l'esprit gaulois, et les VRP - comme les Nègresses Vertes et bien d'autres - revendiquent l'héritage à la fois du comique troupier et de la chanson réaliste. Hilarant et irrésistible: la moitié de la salle danse à torse nu, la sueur coule à flots, Bikini Test, bondé, se transforme rapidement en sauna.

Soirée nettement plus américaine, donc plus rock, samedi. Plus rock, vraiment? La musique de Codeine est si calme, si paresseuse, qu'elle approche parfois l'inertie absolue. Une musique de limbes, détachée de toute réalité, qui plane dans le néant, fragile et triste. Codeine: attention, peut entraîner la dépendance.

Des mélodies pop sucrées, mises en lambeaux par des crisements de guitares acérées, et une voix féminine sexy comme cerise sur le gâteau. Lovechild est un groupe dans l'air du temps. Proche des Pixies et de Sonic Youth par l'avalanche de décibels, de Curve ou même parfois des Cranes pour la voix. (lk)

NOIR DÉSIR

Groupe phare de la scène française, Noir Désir créera l'événement mardi soir 8 décembre à Bikini Test, pour ce qui s'annonce l'une des soirées les plus torrides jamais vécues en ville. Partis fans éperdus du Gun Club, les quatre Bordelais ont mûri au fil des ans.

L'ombre du Gun Club, si l'on en juge les nouveaux titres, s'est bien évaporée. Une coïncidence heureuse ajoutera du piment à l'événement: c'est précisément mardi qu'aura lieu la sortie mondiale de leur quatrième album. Un jour à marquer d'une pierre blanche pour les fans de la région. (mam)

PUBLI-REPORTAGE

Modhac sous la neige... gagnante au soleil!!!



Madame Marie-Louise Muller est l'heureuse gagnante du concours organisé par l'agence Mauron Voyages, pendant Modhac. Elle partira pour un séjour d'une durée de 10 jours, découvrir les merveilles de l'Égypte, avec l'organisateur de voyages JET TOURS.

Monsieur Marc Luciani de la maison Jet Tours remet les documents de voyage à la lauréate. A la droite de Mme Muller, Laurent et Sophie, les dynamiques collaborateurs de Mauron Voyages, vous attendent avec leur gaieté et leurs sourires, afin de vous conseiller pour vos prochaines vacances.

N'oubliez pas les atouts de Mauron Voyages: faites plaisir, offrez des kilomètres de rêve, grâce à nos bons-cadeaux. Notre carte de fidélité, récompense nos clients les plus assidus. Découvrez les autres avantages de Mauron Voyages en venant nous rendre visite.

MAURON VOYAGES SA, Av. Léopold-Robert 68, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 93 22.

Projet de transfert à La Chaux-de-Fonds reporté

Pour ne pas timbrer à Berne, les PTT viendront plus tard

Le projet de fusion de l'imprimerie de timbres des PTT, à Berne, avec Hélio Courvoisier, à La Chaux-de-Fonds, n'est pas remis en cause par la Régie fédérale, mais le transfert de l'ensemble des activités à La Chaux-de-Fonds est... transféré dans le temps.

Le projet n'est pas abandonné; toutefois, la fermeture de l'atelier de Berne et le déménagement de l'appareil de production chez Hélio Courvoisier se sont heurtés à une opposition massive du personnel qui refuse de venir s'installer dans le Jura neuchâtelois.

Hélio s'était engagé à repren-

dre tout le personnel des PTT qui est hautement qualifié, mais les employés ne veulent pas changer leur statut de fonctionnaire contre un contrat privé. De plus le barrage de la langue semble plus infranchissable que le col de la Vue-des-Alpes...

La direction générale est peu encline à affronter le syndicat du personnel et préfère réétudier le projet de fusion. La nouvelle étude portera sur un étalement dans le temps (deux ou trois ans) du transfert de l'atelier de Berne à La Chaux-de-Fonds.

RETARD COÛTEUX

Ce contretemps va évidemment coûter cher à l'administration des PTT, simplement parce qu'elle recule devant la perspective d'affronter le syndicat. Tel n'est pas le lot des entreprises privées qui n'ont pas le choix,



Atelier d'Hélio Courvoisier en ville

Le transfert de l'ensemble des activités de l'impression des timbres à La Chaux-de-Fonds (Impar-Gerber) est remis à plus tard.

elles, par exemple, d'augmenter de 10 centimes le courrier «B» pour couvrir leur déficit. On peut tenir pour certain que, si la fusion avait entraîné le re-

groupement de l'impression des timbres de La Chaux-de-Fonds à Berne, il n'y aurait pas eu besoin de faire une nouvelle étude avec un retard coûteux.

Eh oui!, l'esprit du «Nein» ne permet pas aux fonctionnaires des PTT de timbrer...

G.Bd.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT
Denise de CEUNINCK

AGENDA

Concours Golay-Buchel Expo à Lausanne

Organisé depuis 1985 par la firme Golay Buchel, un concours invite les élèves de dernière année des écoles d'arts décoratifs et d'arts appliqués à créer des bijoux sur un thème donné. Les travaux des lauréats de l'édition 1991/1992, portant sur «Dialogue d'une pierre avec une perle» sont exposés jusqu'à la fin du mois dans les vitrines du siège du Crédit Suisse à Lausanne, rue du Lion d'Or 5-7. Parmi ces lauréats se trouvent Susanne Dandliker et Sophie Houriet (toutes deux 2e prix ex-aequo) de La Chaux-de-Fonds, élèves de l'Ecole d'art appliqué de la ville. (ib)

Sur le Pod

Visite de Saint Nicolas

Très occupé en ces temps d'avant Noël, Saint Nicolas fera néanmoins un détour par La Chaux-de-Fonds, pour venir saluer les enfants mercredi 9 décembre. Dès 14 heures, il fera un tour de Pod, de la Grande-Fontaine jusqu'à la gare, avec sa calèche pleine de bonnes choses. C'est avec la complicité et le soutien du CID (Commerce indépendant de détail) que les cornets ont été garnis, à l'intention de chaque enfant sage. (ib)

Théâtre Croqu'Guignols Au Voleur!

Le voleur a passé dans le castelet et s'est enfui. Mais, fin limier, guignol va le poursuivre et l'attraper. Les enfants sont invités à l'aider mercredi 9 décembre, 14 h 30 et 16 h, salle Saint-Louis, Temple-Allemand 24, où la troupe de marionnettes Croqu'guignols donnera son spectacle pour les petits dès 4 ans. (ib)

Visite surprise au Musée paysan

Voilà la Dame de Noël

Après des siècles de tradition mais tombée dans l'oubli, la Dame de Noël revient; elle sera samedi 12 décembre au Musée paysan et artisanal, en compagnie de Saint Nicolas. De 14 à 17 h, ces deux hôtes de marque raconteront des histoires aux enfants et leur offriront un petit cadeau. (ib)

Timbres spéciaux A et B

Les PTT émettront, dès le 19 janvier prochain, deux timbres spéciaux pour affranchir les lettres en courrier A et B.

Ces timbres seront munis de trames spéciales permettant de séparer automatiquement les deux types de courrier dans les installations mécaniques de la poste, ce qui constitue une première mondiale. La poste de la Sihl à Zurich est pour le moment le seul centre équipé d'une machine capable de lire ces trames.

Le nouveau timbre destiné à l'envoi en courrier rapide porte une grande lettre A qui se détache nettement sur un fond rouge orange. Quant à celui réservé au courrier B, d'un montant de 60 centimes, il représente sur fond bleu le lac de Tanay en Valais. (ap)

Réunion des bénévoles et appel réitéré

Nez rouge prend forme

Le petit renne au Nez rouge fait des adeptes dans les Montagnes. Hier soir, une trentaine de bénévoles ont répondu à l'appel du comité pour une première soirée d'information. Pour mener l'opération durant six nuits en fin d'année, les troupes doivent encore s'étoffer.

Est-il encore nécessaire de rappeler que l'Opération Nez rouge consiste en un accompagnement des chauffeurs aux facultés affaiblies par des équipes de bénévoles, durant les nuits de fête? Invité hier soir au Centre de culture abc par le comité local de Nez rouge, le Dr J.-L. Baierlé, pionnier du lancement de l'opération dans le Jura, en a rappelé les grands principes et quelques détails amusants. Car le petit renne se met sur les routes avec bonne humeur, consigne maîtresse. «Mais votre engagement a des limites; il s'agit avant tout de ne pas prendre de risques». Ainsi, nul n'est

obligé de raccompagner le conducteur de trax et son véhicule, comme c'est arrivé au Québec!

Après trois ans d'expérience dans le Jura, les animateurs et bénévoles savent que franchir le pas pour demander l'aide de Nez rouge est un acte difficile. La discrétion est primordiale, couronnée d'un esprit jovial et amical envers les fêtards que l'on s'abstiendra de juger, même s'ils vous demandent de les conduire à la disco suivante. «D'ailleurs, ces trajets entre deux établissements publics, quand vous avez pris un repas bien arrosé, sont particulièrement à risques», souligne J.-L. Baierlé.

Pour que l'esprit Nez rouge soit sans équivoque et les bénévoles bien au fait des règles, un guide leur est destiné, expliquant le fonctionnement et présentant un code d'éthique. Dès aujourd'hui, les bénévoles s'en vont distribuer affiches et cartons de tables dans les établissements



publics de la région. Bien en évidence, le numéro de téléphone vert de Nez rouge, 155 22 08, numéro unique et gratuit.

Pour cette première édition dans les Montagnes neuchâteloises, c'est la région de Biaufond à La Brévine, en passant par Brot-Plamboz, le Col-des-Roches, la vallée de La Sagne, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, qui est desservie. Les bénévoles seront à pied d'œuvre les 24, 25 et 26 décembre, ainsi que les 31 décembre, 1er et 2 janvier, de 22 h à 6 h (4 h pour la nuit du 24 décembre). Dans les locaux du Centre de culture abc, un programme d'animations, avec pianiste, films, jeux et subsistance les attend. «Ce sera l'antenne Nez rouge la plus culturelle de Suisse romande», précise R.-G. Zaslavsky, l'un des animateurs. Mais il faut encore du monde et on peut s'inscrire en tous temps à l'abc, tél. 23 18 10, où a lieu la prochaine réunion d'information, lundi 21 décembre à 20 h. (ib)

Sixième édition de Chœur à Cœur

Participez en chœur!

L'association Chœur à Cœur se fait une joie de vous annoncer la future réalisation de la 6e édition de la fête de Noël qui se déroulera du 24 décembre à midi au 25 décembre à minuit.

Ce rassemblement, où chacun est cordialement appelé à partager gratuitement et en toute fraternité un modeste repas, une tasse de thé ou de café, voire un peu de chaleur dans le contact, se déroulera dans les locaux de la Maison du Peuple (entrée Parc 73).

Durant ces 36 heures placées

sous les signes de la bonne humeur, de l'ouverture et de la convivialité, des amis de la fête (musiciens, conteurs, etc.) vous dévoileront leurs talents au travers de leurs animations.

Les membres et amis de l'association qui nous épaulent nous ont permis de mettre sur pied cette manifestation, et, à l'heure où nous mettons sous pli, nous pouvons déjà annoncer que les préparatifs vont bon train.

Désirez-vous, comme nous, participer en chœur, ouvrir vos

cœurs, devenirs acteurs et donner le tour de clef verrouillant la réussite de cette fête? Oui? Alors nous vous invitons à nous apporter la petite touche de couleur qui vous placera durant quelques heures dans le flux de l'accueil de l'animation ou de la rencontre.

D'ores et déjà nous vous remercions de votre soutien présent ou à venir et si vous avez entendu l'appel, vous pouvez prendre contact au numéro de téléphone suivant: (039) 26.48.00. (comm)

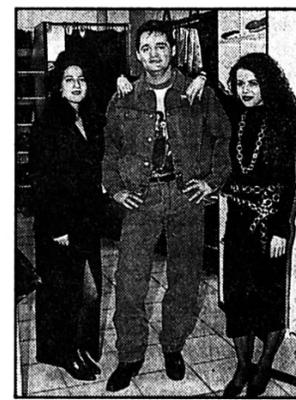
La mode chez Incognito

Douce Italie...

Récemment ouverte, la Boutique de mode Incognito, rue de la Balance 12, a choisi de montrer ses nouveautés dans son magasin même. Point besoin de mannequins, les trois sœurs Pastore, âmes du lieu, ayant la grâce nécessaire.

Elles proposent ce qu'elles aiment: des jupes longues en jersey, des pulls amples, des ensembles moulants, et autres vêtements féminins en des tons doux qui font classe. Hommes branchés pas oubliés et pour eux les manteaux de belle coupe, les pantalons chics, les pulls chauds et les chemises actuelles. Cette mode seyante vient directement d'Italie, choisie soigneusement. Elle peut se compléter de jolis

accessoires et de bijoux, dont ceux de Micheline Lecerf, exposés. (ib - photo Henry)



PUBLICITÉ

C'EST LA FÊTE!!

Lors de votre achat*
en décembre nous vous offrons
une bouteille de champagne
«CUVÉE EXCELLENCE»



BONNET
BIJOUTIER DEPUIS 1890 JOAILLER

*dès huit cent francs

109, av. Léopold-Robert, CH-2301 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 21 21

Voyage à rebrousse-temps à l'expo de la Société philatélique

14-18 montre en main

Fréquenter les marchés aux puces, c'est une excellente habitude. Marcel Nicoulaz, vice-président de la Société philatélique du district du Locle, est ainsi tombé sur toute une correspondance horlogère entre la Suisse et la France pendant la guerre 14-18. Ces documents constituaient le point chaud de l'exposition-bourse organisée par la Société dimanche à la Croisette.

Première chose à signaler: toutes les enveloppes ont été ouvertes par l'autorité militaire française. Même les cartes postales portaient le tampon ad hoc! Deuxième constatation: à l'époque, on écrivait Chaux-de-Fonds, Locle ou Chaux-du-Milieu sans article. Exemple: un envoi de la poste de... l'Hôtel-de-ville à Chaux-de-Fonds.

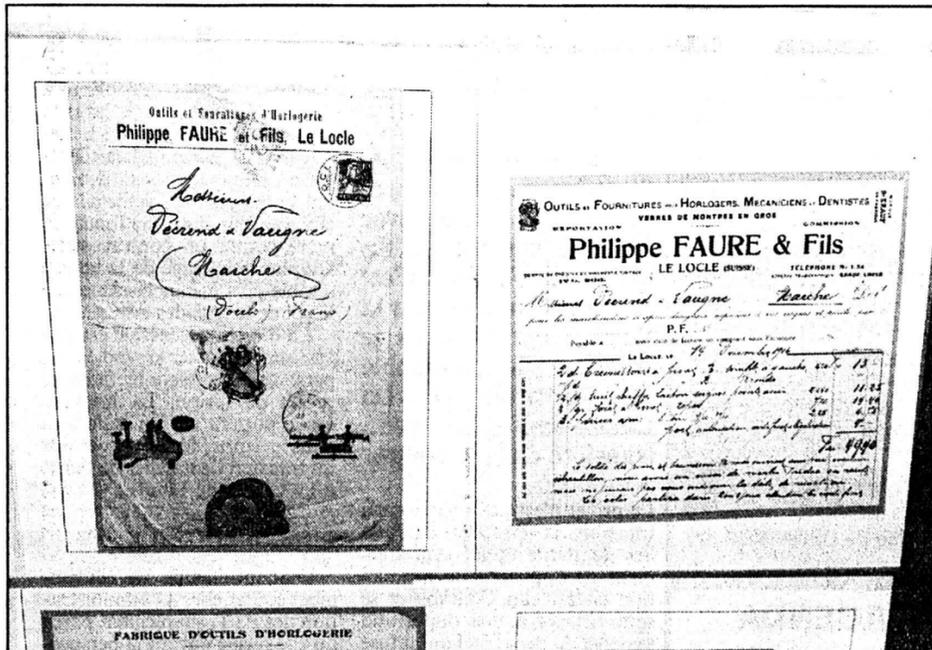
Quant aux entreprises, de vieux noms réparaissent: Philippe Favre et Fils, au Locle (spécialisé en outils et fournitures pour horlogers, mécaniciens et dentistes, ouille!); Brunner et Gabus, à La Chaux-du-

Milieu; Matile et Röthlisberger, ou Beiner et Du Bois, à La Chaux-de-Fonds; Abel Nicod, aux Gras; Décrind à Maïche...

C'était la guerre. Certains clients avaient de la peine à payer: «Il manque 20 fr. que je n'ai pas sous la main en billets français et que je joindrai à mon prochain versement». Et des colis s'égarèrent. Comme le signale cette lettre de Philippe Favre et Fils, adressée à Maïche en janvier 1917. «Nous possédons votre lettre du 14 juillet qui nous surprend vivement. Nous avons fait toutes les recherches possibles, mais nous ne retrouvons aucune trace du retour de notre colis du 14/XII 1916. Veuillez s.v.pl. nous dire exactement à quelle date vous en avez fait le retour, et déposer une réclamation à notre bureau de poste afin de se savoir où ce colis est en souffrance. Dès que nous aurons votre réponse, nous ferons également des recherches par notre administration des postes pour obtenir la livraison de ce colis...»

BOLETS ASIATIQUES

Autre panneau qui tirait l'œil à cette expo: une série de timbres sur les champignons, collection de José Somoza. Etonnant: les amanites et bolets du Kampuchea, du Laos ou de Mongolie ressemblent étrangement aux nôtres. Quant à Henri Mercier,



L'horlogerie pendant la guerre.

A lire entre les lignes, des documents significatifs.

(Impar-Droz)

il présentait une série de timbres sur les papillons, les insectes, les reptiles. Les timbres représentant des animaux sont répertoriés dans un catalogue de plus de 400 pages. Ils proviennent essentiellement d'Asie, d'Afrique

ou d'Amérique du sud. Ils sont rares en Europe de l'ouest. Pourquoi? Mystère.

Si les passionnés et les curieux s'attardaient devant les stands, les enfants n'étaient pas oubliés.

Comme l'explique la présidente de la société, Mme Laure-Isabelle Perrin, on leur offre par exemple deux timbres pour 5 centimes... C'est comme ça qu'on forme de futurs collectionneurs. (cld)

La Sociale sur les voies de la 1re division

Ensemble élégamment équilibré

C'est par un concert de gala donné dimanche en fin d'après-midi au Temple français que la fanfare «La Sociale» a mis un terme aux cérémonies marquant son 75e anniversaire. Pour une formation, composée à part égale de musiciens suisses et français, EEE signifie sans doute «Ensemble élégamment équilibré».

Depuis quelques années, «La Sociale» étonne et enchante

par sa constante progression. A tel point qu'elle a décidé de faire le grand saut et de s'inscrire en 1re division lors de la Fête cantonale des musiques neuchâteloises qui se déroulera en juin prochain à Chézard. Objectif redoutable, mais combien motivant!

Le concert de dimanche a clairement prouvé que cette fanfare possède toutes les qualités pour viser plus haut encore. Les quatorze partitions

interprétées ont permis d'apprécier la cohésion de l'ensemble, la virtuosité de plusieurs solistes, la solidité de tous les registres et leur parfait équilibre.

Sous la direction de Jean-Jacques Hirschi, les musiciens maîtrisent avec succès les rythmes les plus difficiles et les nuances les plus déroutantes.

Avec «Jubilee Overture» et «Fanfare and variations», le public, aussi nombreux qu'en-

thousiaste, a découvert des œuvres truffées de multiples pièges et qui, pourtant, ont été jouées avec une maîtrise sans faille.

STYLES VARIÉS

Du rondo de Purcell à la rumba, du jazz au solo de batterie, de la musique de film (Danse avec les loups) à la marche, «La Sociale» n'a pas craint de varier les styles.

A mettre en évidence tout

particulièrement, «One moment in time» fut un véritable moment d'éternité. Le dernier morceau intitulé «Joie et Gaïeté», a bien résumé l'ambiance du concert.

Directeur et percussionnistes compris, «La Sociale» compte un peu moins de trente membres. Mais la qualité remplace avantageusement la quantité et le style brass band permet toutes les audaces.

(sp)

BRAVO À

M. Filippo Polizzi...

...que le Conseil communal du Locle vient de désigner comme releveur de compteurs aux Services industriels. (comm)

AGENDA

Ciné-Nature Les chamois du Jura

La première séance de Ciné-Nature, organisée par les responsables du Musée d'histoire naturelle du Locle, est programmée pour mercredi 9 décembre à 16h30 et 20h30 au collège Jehan-Droz. Cédric Troutot propose son film consacré aux chamois du Jura. Dans les années 50, cet animal est réintroduit au Creux-du-Van et à Chasseral. Aujourd'hui, on le rencontre fréquemment dans les côtes du Doubs, par exemple. Le réalisateur conte l'aventure de cette réintroduction, présente l'habitat, la biologie et l'évolution des populations dans la région. (paf)

Pour les Aînés des Ponts-de-Martel Noël en chantant

Séance de fin d'année et fête de Noël pour les membres du Club des loisirs du 3e âge des Ponts-de-Martel, jeudi 10 décembre à 14 heures à la Salle de paroisse du village. Au programme de cette rencontre, les brigadiers Roth, bien connus pour leurs chants. (Imp)

PRO SENECTUTE.

Gymnastique les mardis de 8 h à 11 h et de 14 h à 16 h à Paroiscentre.

VOLLEYBALL-CLUB.

Entraînements, lundi 18 h, Beau-Site, minivolley. Lundi 18 h, Communal, Juniors féminines B. Lundi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3. Mardi 18 h, Beau-Site, Juniors féminines A. Mardi 20 h, Beau-Site, équipe masculine seniors M3. Jeudi 18 h, Beau-Site, Juniors masculins A. Jeudi 18 h, Communal, Juniors féminines A. Jeudi 20 h, Communal, équipe féminine seniors F3 (match en général).

● STENOGRAPHIE AIMÉ PARIS. Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-JeanRichard (No 11).

● CADL (CLUB ATHLÉTIQUE). Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et le jeudi de 18 h à 19 h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 h à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, téléphone 31 57 50, et R. Barfuss, tél. 31 21 72.

CLUB D'ÉCHECS.

Entraînements et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local restaurant de la Croisette. Renseignements: M.-A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.

CLUB DES LUTTEURS.

Entraînements: ancienne halle

de Beau-Site, mercredi, 19 h 30, seniors; jeudi, 18 h, jeunes dès 10 ans.

FANFARE «LA SOCIALE».

Répétition tous les lundis à 19 h 45 à la Bourdonnière.

LE LOCLE-SPORTS.

Club HALTÉROPHILE. Halle des sports des Jeanneret, entraînements les lundis et mercredis dès 18 h.

SAMOURAI JUDO-CLUB.

Lundi, de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans; 19 h à 21 h, adultes. Mercredi de 18 h à 19 h, écoliers jusqu'à 12 ans; de 19 h à 20 h, écoliers dès 12 ans. Jeudi, de 18 h à 19 h 45, débutants écoliers; de 20 h à 21 h 30, adultes. Renseignements: Pierre Beuret, tél. 317 736, ou Pascal Paroz, tél. 311 744.

GROUPE FOLKLORIQUE

LES FRANCS-HABERGEANTS. M.-A Calame 5, 2e étage (ancienne poste). Répétitions: lundi, 20 h, chanson locloise; mardi, 17 h, groupe enfants. Mercredi, 20 h, danseurs.

CROIX-ROUGE SUISSE.

SECTION LE LOCLE. Tél. 31 72 64. Consultations pour nourissons: Ecole neuchâteloise de nurses (ancien home Zenith), Hôtel-de-ville 3, tous les mardis après-midis de 14 h à 17 h. Baby-sitting, tél. 31 33 07. Taxis bénévoles: tél. 31 11 17. Vestiaires: rue des Envers 1, tous les jeudis de 14 h à 18 h 30.

SOCIÉTÉS LOCALES

FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE.

Actifs, actives (dès 16 ans).- Mardi, halle polyvalente de 20 à 22 h. Dames (dès 25 ans).- Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h. Jeunes gymnastes (de 7 à 10 ans).- Mercredi de 18 h 30 à 20 h, nouvelle halle de Beau-Site. Jeunes filles (de 7 à 10 ans).- Lundi de 18 à 19 h, halle des Jeanneret. Jeunes filles (de 10 à 16 ans).- Mardi de 18 h à 20 h, ancienne halle de Beau-Site. Agrès mixte (dès 7 ans).- Lundi de 18 h à 20 h, halle polyvalente. Artistique garçons (dès 7 ans).- Mardi et jeudi de 18 h à 20 h, halle polyvalente. Athlétisme mixte (dès 7 ans).- Mercredi et vendredi de 18 h à 20 h, halle polyvalente. Enfantine mixte (de 5 à 7 ans).- Mercredi de 17 h à 18 h, nouvelle halle de Beau-Site. Mères et enfants (de 3 à 5 ans).- Mardi de 16 h à 17 h, ancienne halle de Beau-Site. Gymnastique douce (dès 50 ans).- Vendredi de 18 h à 19 h, nouvelle halle de Beau-Site. Pour tous renseignements: Jean-Maurice Maillard, président, Crêt-Vaillant 21, tél. 31.57.24.

SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE.

Cercle de l'Union, M.-A.-Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15, assemblée des so-

ciétaires; dès 21 h., réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.

TENNIS DE TABLE.

Entraînements tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girard. Cadets et seniors de 20 à 22 h.

GYM HOMMES.

Mercredi de 20 à 22 h, halle polyvalente, bloc 1.

CONTEMPORAINS 1918.

Rendez-vous tous les deuxièmes mercredis du mois vers 13 h 30 sur la place du Marché (sauf en juillet et août).

CONTEMPORAINS 1923.

Rencontre chaque 2e mardi du mois, 14 h à l'Hôtel-de-Ville.

CONTEMPORAINS 1924.

Chaque premier jeudi du mois, rendez-vous à 13 h 30, place du Marché, pour sortie surprise.

GROUPE SCOUT

«LES TROIS SAPINS». Pour garçons et filles. Tous les mercredis de 18 à 20 h pour enfants de 7 à 11 ans, et de 18 à 21 h pour enfants dès 11 ans, au Chalet des Trois Sapins à la Combe-Girard.

CLUB D'ACCORDÉON.

Répétitions tous les mardis soirs de 19 h 30 à 21 h au Cercle de l'Union. Pour tous renseignements, tél. au président, Roger Vieille, 31.72.05.

Derniers délais pour les inscriptions: LUNDI A 17 HEURES.- Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)

SERVICES

● BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.

● BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.

● PHARMACIE D'OFFICE
Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.

● PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.

● PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.

● HÔPITAL
☎ 34 11 44.



Maïche: un déficit de plus de 100.000 FF

Déchetterie: un gros estomac

Le succès de la déchetterie de Maïche dépasse toutes les espérances mais la contrepartie financière est lourde: un déficit de plus de 100.000 FF. Ouverte depuis le 1er octobre 91, la déchetterie a accueilli 6278 personnes venues déposer près de 1000 tonnes de débris en tous genres (ordures exclues).

Au SIVOM, on avoue qu'on ne s'attendait pas à une telle affluence. En effet, il était admis a priori qu'au-delà d'une distance de sept kilomètres une déchetterie n'attirait plus que des clients occasionnels. Les faits démentent cette assertion. Si la ville de Maïche apporte à elle seule le gros des déchets, 35 autres communes y contribuent plus ou moins régulièrement. Les habitants de certaines d'entre elles en sont pourtant parfois éloignées de plus de quinze kilomètres, voir 20 ou 25.

CIVISME RELATIF

Ainsi, sur les fiches d'entrée dûment et scrupuleusement remplies par Daniel Tirole, l'agent de service, on relève les noms de clients originaires de Pierrefontaine-les-Varans, du Russey, de Charmoille, de Bur-nevillers, etc.

On serait tenté de louer le civisme et de saluer la fibre écologique des gens du Plateau. Il faut toutefois relativiser ce jugement de valeur car, selon les agents des Ponts et Chaussées, les débris souillant le bord des routes sont toujours aussi nombreux. Il ne semble pas non plus que les décharges sauvages signalées un peu partout sur le Plateau aient subies une cure d'amaigrissement depuis un an. Il faut dénoncer aussi le comportement d'une minorité se rendant à la déchetterie hors des heures d'ouverture et qui, soit dépose ses déchets devant la grille ou les jette par-dessus. Le SIVOM ajoute que certains utilisateurs ont même déposé des réclamations pour l'ouverture de la déchetterie le dimanche!

L'accès à la déchetterie est gratuit, mais l'évacuation des re-

buts de toutes sortes ne l'est pas. Le SIVOM paye les récupérateurs, soit 190.000 FF. Seul le verre acheté par BSN lui rapporte 170 FF la tonne, ce qui lui laisse un gain de 77.000 FF après déduction du coût de transport facturé au tarif de 237 FF l'heure. Depuis le 1er novembre, la déchetterie doit faire face à une dépense supplémentaire car les Etablissements Massacrier lui demandent désormais 177 F 90 par tonne de ferraille et métaux évacués.

10 FF PAR HABITANT

Le service de la déchetterie, entièrement gratuit jusqu'ici pour le consommateur (particulier, collectivité ou industriel) pourrait devenir payant pour le dépôt des objets métalliques. La structure qui récolte également

les piles boutons et autres est toujours dans l'attente d'une solution pour leur évacuation malgré les promesses de l'ANRED (association nationale pour la récupération et l'élimination des déchets). Le bilan d'une année de fonctionnement présente un déficit de 113.000 FF comblé par la participation de 9 FF par habitant prélevés dans les 29 communes adhérentes. Une contribution qui passera sans doute à 10 FF.

3094 TONNES D'ORDURES

Le SIVOM doit faire face en outre au coût de transport et d'incinération de 3094 tonnes d'ordures ménagères traitées désormais à Montbéliard depuis que leur broyage à Maïche a été abandonné.

Alain Prêtre

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80

Alain PRÊTRE
Philippe JECHOUX
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY

BRÈVES

Morteau Colloque

Le comité de défense de l'école rurale organise un colloque sur l'avenir de la ruralité à la MJC de Morteau les 12 et 13 décembre. Des élus, agriculteurs, journalistes et acteurs du milieu rural, participeront aux différents carrefours envisagés.

Franche-Comté Générosité

Dans une période de crise économique avec son cortège de chômeurs et de dépôts de bilan, on pouvait douter de la réponse des Francs-Comtois au Téléthon. Eh bien, curieusement le montant des dons a dépassé les espérances les plus optimistes pour produire plus de 5,2 millions de francs.

Maïche Jacquot au front

André Jacquot, médecin à Maïche, conseiller régional Front national et secrétaire régional de ce parti ira à la bataille des législatives dans la 4e circonscription (pays de Montbéliard).

Pour que l'eau vive!

L'association Eau vive qui a déjà construit vingt cinq points d'eau au Mali a sollicité la commune de Morteau pour une aide à ses réalisations. Chaque ouvrage revient à 24.910 FF. (dry)

La fréquentation moyenne journalière fut, durant cette année expérimentale, de 21 visites culminant à 37 en août, époque des congés que l'on met à profit pour vider les greniers et faire le tri dans les sous-sols.

Morteau: 2,7 millions pour le musée

Unanimité politique

Les socialistes mortuaciens comme leurs camarades de France et de Navarre ne portent pas spécialement la monarchie dans leur cœur, ni les excès attachés aux fastes de la Renaissance. Pour autant, ils ont toujours soutenu les différentes municipalités de droite successives qui depuis 1965 ont entrepris la rénovation du Château Pertuisier et son aménagement en musée de l'horlogerie.

Constant Vauvrey, conservateur, s'est réjoui de cette belle et constante unanimité des élus lors de la réception des travaux de transformation de la partie du bâtiment qui avait servi en son temps à abriter la maréchaussée. Le patrimoine architectural mortuacien, surtout s'il poursuit une œuvre culturelle, promotionnelle et touristique du Val, transcende les diverses sensibilités politiques qui se retrouvent dans un même élan et dans un sentiment d'appartenance à une même famille. Ce qui n'est malheureusement pas le cas à Maïche, où les châteaux de Mal-seigne et du Désert ont ouvert plus de polémiques que favoriser de convergences.

BON CHIC, BON GENRE

Un investissement de plus de 2,7 millions de francs a donc été injecté dans le château, gagnant 320 m² de surface supplémentaire. L'étage à la vocation polyvalente pourra accueillir des ex-

positions, recevoir des conférenciers ou se prêter à la projection d'un diaporama sur le musée. Une attention toute particulière a été portée à la finition, la municipalité ne lésinant pas sur les moyens accordés aux entreprises pour rendre à cette demeure son cachet et en faire un lieu bon chic bon genre. Tuile agrée par les monuments historiques, zinguerie en cuivre, enduits anciens à la chaux, boise-

ries haut de gamme etc... Un plan incliné aménagé spécialement pour les handicapés facilitera leur accès au musée par le premier étage.

Au rez-de-chaussée, une salle supplémentaire a été reconquise et des sanitaires ouverts. Côté sud, donnant sur la cour d'honneur, le gardien qui prendra ses fonctions d'ici à l'été prochain, jouira d'un appartement flam-

bant neuf de 103 m². Une alarme électronique est opérationnelle également au cas où certains s'intéresseraient de trop près aux richesses du musée.

Pour la saison 93 le musée espère obtenir de la ville de Besançon le prêt de la somptueuse collection de M. Belmont sur l'histoire de l'échappement à cylindre détenue par le Musée du temps. (pr.a.)



A l'heure de l'inauguration
Elus et entrepreneurs saluent l'événement.

(Impar-Prêtre)

Cattin attribué à Bominvest

Le Tribunal de commerce de Besançon a accepté hier le plan de reprise des établissements horlogers Cattin à Morteau par la Holding franco-suisse Bominvest contrôlée par l'industriel Paul Bommer.

Dans le nouveau capital de 1,5 million de francs, Bernard Mathez, l'actuel directeur de fabrication entre à hauteur de 10% et dispose désormais des pleins pouvoirs pour assurer la bonne marche de l'entreprise.

«Nous avons tous les atouts pour réussir», observe Nicanor Ortiz, secrétaire du comité d'entreprise. Une seule ombre au tableau avec 26 licenciements sur un effectif de 58 salariés.

Après les déboires successifs rencontrés par la société depuis 1989, il reste à espérer désormais qu'elle connaisse la sérénité et surtout une longévité à l'image de «la montre éternelle» (sans pile), son produit leader. (pr.a.)

CASCO

Vos primes d'assurances augmentent? Nous avons une solution à votre problème.

Tél. 039/232 373



2300 La Chau-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

VOITURES

Achète au plus haut prix
bus, camionnettes, kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.
☎ 077/37 32 01

COLLABORATRICES EN COSMÉTIQUES

avec voiture débutante acceptée
INDÉPENDANCE SALAIRE FIXE + PRIMES FORMATION COMPLÈTE
Tél. 022/360 21 67 ou 037/63 30 84 (non-stop)

Crédit rapide

Discretion garantie.
Tél. 038 41 42 26
Béatrice Bassi
2017 Boudry
Intérêt jusqu'à 16,5% maximum.
28-1366/4x4

Offre exceptionnelle A vendre en copropriété à proximité des Baux-de-Provence mas contigus

en duplex, avec terrasse et jardin privatif, situés dans un parc de 3 ha, comprenant piscine et tennis, golf à 5 min.
Dès FF 545 000.-. Renseignements au 038/31 48 42 le matin.
28-513739

pharmacien diplômé

Possibilité d'association avec les propriétaires.
Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur dossier complet sous chiffres 6-775308 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne.

EMILIEN Voyant

de père en fils. Cartes indiennes. boule, aide efficace, affection, protection, solitude.
Tél. 039 23 03 22.
22-885/4x4

OFFRES D'EMPLOI

Cherchons vendeurs

désirant augmenter leurs revenus. A temps partiel ou à temps complet, pour nouveau produit sur le marché suisse. Ecrire sous chiffres Y 132-732086 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chau-de-Fonds 2.

Feu: 118

Demande à acheter
HORLOGERIE ANCIENNE
Montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chappuis.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel
☎ 038/57 26 95 ou 038/25 32 94

PARTNER

107, av. Léopold-Robert
2300 La Chau-de-Fonds

Mandatés par une entreprise réputée, nous recherchons une

emboîteuse

- expérience de quelques années en emboîtement, pose cadrans/aiguilles
- Suisse ou permis C
- place stable

Contactez au plus vite
M. Dougoud.
470-176
Tél. 039/23 22 88

Publicité intensive,
Publicité par annonces

Confection d'abat-jour

en tout genre. Vente de 100 pieds de lampes à transformer en lampes.

Marthe Favre

Bâtiment CFF
La Chau-de-Fonds
☎ 039/23 94 34

ACHÈTE

Table ronde à rallonges.
Table demi-lune.
Gramophone.
Layette, établi d'horloger. Jouets, trains, soldats, 1930-1940
Le tout ancien.

ANTIQUITÉS E. SCHNEGG

Collège 19
☎ 039/28 22 28 ou 039/28 06 86
La Chau-de-Fonds
132-12491

ORGUES CLAVIERS PIANOS

Technics
WAGNER MUSIQUE
Bd des Eplatures 21
La Chau-de-Fonds
☎ 039/26 95 12
450-1063

Budget 1993 de la Ville de Neuchâtel

Equilibre financier fragile

Le Conseil général de Neuchâtel (au complet!) a formulé hier soir sa vive satisfaction d'avoir un budget équilibré pour l'année 1993. Il en a, maintes fois, félicité l'exécutif. Sans doute a-t-il aussi accepté ce budget dont l'examen, point par point, n'avait pas encore débuté à 23 heures... La discussion générale le laissait toutefois présager.

Il a fallu bien peser les dépenses pour conclure le budget avec un excédent de recettes de 20.000 fr, alors que le total des charges s'élevait à 393,4 millions de francs (+3,4% par rapport au précédent budget)! Cet équilibre a également été acquis en propo-

sant un train de mesures qui ont toutes été acceptées par le législatif.

La taxe hospitalière, introduite pour deux ans en 1990, a été reconduite sans limite temporelle. Les partis libéraux et radicaux, qui souhaitaient rediscuter cette taxe tous les deux ans, n'ont pas été satisfaits. Un autre amendement portant sur la perception d'une contribution pour les places de parc manquantes sur les terrains privés a également été repoussée. Le pré-

sident Daniel Huguenin-Dumititan a dû voter pour que la réduction de 11.000 à 9000 francs soit rejetée.

UNE INDEXATION

D'autres taxes et émoluments ont été ajustés, dans les limites du coût des objets qui les concernent. Un arrêté fixant l'indexation des salaires du personnel communal une fois l'an (en 1993 et 1994), et non plus tous les six mois, a été voté favorablement. Là encore, le Parti li-

béral n'a pas été suivi dans sa proposition de ne pas limiter la mesure.

Enfin, une adaptation du barème fiscal des personnes morales à la législation cantonale a reçu l'aval du Conseil général. En l'appliquant, la ville perdra quelques liquidités, à prendre comme un signe d'encouragement à l'économie.

La planification financière 1993-1996 a été jugée ambitieuse selon certains, raisonnable selon d'autres. Comme l'a précisé Monika Dusong, «grande argentine» de la ville, le document révèle «une volonté, une intention, mais pas un programme». Il a fallu fixer des priorités qui se chiffrent à 203,9 millions de francs: centre hospitalier (62 millions), extension du CPLN (22,5 millions), rénovation de la STEP (20 millions), etc.

Des choix ont été faits sur la base de projets portant sur 340 millions de francs. Un exercice sans doute moins difficile que d'équilibrer le budget!

A.T.

Soustractions bancaires...

Lors de la présentation du budget de la ville de Neuchâtel, la conseillère communale Monika Dusong a fait une brève allusion à la «soustraction fiscale» de la SBS. «Il y a des banques qui ne paient pas d'impôts sur les bénéfices», a-t-elle déclaré en précisant: «Il n'y en a pas qu'une, mais plusieurs qui ont mis en réserve»...

Dans un tout autre registre: dix-huit arrêtés ont été acceptés hier soir par le Conseil général. Ils se rapportaient aux subventions accordées par la Ville à des institutions, associations, etc. Le «paquet» a passé sans modifications, mais non sans discussions. (at)

Hôpital devant la Cour civile cantonale

Indemnités pour un médecin renvoyé

L'arrivée d'un nouveau médecin, chef de service, a créé des tensions dans cet hôpital du canton. Mais les problèmes relationnels ne constituent pas des motifs justifiant un renvoi immédiat. Le docteur a obtenu des indemnités, hier, devant la Cour civile neuchâteloise.

Les infirmières lui reprochaient son manque de confiance, ses exigences, son autoritarisme. Deux «bons éléments» étaient prêts à quitter leur poste, épuisés par quelques mois de cohabitation houleuse.

Pour certaines employées, ce docteur n'était pas plus difficile à vivre qu'un autre...

L'administrateur de l'hôpital est intervenu. Sa lettre a été mal reçue, le chef de service exigeait des excuses... La situation n'a pas changé.

Saisi, le Comité de direction a convoqué le médecin, a exigé

une amélioration. Il se donnait deux mois avant de faire le point. Mais le fonctionnement même de l'hôpital se ressentait de ces tensions internes. Deux confrères ont réclamé le renvoi du médecin... Reconvoqué, celui-ci s'est vu imposer un ultimatum. Il a refusé de signer sa lettre de démission immédiate. Il a été licencié avec effet immédiat «pour justes motifs».

AUCUN MANQUEMENT PROFESSIONNEL

Pour la Cour civile, les problèmes relationnels ne justifient pas un renvoi immédiat. La lettre des deux autres médecins ne comprenait pas de faits nouveaux et le Comité directeur était prêt, avant réception, à entendre...

Aucun manquement professionnel n'est reproché au médecin. Il aurait fallu négocier le départ immédiat du chef de ser-

vice, qui aurait été disposé à discuter...

Partant de ces considérations, la Cour civile cantonale a accepté la demande du médecin. L'hôpital devra lui verser le montant du salaire auquel il aurait eu droit s'il avait été licencié pour le prochain terme légal, en l'occurrence une année après...

Les indemnités versées par l'assurance-chômage et des salaires pour quelques emplois qu'il a occupés temporairement viennent en déduction de la somme.

Le médecin réclamait aussi des honoraires qu'il aurait pu toucher de la part de clients privés s'il avait travaillé cette année-là à l'hôpital. Il aurait reçu l'année précédente près de 90.000 francs à ce titre...

La Cour civile a refusé ces prétentions: le médecin n'a pas produit les justificatifs de ces gains. Pourtant, il aurait été fa-

cile de présenter les factures ou la déclaration d'impôt...

INDEMNITÉ... RÉDUITE

Le médecin réclamait encore deux indemnités maximales (six mois de salaire chaque fois) pour résiliation non justifiée du contrat de travail et pour motifs abusifs.

Pour la Cour, le demandeur n'a pas prouvé le caractère abusif. Mais elle a reconnu le tort subi. Le médecin affirme être contraint de déménager, il dit qu'il aura de la peine à retrouver pareil poste à responsabilité...

La Cour ne lui a accordé qu'une indemnité réduite à un mois et demi de salaire. Elle a rejeté la demande reconventionnelle de l'hôpital qui sollicitait un dédommagement pour le surcroît de travail engendré par l'attitude du médecin.

AO

Rédaction de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

AGENDA

Neuchâtel

Protester contre l'horreur

A l'occasion de la journée internationale des droits de la personne humaine, des manifestations de protestation auront lieu jeudi dans toute la Suisse et en Europe. Un groupe de femmes se rendra ce jour-là en ex-Yougoslavie pour aider sur place les victimes du viol (systématique et massif). Des actions seront par ailleurs engagées pour que les viols soient explicitement déclarés comme crimes de guerre. Rendez-vous jeudi à Neuchâtel, à 18 h, devant la fontaine de la Justice. (comm-at)

Cornaux

Pour la Roumanie

Le comité d'amitié à Finteu Mare organise un stand en faveur des amis de Roumanie, samedi prochain, rue des Fontaines (de 9 à 12 h) à Cornaux. (at)

Neuchâtel

Alain Nicolet

La galerie de la Maison des jeunes expose, jusqu'au 20 décembre, les peintures d'Alain Nicolet. Un ouvrage qui lui a été consacré, édité par les Editions d'En Haut, a par ailleurs été présenté lors du vernissage. Alain Nicolet expose simultanément au Centre de relations publiques Ebel, à La Chaux-de-Fonds. La galerie de la Maison des jeunes est ouverte du mercredi au dimanche de 14 à 18 heures. (at)

Le Landeron

Marcel Taton

La galerie Di Maillart, dans le bourg du Landeron, présente l'artiste belge Marcel Taton. «Si l'on applique l'expression à Marcel Taton, «matière» reprend son sens premier, un coup d'œil sur ses sculptures vous en persuade immédiatement. Mais il n'y a pas que les sculptures: l'artiste peint aussi et donne à ses tableaux un rendu particulier par l'emploi de sables». Ouvert jusqu'au 19 décembre du mercredi au samedi de 14 à 18 h, vendredi jusqu'à 21 h et samedi matin de 9 à 12 heures. (at)

Tribunaux de district : nouveaux présidents

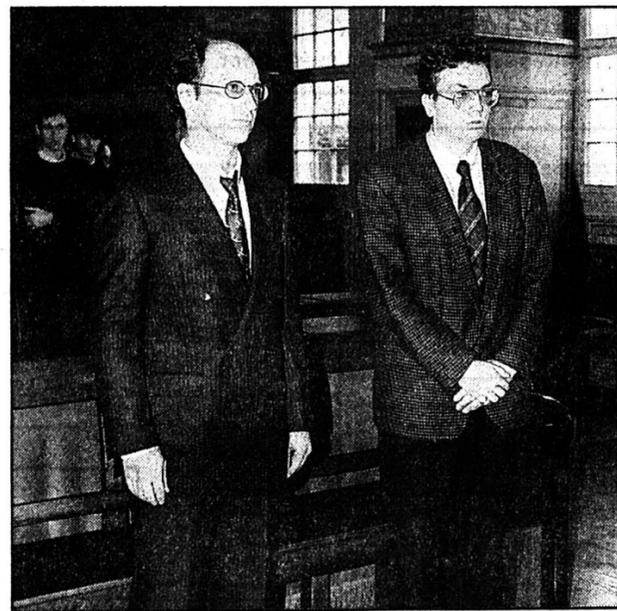
«Vous serez juges de l'humain»

Jean-Denis Roulet présidera le Tribunal du district du Locle. Cyril Thiébaud celui de Boudry. Au Locle, Jean-Louis Duvanel prend sa retraite. Daniel Hirsch quitte Boudry pour Neuchâtel. Hier, devant la magistrature neuchâteloise, les deux nouveaux présidents prêtaient serment, au Château.

Juge cantonale, Geneviève Fiala présidait à l'assermentation. «Vous avez choisi une fonction d'équilibre, d'équilibriste parfois», a-t-elle affirmé aux nouveaux présidents. Elle a développé ses propos, expliquant la nécessité d'appartenir pleinement à une société... tout en gardant ses distances.

L'obligation de juger rapidement, sans pratiquer une justice expéditive. La volonté de rester accessible, tout en conservant la distance par rapport aux médias notamment... «Le juge de district est toujours au cœur même de l'être humain», a insisté Mlle Fiala.

Elle a regretté le résultat des votations, souligné l'enrichissement que produit l'ouverture, évoqué un voyage professionnel à la Cour des droits de l'homme.



Prestation de serment

Cyril Thiébaud (à gauche) et Jean-Denis Roulet. (Henry)

Et elle a conclu avec un rappel d'humilité: le juge doit remplir le rôle que lui attribue la loi. C'est beaucoup, mais en même

temps, ce n'est que ça. «Nous sommes juristes magistrats, avec les compétences et les limites que ça implique». (ao)

Skate à Neuchâtel

Sur la rampe

L'Association de skate et roller-skate, dont l'assemblée constitutive s'est déroulée vendredi soir, à Neuchâtel, a pris un bon départ. Ils n'étaient qu'une dizaine à se présenter au rendez-vous lancé par voie de presse et d'affiches, mais comme l'a précisé la présidente, Delphine Thorens, «c'étaient les meilleurs, évidemment...»

Plusieurs raisons ont motivé cet enthousiasme: les premiers membres de l'association provenaient de tout le canton, ils ont pris avec eux des feuilles d'inscription pour mobiliser les sportifs de leur entourage. Leur intérêt s'est immédiatement manifesté par une foule d'idées et la plupart d'entre eux se sont spontanément offerts pour faire partie du comité.

La nouvelle association a accepté les statuts et fixé les cotisations annuelles à 50 francs (alors que la première proposition était de 20 francs).

Une brochure sur la sécurité a par ailleurs soulevé leur intérêt. Elle était offerte par la police de la ville de Neuchâtel, une attention qu'ils ont beaucoup appréciée. (at)

«Câbles de Cortaillod»

M. Jacot sur le départ

Le personnel des «Câbles de Cortaillod» est convoqué pour demain en fin de journée à une séance d'information par le directeur général, M. Maurice Jacot.

A l'évidence, M. Jacot devrait faire part d'une décision importante suite à sa désignation, par l'assemblée du Parti radical, comme candidat à l'élection au Conseil d'Etat, au mois d'avril prochain.

Cela crée évidemment une situation ambiguë sinon embarrassante pour le directeur général des Câbles qui n'est pas homme à courir deux lièvres à la fois!

S'étant engagé avec détermination à reconquérir un siège gouvernemental pour les radicaux, Maurice Jacot peut difficilement mener à la fois une campagne électorale et assumer les lourdes responsabilités de la direction d'une grande entreprise.

Il n'aura pas trop d'un trimestre pour silloner les routes du canton avec une halte obligatoire dans toutes les communes, si possible.

On peut donc tirer la conclusion qu'étant tenu à mener campagne s'il veut gagner, il voudra prendre ses responsabilités en assurant à temps sa succession à la direction générale des Câbles.

A vues humaines, et en prêtant attention aux bruits de couloirs qui circulent à Cortaillod, M. J.-J. Wavre devrait être appelé à assumer la direction générale dès le début de l'année prochaine. G.Bd.

Cafés et restaurants

Des prix à la hausse!

Une augmentation de 4 à 5% des prix sera pratiquée par les cafetiers et restaurateurs neuchâtelois dès le 1er mars 1993. Les nouveaux tarifs ne toucheront pas tous les produits.

Le menu proposé par les cafetiers et restaurateurs neuchâtelois dès le mois de mars prochain ne sera pas des plus digestes pour les consommateurs. A l'augmentation d'un franc par repas, il faudra ajouter la majoration de nombreuses boissons.

Seuls (pour les vins ouverts) le Neuchâtel blanc, le beaujolais, la dôle et le gamay romand resteront au même prix. Une augmentation d'un franc touchera en revanche le goron et le fendant, tandis que les rosés seront servis dans des prix oscillants entre 16 et 24 fr. le litre, selon la provenance.

Le blanc-cassis, les vins de dessert, les liqueurs, les eaux-de-vie et les apéritifs ne varieront pas à l'exception des apéritifs anisés (+ 10 centimes). Les limonades et autres boissons sans alcool de 3 dl augmenteront de 10 centimes (statu quo pour les autres). La bière subira un ajustement des prix variable. Par exemple, la pression normale coûtera 2,20 fr. les 2 dl. Quant aux thés et cafés, leur prix «recommandé» devrait se situer entre 2,30 et 2,50 francs. (at)

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h.
Suite ☎ 25 10 17.

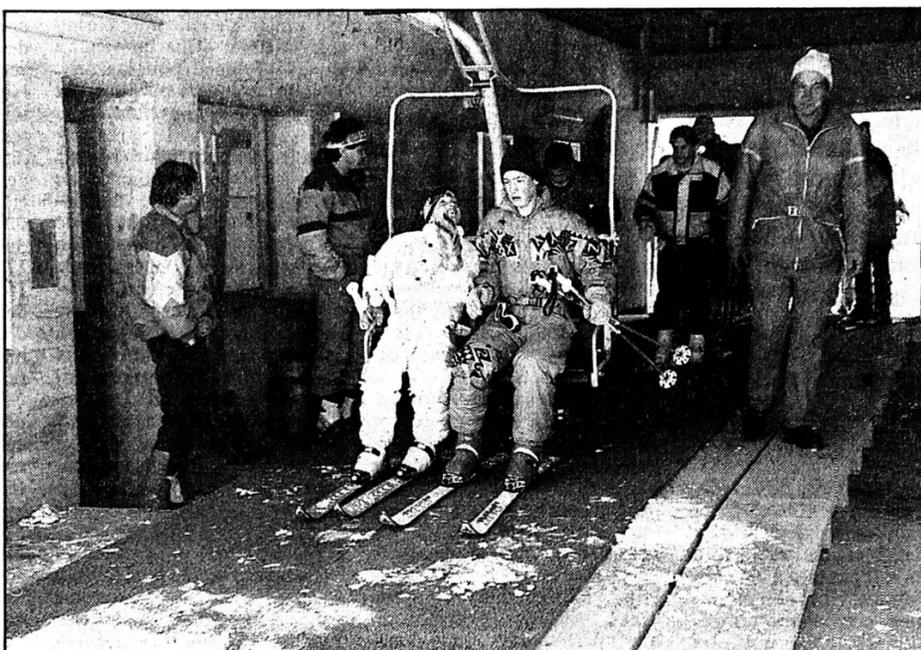
Les installations de la Robella à Buttes sont prêtes pour l'hiver. Mais les difficultés financières perdurent.

Cherche manteau blanc

«Cherche manteau blanc». Les responsables de TBRC pourraient bien passer cette petite annonce. Les installations du domaine skiable de la Robella à Buttes sont prêtes. Ne manque que la neige, abondante si possible. Quant aux problèmes financiers, provoqués par les difficultés vécues avec une entreprise de construction de remontées mécaniques, ils ne sont pas encore résolus.

La saison 1992/1993 connaît quelques nouveautés. D'abord, la vente de préabonnements. «Nous avons choisi d'aller à la rencontre de nos clients», explique Michel Riethmann, président de TBRC. Un stand a été installé à Fleurier et le sera encore, pour la dernière fois, samedi prochain. Si l'abonnement local est valable à Buttes et aux Verrières, les pistes du Balcon du Jura sont accessibles moyennant un supplément.

Enfin, le ski-pass revient. TBRC s'est entendu avec le RVT et le tenancier de la buvette de la Robella pour offrir un forfait comprenant les transports, les remontées mécaniques et un repas «à un prix compétitif».



Télesiège de la Robella

Les installations, inaugurées en 1990, n'attendent plus que les skieurs. (Impar-De Cristofano-a)

Une action qui vise principalement les établissements scolaires du Littoral.

FINANCES À PROBLÈMES

Suite aux déboires rencontrés avec l'entreprise GMD Müller, mandatée pour la rénovation des installations, TBRC se

trouve dans une situation financière délicate. Malgré l'aide des communes et de la LIM, notamment, la société doit combler un trou nettement supérieur au million.

Le bras de fer engagé devant la justice n'est pas encore gagné. Même si le mandataire de

TBRC imagine une issue favorable. Une partie de l'argent manquant pourrait – l'usage du conditionnel s'impose! – être récupérée par ce biais.

D'autres voies ont été sondées. Du côté de la LIM, l'espoir a été déçu. Les pourparlers avec le canton et les banques se pour-

suivent. Une réponse devrait tomber prochainement. Pour l'heure, il semble que chacun des partenaires attende un geste des autres...

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Reste la possibilité de faire un appel du coude aux communes du district. Rappelons que si ces dernières ne sont pas parties prenantes au capital social de TBRC, elles ont alloué des subventions pour les travaux de rénovation, ainsi qu'une aide annuelle de 12 francs par habitant, limitée à 10 ans.

«Pour les communes, la question est de savoir si l'on souhaite maintenir ou non au Vallon des pistes de ski. De leur part, il existe d'autres moyens que les subventions à fonds perdus», ajoute Michel Riethmann. Comme la prise en charge du salaire du chef d'exploitation. Un élément qui pourrait être discuté en relation avec la piscine des Combes et le futur (ex ?) Centre sportif régional.

Afin d'ancrer encore un peu plus TBRC dans la région, la coopérative n'exclut pas de lancer une souscription publique. Michel Riethmann: «C'est une solution, mais nous souhaitons d'abord sortir de nos difficultés financières actuelles».

Après quatre ans de disette, une neige abondante, avec en corollaire un bon résultat d'exploitation, satisfierait déjà bien des personnes. MDC

BRÈVES

Fenin

Sacrée frite, ce Saint-Nicolas!

Fondée le 26 juin dernier, l'Union belge de Neuchâtel et du Jura compte déjà un effectif de 150 familles. Pour fêter la Saint-Nicolas, samedi, une soixantaine d'enfants, accompagnés de leurs parents et de leurs grands-parents dont certains étaient venus de Belgique pour l'occasion, s'étaient donné rendez-vous à Fenin. Saint-Nicolas est arrivé en voiture décapotable avec son ami le Père Fouettard. Les enfants se sont vu remettre des friandises et notamment de célèbres biscuits belges. (ha)

Fontaines

Maisons fleuries

Comme chaque année, l'Association pour la culture, les loisirs et l'embellissement de Fontaines (ACLEF) a récompensé les plus belles décorations florales de maison. Au début du mois d'août, une commission composée de trois personnes (dont deux spécialistes) a fait le tour du village afin de juger et apprécier les arrangements. Le prix de la maison la mieux fleurie à La Vue-des-Alpes revient à Bernard Erismann; à Fontaines, c'est Annie Gross qui le remporte, tandis que Alain Itten se voit attribuer un prix spécial. Claudine Steiner et Hans Jorg Kissling remportent le prix de la plus belle entrée de maison. (ha)

AGENDA

Fleurier

Strauss au CORA

Dans le cadre de sa cafétéria, le Centre œcuménique de rencontre et d'animation (CORA) à Fleurier convie chacun à la découverte des tableaux de Didier Strauss, peintre de Boveresse. L'exposition est visible, aux heures d'ouverture de la cafétéria, jusqu'à la mi-janvier 1993. (mdc)

Couvét

Découvrir l'Irlande

Dans le cycle de conférences «Connaissance du monde», la Société d'émulation du Val-de-Travers et le service culturel Migros présentent la douce et rude Irlande, grâce à un film et un récit d'Alain Wodey. Le rendez-vous est pris pour vendredi 11 décembre, salle des conférences de Couvét à 20 heures. (mdc)

Amateur d'armes au Tribunal de police du Val-de-Travers

Un cow-boy septuagénaire à la gâchette facile

Les «plaines» du Jura n'ont pas grand-chose à voir avec celles de l'Ouest américain. Encore que... Il arrive, ici aussi, que l'on joue de la gâchette. G. P. comparaisait hier devant le Tribunal de police du Val-de-Travers. Par deux fois, le septuagénaire s'est pris pour un cow-boy, menaçant des personnes et tirant en l'air. Il risque une amende.

Les relations qu'entretient G. P. avec les armes à feu sont pour le moins particulières. Ce printemps déjà, le retraité était condamné. Une patrouille l'avait intercepté en pleine forêt, équipé d'un fusil. A l'époque, le prévenu expliquait son geste par sa phobie des sangliers et par

son habitude de se promener armes en main. Une habitude prise dans les forêts d'Amérique du Sud.

Hier, on reprochait à G. P., absent à l'audience, d'avoir braqué un camionneur, dans la région des Cernets, au moyen d'une 22 long rifle dissimulée sous ses vêtements. Le routier en fut quitte pour une belle frayeur, de même que les quelques personnes occupées à installer une cantine. Une peur compréhensible. Peu de temps auparavant, elles avaient entendu un coup de feu.

La deuxième affaire s'est déroulée aux alentours de Pontarlier. Alors que deux personnes sont occupées à préparer une

broche, G. P. arrive telle une furie et les insulte. Il sort un pistolet, caché sous sa chemise, et fait mine de tirer.

Une bagarre s'ensuit. Une des victimes arrive à s'emparer de l'arme de P. Celui-ci saisit alors une pierre et s'apprête à frapper. Mais un coup de poing l'arrête. G. P. finira dans un bassin. Un moyen comme un autre pour lui remettre de l'ordre dans ses idées.

Verdict de cette rocambolesque affaire dans une prochaine édition. (mdc)

● Composition du Tribunal: Bernard Schneider, président; Anne-Lise Bourquin, subst. greffière

Fleurier: les TP manquent de véhicule

Camion à tout faire

Prise en charge du papier, de la ferraille, des déchets encombrants ou compostables, vidange des conteneurs, déneigement... La voirie de Fleurier est toujours plus sollicitée pour les transports. Il manque un camion. Achat en vue.

Actuellement, les Travaux publics fleurisants sont équipés d'un tracteur à sellette auquel une remorque peut être attelée. C'est insuffisant pour les transports hors du village, notamment pour se rendre à Cottendard. D'autant plus que le «bahut» grimpe les côtes à 15 km/h...

De plus, le nombre de voyages a augmenté. Notamment depuis que la voirie s'occupe de la récolte des vieux papiers. Et ce n'est pas fini. Avec le

futur compost régional, les transports vont encore s'intensifier.

A cela, il convient d'ajouter les autres chantiers: pose d'enrobé, transports de déblai, de chaille, de terre, rhabillage des routes... Sans oublier le déneigement, dont une partie est assurée par un camion privé. Le coût annuel se monte à 10.000 francs. Une somme qui pourra être économisée avec le futur camion.

Lors de la prochaine séance du Conseil général, agendée au 15 décembre, le législatif se prononcera sur un crédit de 110.000 francs destiné à l'acquisition d'un véhicule d'occasion. Il sera équipé d'une grue amovible, d'une remorque et d'une installation hydraulique pour lame à neige. (mdc)

Fontainemelon: Patrick Lardon, jeune conseiller communal

Un vrai «bleu», de 22 ans

Patrick Lardon n'a que vingt-deux ans et pourtant, suite aux élections du mois de mai dernier, il assume une tâche de conseiller communal à Fontainemelon sous les couleurs socialistes. L'expérience, dit-il, est très enrichissante.

Né le 23 juin 1970, Patrick Lardon a suivi sa scolarité obligatoire à Fontainemelon, puis à Cernier, à La Fontenelle. Après un apprentissage de dessinateur en génie civil, il est engagé par un bureau d'ingénieurs de Neuchâtel où il travaille actuellement et donne entière satisfaction.

En 1984, Patrick fait son entrée comme éclaircur dans le groupe Durandal. Parallèlement, il officie comme sapeur-pompier et fourrier au Centre de secours du Val-de-Ruz.

A ce tableau, s'ajoute aujourd'hui la politique: «J'ai été contacté par un membre du Parti socialiste pour les élections communales de mai dernier, explique Patrick Lardon, du haut de ses vingt-deux ans. Une fois élu, j'ai été propulsé conseiller communal avec, comme attribution, les dicastères de la police et de la sécurité publique, ainsi que les Services industriels».

Propulsé? Patrick avoue avoir hésité, lui qui n'avait jamais siégé dans un législatif! Après un tour de table, il se décide. Pas mal, à son âge! Précisément: «Lorsque je représente la commune lors de séances intercommunales, on me demande souvent mon âge...»

Des tensions? «Au contraire, ces premiers six mois ont été pour moi une expérience très enrichissante, à tout point de vue.



Patrick Lardon

Un tout jeune conseiller communal à Fontainemelon, passionné de philatélie. (Schneider)

On travaille dans un esprit de collégialité et de camaraderie. Ce qui m'a le plus impressionné, c'était la première séance du Conseil général. L'exécutif est placé devant le législatif: 35 personnes nous regardent tout au long de l'assemblée».

Fonction intéressante, certes, mais elle prend «pas mal de

temps», constate Patrick: «On se réunit tous les lundis soir, souvent jusqu'à 22 heures. Ce à quoi il faut ajouter une ou deux autres assemblées en semaine». Si la politique est passionnante, elle est gourmande en longues soirées passées à discuter et étudier les dossiers! (ha-se)

Savagnier

Budget et crédits acceptés

Réuni hier soir, le Conseil général de Savagnier a accepté le budget 1993 qui laisse apparaître un déficit présumé de 18.465 francs.

En outre le crédit de 700.000 fr pour la construction d'égout en système séparatif et conduites d'eau a également passé la rampe sans problème.

Deux crédits, l'un de 18.000 fr pour la réfection complète d'un toit de garage et l'autre de 23.000 pour la réfection d'un appartement à Bel-Air ont été acceptés à l'unanimité moins une voix. Quant au prix de l'eau potable, il a grimpé de 1 fr à 1,50 fr le m³.

Nous reviendrons sur cette importante séance. (ha)

Vallon de Saint-Imier: excellente initiative de quelques jeunes gens

Un Noël pour tous

Personne, dans le Vallon, ne devrait cette année passer Noël dans la solitude: quelques jeunes Imériens, dont l'idée a suscité immédiatement un enthousiasme général, proposent, les 24 et 25 décembre prochains, une fête ouverte à toutes et à tous, solitaires ou familles, jeunes ou moins jeunes. Repas, boissons et animations seront offertes à chacun, dans une ambiance chaleureuse.

Au départ, une idée de Séverine Perret et Carmen Rossel, qui convainquirent rapidement quelques amis: «Parce qu'il représente un soir pas tout à fait comme les autres, Noël doit être celui d'une convivialité partagée, l'occasion d'une fête ouverte à toutes et à tous, afin que, pour personne, il ne soit qu'une soirée un peu plus longue et un peu plus silencieuse.»

Le comité «Univers Noël»,

formé par ce petit groupe, a donc décidé d'organiser une fête originale, une première en Erguël, le 24 au soir (dès 18 h) et le 25 durant la journée et la soirée (dès 11 h).

UN JOUR OU UNE HEURE

A la salle des Rameaux imérienne, «Univers Noël» convie donc tous les intéressés: «Nous souhaitons réunir toutes les personnes seules ces jours-là, certes, mais également des couples, des familles.» Trois repas seront servis - souper du 24, dîner et souper du 25 - gratuitement s'entend, grâce à la générosité de nombreux donateurs et au travail bénévole d'une petite équipe enthousiaste: «Un cuisinier professionnel préparera les repas et tout sera offert, y compris un petit cadeau pour chacun.» Car, on l'a dit, l'initiative de ces jeunes bénévoles a rencontré l'approbation et le soutien de tous: municipalité, commerçants, sociétés philanthropiques, paroisses et autres donateurs.

De surcroît, ce qui est remarquable de souplesse et d'intelligence, les organisateurs ne demandent à personne de s'ins-

crire; ils entendent faire de leur fête un lieu de rencontre parfaitement libre: «Chacun viendra quand il l'entend, pour la soirée, la journée entière ou pour une heure, selon sa convenance.»

Autre volonté marquée par «Univers Noël», l'absence de tout cloisonnement, le vœu sincère d'une grande diversité de participants. S'ils espèrent bien que toutes les personnes dans le besoin - financier ou social d'ailleurs - n'hésiteront pas une seconde à rallier Les Rameaux, ils en appellent également aux autres, à tous ceux que la convivialité intéresse, qui veulent profiter du véritable esprit de Noël pour se rencontrer et partager des moments de chaleur humaine.

ANIMATIONS BIENVENUES

Pour rendre la fête plus joyeuse encore, les jeunes organisateurs y incluront diverses animations. Et dans ce sens, ils soulignent que tout musicien, chanteur, humoriste ou autre sera très cordialement accueilli, à tout moment de la fête!

Pour se faire connaître, infor-

mer la population de leurs intentions et toujours dans un esprit de convivialité essentiel à leurs yeux, les membres de «Univers Noël» tiendront des bancs où ils serviront thé, café et consorts à tout un chacun, en privilégiant dialogue et échanges. Ces points de rencontre: les soirées des 18 et 23 décembre (ouverture nocturne des magasins) à la place du Marché; le 14 décembre de 17 à 19 h et le 21 de 6 h 15 à 18 h 15 en gare de Saint-Imier; le 17 décembre de 15 à 18 h 30 et le 12 décembre de 9 à 12 h devant les magasins Migros et Coop imériennes.

Enfin, mentionnons que les personnes connaissant des difficultés de déplacement appelleront le (077) 37 34 67, pour atteindre le service de transport mis sur pied à leur intention.

Une seule conclusion possible: bravo et d'ores et déjà Joyeux Noël! (de)

● Les personnes intéressées à apporter une aide quelconque ou à animer un moment de la fête, ainsi que toutes celles qui souhaitent des renseignements complémentaires, composeront le 039 41 41 91.

Malleray

Municipales: recul socialiste

Comme promis dans notre dernière édition, voici les détails des élections municipales de Malleray, en rappelant que le maire en fonction, l'UDC Jean-Michel Blanchard, n'a nullement été menacé par Pierre-André Prêtre, candidat de «J'aime mon village» (652 voix contre 123).

L'UDC a d'ailleurs encore progressé à l'exécutif, où elle a ravi un siège au PS qui ne possède plus que deux élus. Un seul ancien, le radical Pierre Faigaux, n'a pas été reconduit.

● Les élus du Conseil municipal: PSJB: René Leuenberger (ancien), 365 voix; Maurice Braun (ancien), 344.

PRJB: Marc-Alain Affolter (nouveau), 384; Pascal Flotron (nouveau), 278.

UDC: Antoine Bernasconi (ancien), 403; Willy Weibel (ancien), 323; Jacqueline Gerber-Klötzli (nouvelle), 216.

UJ: Norbert Steullet (ancien), 239.

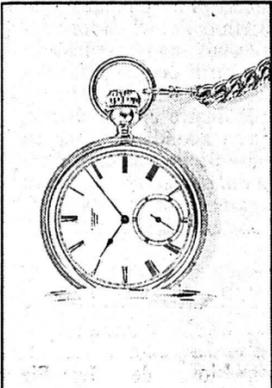
Relevons encore que le nouveau groupement «J'aime mon village» n'a placé personne à la commission de l'école primaire. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Saint-Imier: Longines
La fête à Francillon



Hommage à Ernest Francillon, fondateur il a 125 ans de la manufacture Longines: l'entreprise de Saint-Imier va produire une pièce commémorative, réplique conforme du tout premier modèle réalisé par la manufacture, en 1867. Deux séries limitées, 1000 pièces en argent et 500 en or, vont être produites dans le plus pur respect de l'original, que ce soit au travers de la boîte, du cadran ou du mouvement. Fidélité rendue possible grâce à un outillage élaboré sur la base des archives de la Maison. (Imp - photo sp)

Tramelan

Fidélité au travail

Dernièrement, la Direction de Kummer Frères SA, à Tramelan, honorait plusieurs membres de son personnel, en remettant le cadeau traditionnel aux jubilaires. 30 ans de service: MM. Ernest Hauessler, Julio Munoz; 20 ans: MM. Ulrich Bartomé, Gérard Freléchox, Philippe Zuercher, André Froidevaux, Silvio Monti, Mme Edith Maier 10 ans: Mme et M. Anita et Walter Rubin, MM. Markus Perreten, Janos Stefan. (comm/vu)

Canton de Berne
Tourisme tchèque

Dans le cadre du projet cantonal de soutien à la Tchécoslovaquie, le gouvernement bernois a accordé des crédits pour un montant total de 66.000 francs, afin de financer des stages d'études effectués par des professionnels du tourisme provenant de Slovaquie et de Moravie. (oid)

Le Cinématographe de Tramelan: film sur les autistes

«Dans l'aventure du non, la parole»

Ce soir, la population de Tramelan et de toute la région pourra accueillir Mme Catherine Scheuchzer, réalisatrice et protagoniste du projet «Dans l'aventure du non, la parole». Le Cinématographe a le plaisir de présenter, après Genève et Lausanne ce film, document de très grande valeur.

Ce film, discret et sensible tente quelques pas dans l'univers des autistes, c'est-à-dire des enfants qui semblent privés de parole, mais pourtant...

Il ne raconte pas l'histoire de la souffrance des enfants mais décrit une aventure qui oscille entre le tragique, la gaieté et la poésie. Ce film s'adresse à un large public et pas seulement aux éducateurs.

L'association «Le Chiffre de la Parole», sous la conduite de Claire-Lise Grandpierre, psychanalyste, développe depuis plus de 15 ans une démarche novatrice, abordant le malaise psychique par un «dispositif de vie et de parole» en interaction avec la culture environnante.

L'ancien Café vaudois, à Boulens, a servi de lieu pour cette riche expérience: Cyril allant chercher pour la première fois le lait à la laiterie, Fabrice n'en finissant pas d'hésiter à faire quelque chose, Catherine racontant la B.D. de ses voyages, Frédéric, nouvel arrivé, émergeant à l'improviste de son monde de rêves pour lancer un regard réjoui autour de lui...

DÉMARCHE ORIGINALE

Une démarche psychanalytique originale, un «dispositif de vie», où trois enfants sortent de leur refus pour poser les premiers jalons de leur indépendance.

Tout en témoignant d'enjeux cliniques, ce film se déroule comme un récit, où l'on saisit une atmosphère, un style de travail et les progrès de l'un, entre drame, poésie et rire, provoquant l'aventure de l'autre. (vu)

● Ce soir, à 20 h au Cinématographe de Tramelan; après le film, débat avec la réalisatrice et protagoniste du projet.

Paroisse réformée évangélique de Tramelan

Nominations et budget acceptés

Réunis à l'issue du culte de dimanche, les fidèles de la paroisse réformée évangélique de Tramelan nommaient un nouveau conseiller de paroisse, ainsi qu'un nouveau président des assemblées.

Il appartenait à M. Marcel Schafroth, président du Conseil de paroisse d'ouvrir cette assemblée et de procéder immédiatement à l'élection d'un nouveau président des assemblées.

Ayant répondu favorablement à la sollicitation du Conseil de paroisse, M. Frank Ramseyer fut élu par acclamation. Aucune discussion n'eut lieu pour la nomination de M. Marc Sifringer, en qualité de nouveau conseiller de paroisse.

Le budget, qui boucle avec un tout léger dépassement, est ac-

cepté à l'unanimité, la trésorière étant félicitée pour son travail.

RÉFECTION DE LA CURE

Le président du Conseil de paroisse, M. Marcel Schafroth, a donné quelques informations sur l'avancement des travaux de réfection de la cure «Virgile-Rossel». Sur ce point également, on enregistre un petit dépassement du budget, mais dans des proportions acceptables et qui ne mettront certainement pas en danger les finances de la paroisse.

RAMPE POUR HANDICAPÉS

Bonne nouvelle pour les handicapés qui se rendent en chaises roulantes à l'église: la rampe d'accès proposée par un paroissien a été approuvée et les travaux seront exécutés en 1993. (vu)

Saint-Imier: Cuche & Barbezat à Espace Noir

Triomphe programmé

Affiche prometteuse cette semaine à Espace Noir, avec le retour d'un duo qu'on ne présente plus: Cuche & Barbezat, de retour en Erguël, pour une triple représentation de leur nouveau spectacle.

Benjamin Cuche et Jean-Luc Barbezat sont deux jeunes humoristes neuchâtelois qui s'amènent progressivement et pour cause, une place au soleil sur la scène romande. Au fil de leurs spectacles, affinant leur jeu, approfondissant leur complicité, ils alignent les succès.

La règle n'allait pas être démentie par leur nouvelle production, on s'en doutait et on en a eu la preuve bien avant leur passage en Erguël.

«CRAMPES D'ESTOMAC»

Il suffit, pour s'en convaincre, de se replonger un instant dans

les réactions qui ont suivi leur prestation au festival de Morges-sous-Rire, au début de l'été dernier.

«Crampes d'estomacs assuées», tiraient nos confrères, «Le Matin» ajoutant à l'époque qu'«à coup d'idées décapantes et d'exploits physiques, ces deux gamins-là risquent bien de faire exploser de nombreuses salles francophones».

Morges a apprécié à sa juste valeur le rythme véritablement fou de ce nouveau spectacle, son enthousiasme précédant de quelques mois celui du public neuchâtelois.

ON EN REDEMANDE

Nul n'est prophète en son pays? Allons donc: alors même que les deux compères n'en étaient encore qu'à la première des trois

représentations inscrites au programme du Centre culturel neuchâtelois, la même salle leur était déjà réservée pour deux soirées supplémentaires. C'est tout dire.

Dès lors et connaissant les dimensions du Théâtre d'Espace Noir, mieux vaudra s'y prendre assez à l'avance pour se garantir une place cette semaine à Saint-Imier!

Y aurait-il d'invétérés sceptiques qui ne soient pas encore convaincus de l'impérative nécessité d'y être? Laissons Jacques Rabeteaud, un comédien de Limoges, ébranler leurs ultimes petits doutes: «Je préfère Cuche et Barbezat à Boileau et Nancejac, parce que, dès la première minute, on connaît l'assassin: le rire...» Qu'on se laisse donc occire! (de)

● Théâtre d'Espace Noir, Cuche & Barbezat dans leur nouveau spectacle: mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 décembre, à 20 h 30. Réservations au (039) 41 35 35.

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Wateville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.
- PATINOIRE
Ouv. me 13 h 30-16 h (public).



Saint-Imier

Cuche & Barbezat, cette semaine à Espace Noir: trois représentations suffiront-elles à combler le public erguélien? (sp)

Canton de Berne: décret concernant les allocations de renchérissement

Diminuer oui, supprimer non

Le Grand Conseil bernois discute abondamment, depuis hier après-midi, le fameux décret concernant les allocations de renchérissement. Sur des scores étriqués, il a déjà décidé que ces allocations ne pourront être que réduites et non supprimées, d'une part, en touchant éventuellement plus fortement les salaires élevés, d'autre part. Mais le vote final n'interviendra que ce matin.

Genève, ainsi que le rappelait le président de la commission spéciale, le député UDC Roland Benoit (Corgémont): le décret actuel, datant de 1978, interdit au gouvernement et ce sur décision du Tribunal administratif, au sujet de trois recours, de réduire les allocations de renchérissement versées pour 92 aux fonctionnaires bernois.

Pour que le canton puisse se permettre désormais et à titre exceptionnel - selon la situation financière de l'Etat et les pratiques de l'économie privée en la matière, notamment - de réduire ou de supprimer ces allocations. Un nouveau décret est donc impératif; le Conseil exécutif vient de l'approuver et le Parlement le décortique présentement.

ENTRE PRIVÉ ET SECTEUR PUBLIC

«Contrairement au secteur privé, l'Etat peut garantir ses em-



Ueli Augsburgger

Le directeur des Finances, ne sera plus seul pour «affronter» le Parlement dans ses délibérations financières...

ploi, mais encore faut-il lui en donner les moyens», soulignait Roland Benoit. Non sans affirmer que, même en réduisant ou en supprimant très occasionnellement les allocations de renchérissement, le canton demeurera un employeur très attractif et appartient au peloton de tête des cantons suisses, par le niveau de ses salaires. «Les mesures qui doivent être prises par l'économie privée sont nettement plus dures», s'exclamait-il, en jugeant capital de laisser au

Grand conseil la possibilité de supprimer, au besoin, les fameuses allocations. Ce d'autant plus que le décret proposé pose comme règle générale la compensation intégrale du renchérissement.

Un point de vue partagé par les porte-parole radicaux et agrariens, mais qui n'a pourtant pas convaincu la majorité du législatif: par 86 voix (la gauche et quelques fonctionnaires du bloc bourgeois...) contre 82, il a exclu du décret la possibilité d'un renchérissement «zéro». Les absents ont peut-être fait la différence, d'ailleurs.

PROTECTION DES BAS SALAIRES

Par 82 voix contre 80, le Parlement a ensuite ajouté au texte la possibilité de réduire plus fortement l'allocation versée aux salaires élevés. Une proposition de la gauche qui entend protéger, si possible, les basses classes de traitement.

Aujourd'hui, le Grand conseil statuera encore sur la possibilité de verser «a posteriori» la partie d'allocation supprimée. Avant d'en arriver au vote final, les dispositions prises hier n'étant pas acquises avant ce dernier. (de)

Un trio de «responsables»

Sur une motion d'ordre socialiste, élargie par l'UDC, le Grand Conseil a décidé hier que pour le traitement du budget 93 et du plan financier, soit dès aujourd'hui, le directeur des finances, Ueli Augsburgger, sera entouré de deux autres conseillers d'Etat: le président et le vice-président du gouvernement, Peter Widmer et Hermann Fehr respectivement.

«Le vote de dimanche démontre que le peuple nous charge de sortir le canton de son gouffre financier; il faut dès lors appliquer une politique qui fasse l'unanimité du gouvernement et soit donc défendue par son président aussi», précisait les socialistes, tandis que l'UDC souhaitait la présence de M. Fehr, afin que les trois partis gouvernementaux soient représentés, en affirmant qu'il «ne s'agit pas d'une question de confiance, mais de responsabilité». (de)

Saint-Imier

Trois cantates de Bach à la Collégiale

Concert exceptionnel en vue à la Collégiale: le chœur de chambre Jubilate et l'ensemble instrumental de La Neuveville interpréteront trois cantates de l'Oratorio de Noël, signé Bach.

Le Centre de culture et loisirs propose ce concert de l'Avent, qui verra réunis une soixantaine d'interprètes, tous placés sous la direction d'Alexandre Nussbaum, musicien professionnel chaud-de-fonnier.

SOLISTES

Les solistes seront Alice Tschanen (soprano), Violaine Brandt (alto), Markus Wernly (ténor) et Nicolas Pernet (basse), tandis que Bernard Heiniger tiendra les orgues de la Collégiale.

Au programme de la soirée, donc, les cantates No I, II et III de l'«Oratorio de Noël» de Jean-Sébastien Bach, œuvre de saison s'il en est.

DIRECTEUR COMMUN

L'Ensemble instrumental de La Neuveville a été fondé voici sept ans, dont le répertoire touche avant tout la musique baroque et classique.

Ses 29 musiciens sont dirigés par Alexandre Nussbaum et sa jeunesse ne l'a pas empêché de se produire par deux fois déjà à la télévision, ainsi que dans plusieurs grandes cités romandes.

LONGUE HISTOIRE

Le Chœur Jubilate, de Bienne, possède une histoire plus longue, puisqu'il est né en 1960, mais sous la dénomination de Chœur des jeunes du Jura et sur l'impulsion de Jean-Pierre Moeckli.

Son nom actuel date de 1981, époque où le chœur était réduit à 25 membres.

Depuis maintenant trois ans, Jubilate est également dirigé par Alexandre Nussbaum et prépare, sous sa baguette, deux séries annuelles de concerts.

TRENTE CHORISTES

Il regroupe actuellement une trentaine de choristes. (de)

● Samedi 12 décembre, Collégiale, 20 h 30. Réservations (au plus vite) au CCL, du lundi au vendredi de 14 à 18 h. Entrée libre, collecte.

Rédaction du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

BRÈVES

Canton de Berne

Le directeur de la DIP décoré

Peter Schmied, directeur de l'Instruction publique bernoise et initiateur du projet cantonal de soutien en faveur de la République fédérative tchèque et slovaque, ainsi que neuf autres personnalités suisses, viennent d'être décorées en remerciement de l'engagement dont elles font preuve pour intensifier les relations entre la Suisse et le RFTS. Miloslav Kocarek, ambassadeur de Tchécoslovaquie à Berne, leur a remis, au nom de son gouvernement, la médaille commémorative de Comenius, célèbre pédagogue tchèque. (comm)

Deux bourses de théâtre

La Commission bernoise du théâtre et de la danse a remis récemment une bourse de séjour à Helena Korinkova et à Dominique Charmillot, qui pourront passer chacun six mois à Paris. Helena Korinkova dirige le «Théâtre 3», à Bienne, depuis 1975. Dominique Charmillot vit à Lausanne; il déploie une activité théâtrale intense, non seulement à Bienne et dans le Jura bernois, mais aussi dans le reste de la Suisse romande. (oid)

Dans «Macolin»

Athlétisme suisse: des questions

Le dernier numéro de «Macolin», revue de l'Ecole fédérale de sport, se penche, notamment, sur l'athlétisme helvétique, en cherchant les raisons de ses difficultés à atteindre un meilleur niveau. Randonnée à peaux de phoque, ski de fond et musée olympique d'Ouchy appartiennent aux autres thèmes de la revue. On peut obtenir cette dernière en s'adressant à l'EFSM, 2532 Macolin, tél. (032) 276 418. (de)

AGENDA

Villeret

Assemblée fixée

L'assemblée municipale d'automne se tiendra le 14 décembre, à Villeret. On y étudiera, notamment, le rachat éventuel de l'Hôtel du Soleil, dans le but de le transformer en «maison communale». (mw)

Une bougie à l'origine d'un incendie à Sonvilier

Logement détruit par le feu



Un violent incendie a dévasté, hier en fin d'après-midi, un appartement d'une maison locative de Sonvilier. Grâce à la prompt intervention des sapeurs-pompiers de la localité, le bâtiment a pu être sauvé, mais il s'en est fallu de peu qu'il soit totalement anéanti.

Il était environ 17 h quand le feu s'est déclaré dans un appartement sis au rez-de-chaussée de l'immeuble 9, rue du Crêt-Besson. Une forte explosion a fait sauter presque simultanément les vitres de deux fenêtres. De grosses flammes se sont aussitôt échappées des façades sud et sud-est, pour lécher l'avant-toit et menacer d'embraser toute la maison.

Incendie à Sonvilier

Cette belle maison rénovée a failli être anéantie par le feu. (Impar-Gerber)

Par chance, un détachement de la voirie se trouvait à proximité du sinistre et put intervenir immédiatement avec le matériel d'urgence dont il est équipé en permanence. Dans les trois à quatre minutes qui suivirent l'explosion, les premiers secours étaient à pied d'œuvre pour combattre le feu. Ils furent rapidement rejoints par les membres du corps de sapeurs-pompiers de Sonvilier. Ce sont au total une trentaine d'hommes qui furent engagés et parvinrent rapidement à maîtriser cet incendie.

Les flammes se sont essentiellement limitées à l'appartement sinistré, mais les trois autres appartements ont souffert considérablement de la fumée. Les façades ont également été noircies. Preuve de la chaleur dégagée par le brasier intérieur, les portes ainsi que les néons ont fondu dans le corridor du bâtiment. Il s'agit d'une ancienne maison qui avait été rénovée, si

bien que l'on peut estimer les dégâts à un montant approximatif de 200.000 à 300.000 francs.

NÉGLIGENCE

Les causes de l'incendie ont été rapidement élucidées au cours de l'enquête. Il s'agit d'une négligence de la personne locataire de l'appartement qui avait allumé une bougie et avait tout simplement oublié de l'éteindre en quittant la pièce. Le feu semble avoir couvé longtemps avant de provoquer subitement une forte explosion.

L'inspecteur s'est félicité de l'intervention rapide et remarquable du corps de pompiers de Sonvilier qui était placé sous les ordres du commandant Bernard Bédert et de son adjoint Fritz Oppliger, ce dernier étant parvenu le premier sur les lieux avec son groupe d'intervention.

Bl.N.

Pratiques curieuses de communes francs-montagnardes

Frais d'écolage illégaux!

C'est la Constitution fédérale qui le dit: «l'école est obligatoire et gratuite». Le canton de séjour de l'enfant est tenu d'assumer les frais d'écolage. Pas question de se retourner contre un autre canton, notamment celui du domicile des parents. Telle est la teneur d'un avis de droit du Service juridique de l'Etat du Jura. Cet avis rend donc illégaux les frais d'écolage que certaines communes – c'est le cas notamment des Bois – imposent à des parents non domiciliés sur leur territoire.

En juin dernier, nous avons décrit la situation de professeurs jurassiens qui enseignent dans les écoles neuchâteloises.

La loi prévoit que ces enseignants doivent déposer leurs papiers dans une commune neuchâteloise. C'est là qu'ils payent leurs impôts. Pour des raisons pratiques, familiales ou de «fi-

bre régionale», plusieurs d'entre eux ont élu domicile dans le canton du Jura. Ils sont, à ce titre, doublement pénalisés. Non seulement ils doivent s'acquitter de la taxe de séjour (2 francs par jour et par habitant), mais ils doivent en plus payer les frais d'écolage pour leurs enfants envoyés à l'école du village. Cela peut aller jusqu'à 4000 francs par an et par enfant. C'est ce qui se passe actuellement aux Bois.

Or, selon un avis de droit établi à l'époque pour les communes de Lajoux-Châtelat, le chef du Service juridique du canton, Konrad Baumann, estime que cette pratique est illégale.

Voici son raisonnement. C'est l'article 27 de la Constitution fédérale qui déclare que l'école est obligatoire et gratuite. En ce qui concerne la gratuité, c'est le canton de séjour (le lieu où l'enfant réside habituellement) qui doit assumer entièrement les frais d'écolage. Il lui est interdit de se retourner contre un autre canton, en particulier celui du domicile des parents!..

Il y a toutefois une dérogation à ce principe, notamment par souci de réduire le chemin à parcourir pour les enfants. La commune de séjour versera une contribution aux frais de scolarité...



Le village de Lajoux

Le cas qui s'est produit dans ce village pourrait faire jurisprudence.

Pour le juriste cantonal, le paiement de l'impôt est complètement indépendant du droit à l'école. Autant dire que les écoles demandés aux parents

dans les villages, notamment aux Bois, sont illégaux. Il y a donc là toute une pratique à revoir.

Mgo

Service social des Franches-Montagnes

Un changement de robe!

Au niveau jurassien, le service social des Franches-Montagnes a été un service pionnier qui a fait ses preuves. L'Ajoie et la vallée de Delémont mettent aujourd'hui en place les mêmes structures. Mais voilà que celui du Haut-Plateau devra changer de robe. De caractère public, il devra devenir privé, s'il entend encore toucher les subventions de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Passer du statut public au privé, c'est ce que doivent décider les délégués convoqués jeudi soir

aux Breuleux. Pourquoi ce changement de statut? Louis Girardin, président de ce service, explique. Le service social a été mis en place par le canton. Il relève du droit public.

Or l'OFAS ne peut plus verser de subventions (entre 110 et 115.000 francs pour les aides familiales et les soins à domicile) à des institutions publiques.

Il s'agit donc de prendre un statut privé et devenir une collectivité privée reconnue d'utilité publique pour continuer de toucher cette manne fédérale. Du coup, il y aura des membres

cotisants, individuels ou collectifs.

DEUX DEMI-POSTES

Les délégués devront se pencher également sur la création de deux demi-postes, l'un pour le service social qui passera d'une personne et demie à deux et l'autre pour les aides familiales qui seront six. Une augmentation croissante des tâches entraînent ces créations de poste.

Pour le service social, les demandes des communes, des services de tutelle et les «dossiers»

des au chômage sont toujours plus nombreux. Surcroît de travail également pour les aides familiales, sollicitées par des demandes toujours plus nombreuses provenant de personnes âgées.

Même si ces deux demi-postes provoquent une agmentation des budgets, c'est un bon investissement, estime Louis Girardin.

Si les soins à domicile au niveau jurassien coûtent trois millions, une hospitalisation de ces cas coûterait... 122 millions de francs! Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Pollution dans les Franches-Montagnes Fini les mesures

La campagne de mesures de la pollution atmosphérique (oxydes d'azote et teneur en ozone) a pris fin aux Emibois. Elle continue néanmoins à Delémont et Porrentruy. Avec la diminution de l'ensoleillement, les mesures de l'ozone y ont cessé aussi, mais pas celles des oxydes d'azote. La limite tolérée a été dépassée avant-hier à Porrentruy. Il s'agit du seul excès hebdomadaire. (vg)

Saignelégier

L'Assurance immobilière construite

L'Assurance immobilière du Jura met à l'enquête la construction d'un immeuble administratif, commercial et locatif avec garage souterrain au sud de son centre administratif sis non loin de la gare de Saignelégier. C'est le bureau delémontain Arches 2000 qui est chargé du projet. (mgo)

Ajoie

Décès de l'abbé Bitschy

Figure du clergé jurassien, l'abbé Bitschy s'est éteint dimanche à l'âge de 85 ans. Ordonné prêtre en 1935, licencié en lettres, il enseigna onze ans au collège cantonal de Schwytz avant de revenir en Ajoie. Il fut curé de Courchavon, enseignant en même temps l'histoire au collège Saint-Charles à Porrentruy. Des générations d'élèves se souviennent de cet homme pondéré et d'une grande culture. L'abbé Bitschy s'était retiré pour sa retraite dans ses vergers de Fregécourt. (mgo)

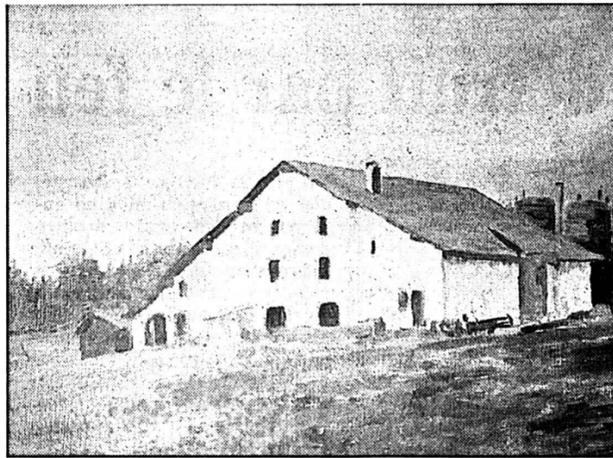
Conseil presbytéral

Rencontres franco-suisse

Présidé par l'abbé Pierre-Louis Wermelle de Corgé, le Conseil presbytéral du Jura s'est réuni à Delémont. Deux points à relever: l'enquête sociologique portant sur l'évaluation des activités pastorales des prêtres jurassiens en est au stade du dépouillement. Secundo, au printemps prochain, une trentaine de prêtres provenant du diocèse de Belfort-Montbéliard siègeront durant trois jours dans la capitale jurassienne. L'occasion d'un échange avec les milieux religieux du Jura. (mgo)

Au Foyer Saint-Vincent

Graziella Bernard expose



Voici une femme européenne!

Graziella Bernard, qui expose ses toiles au Foyer Saint-Vincent à Saignelégier, est née d'un père allemand naturalisé italien et d'une mère genevoise. Elle est venue travailler en Suisse en 1946. Elle ne devait plus quitter Bellelay depuis cette date.

A la retraite depuis 1980, Graziella Bernard s'est mise à peindre, une passion qui la travaillait. La nature de sa région, les fermes typiques du Jura inspirent le plus souvent ses créa-

tions. Saignelégier représente la troisième exposition de l'artiste qui a aujourd'hui 74 ans.

Le vernissage a donné l'occasion à plus de cinquante personnes de faire la rencontre de cette femme attachante et de créer une animation au home.

(Texte et photo mgo)

● Foyer Saint-Vincent à Saignelégier: Graziella Bernard jusqu'au 16 janvier 1993. Ouvert de 14 à 20 heures.

Porrentruy

Déficit stabilisé

Grâce à des mesures d'économie ajoutées à la contribution de solidarité imposée au personnel hospitalier par le Parlement jurassien, l'hôpital de Porrentruy (HRP) peut présenter un budget de 1993 dont l'excédent de charges est proche de celui de 1992, soit 14,3 millions.

Parmi les mesures d'économie, quelque 170.000 francs d'inconvénients de service dus aux médecins sont reportés en 1994. Les salaires sont adaptés au renchérissement à raison de 3,5%. La contribution de solidarité se monte à 790.000 francs, dont 182.000 à charge des médecins.

L'HRP prévoit 67.000 journées d'hospitalisation et des recettes totales de 29,92 millions (+1,2 million). Les charges passent de 42,79 à 44,23 millions de francs. Le coût d'une journée d'hospitalisation se monte à 660,17 francs (+40 fr), alors que les recettes par journée passent de 416,27 à 446,60 francs.

La part du déficit à charge des communes du district se monte toujours à 20%, soit 2,86 millions. (vg)

Vopor S. A.

L'assurance-chômage paiera

Hier en fin de journée s'est tenue, au siège du Département jurassien de l'économie, la rencontre entre ce dernier et les ouvriers de Vopor S. A., emmenés par le secrétaire syndical SIB Raoul Challet. Elle s'est rapidement conclue par la décision suivante: l'assurance-chômage fera dans un délai d'une semaine l'avance de 70% des salaires d'octobre et de novembre dus aux ouvriers de Vopor.

Ceci, en attendant que le sursis concordataire soit homologué et qu'une solution définitive – la reprise de l'activité ou la mise en faillite – soit prononcée par le juge, sur préavis du commissaire au sursis. Le solde des salaires sera versé après établissement du décompte final. L'entreprise Vopor régularisera ses engagements contractuels en accord avec le commissaire au sursis.

Rappelons que les travailleurs, emmenés par R. Challet, avaient occupé jeudi soir les locaux de la BCJ à Delémont et ne les avaient quittés que peu avant minuit, sur la promesse d'une entrevue avec le ministre de l'Economie Jean-Pierre Beuret. Ils exigeaient que la BCJ fasse l'avance des salaires qu'elles avaient promis de verser, selon eux, après la demande du sursis concordataire.

La BCJ entendait faire ce versement après l'homologation du sursis seulement. Ainsi, à bref délai, les ouvriers de Vopor, en majorité des étrangers, recevront les salaires qui leur sont dus.

V. G.

PARTI PRIS

Des lacunes

Il faut se réjouir de l'heureuse solution de ce conflit social désolant. Mais il faut dire aussi que le coup d'éclat syndical était choquant et inutile.

Choquant par sa forme mais surtout inutile. Car si le SIB avait rempli son rôle de représentant des travailleurs, il aurait produit les salaires auprès de la Caisse de chômage au lendemain de l'octroi du sursis concordataire, soit il y a quinze jours. La loi sur l'assurance-chômage le permet.

Si les ouvriers recevront leur salaire avec quinze jours de retard, ils ne doivent donc s'en prendre qu'au seul syndicat, qui n'a pas défendu leurs intérêts convenablement.

Cette lacune syndicale est encore plus choquante que le coup d'éclat précité.

On s'étonnera aussi que les banquiers, qui n'en sont tout de même pas à leur premier sursis concordataire, aient ignoré les dispositions légales de l'assurance-chômage.

Victor GIORDANO

SERVICES

SAINGELÉGIER

● PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

MÉDECINS

Dr Boegli, ☎ 51 22 88.
Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

MÉDECINS

Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

MÉDECIN

Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

AUJOURD'HUI

VALANGIN

- CONFÉRENCE
«Oscar Huguenin ou le passé présent», par E.-A. Klausner, historien
Château
20 h.

CRESSIER

- CONCERT
Alain Morisod et Sweet People
Temple
20 h 30.

NEUCHÂTEL

- MUSIQUE
Florence Chitacumbi (funk)
Plateau libre
22 h.

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO
César's discothèque
Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h;
lu fermé.
- CONNAISSANCE DU MONDE
«Douce et rude Irlande», film et
récit de Alain Wodey
M.I.H.
16 h et 20 h.
- MUSIQUE
Noir Désir
Bikini Test
21 h.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Brutal réveil

Samedi 14 novembre, 5 h 35 du matin, réveil en sursaut. Qu'est-ce que c'est? Un accident, l'ambulance, les pompiers? Rien de tout cela, mais simplement un (ou une) automobiliste qui vient chercher quelqu'un et qui annonce joyeusement son arrivée par deux généreux coups de klaxon (klaxon à deux tons d'excellente facture).

Chère Madame ou cher Monsieur, vous devez bien avoir tiré brusquement de leur sommeil plusieurs dizaines de personnes ce matin-là. De plus, votre moteur a tourné inutilement durant cinq bonnes minutes. Quant au départ, il n'a pas été discret non plus, puisque vous aviez arrêté votre véhicule à la montée et qu'il vous a fallu de l'aide pour démarrer, les roues motrices patinant sur la neige glacée.

Les bonnes gens du quartier n'en demandaient pas tant, eux qui avaient déjà été réveillés à

peu près à la même heure la veille, mais alors pour une cause bonne et commune, puisqu'il s'agissait du déblaiement de la neige.

Il aurait été plus indiqué d'arrêter votre moteur et de vous déplacer pour prévenir. En cas de porte close, vous auriez pu utiliser la sonnette ou la cabine téléphonique située juste en face.

Automobilistes, s'il vous plaît, soyez raisonnables: le coup de klaxon pour aviser les copains, de jour, passe encore même si c'est interdit par la loi. Mais de nuit dans un quartier résidentiel tranquille, ce n'est pas admissible.

Merci d'avance de votre compréhension.

Oswald Brand
Sempach 17
La Chaux-de-Fonds



8000 pages à l'heure

C'est avec un intérêt mitigé que j'ai pris connaissance de l'inauguration du Centre d'impression de l'Etat, à Fleurier («L'Impartial» du 6 novembre 1992), et cela m'amène à faire quelques remarques.

Nous vivons une période économique difficile. Presque toutes les branches économiques du canton sont touchées. Lorsque nous entendons vos déclarations, nous avons le sentiment que vous mettez tout en œuvre pour éviter au maximum le chômage, pour relancer l'économie privée, pour favoriser l'implantation de nouvelles entreprises dans notre canton et ainsi créer de nouveaux postes de travail. Ce programme est tout à fait valable, et je comprends qu'il n'est pas facile de le mettre en pratique. Je ne peux admettre, et c'est là que le bât blesse, votre orientation actuelle de vous substituer aux imprimeurs, afin prétendument d'économiser quelques centaines de francs du contribuable.

Ne serait-il pas plus correct de votre part de soutenir un secteur

économique en difficulté, en l'occurrence les imprimeurs en maintenant vos commandes auprès de ceux-ci, plutôt que de les priver d'un pourcentage de leur chiffre d'affaires.

Je me rends compte aussi que le fait d'implanter votre Centre d'impression de l'Etat à Fleurier, région très touchée par le chômage, ne résoudra pas ce malheureux problème, car vous n'offrez que trois ou quatre postes de travail; et encore faut-il que les personnes soient compétentes en ce domaine bien spécifique qu'est l'impression.

Alors, Messieurs les conseillers d'Etat, comprenez que je n'approuve pas votre orientation. Je souhaiterais à l'avenir, que vous pensiez plus à aider vos contribuables et à sauver des entreprises plutôt que d'occasionner une situation difficile envers les petites et moyennes imprimeries du canton et ainsi favoriser l'augmentation du pourcentage du chômage.

Jean-Pierre Huguenin
Imprimeur
La Chaux-de-Fonds

L'antre du lion n'est jamais vide d'ossements.
Proverbe arabe

Le silence est le dernier refuge de la liberté.
Michel Campiche.

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Conducteur blessé

Un automobiliste de la ville, M. H. R. G., circulait hier à 17 h 20 boulevard de la Liberté, à La Chaux-de-Fonds, en direction ouest. A la hauteur de l'intersection avec la rue de la Reuse, il a perdu la maîtrise de son auto qui a heurté le nez physique de la berne centrale, puis un arbre à droite du boulevard pour ensuite terminer sa course en bas du talus, au nord. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'hôpital.

TÉMOINS

Les Verrières

Le conducteur du véhicule rouge qui, dimanche dernier, à 2 h 15, était stationné devant une ferme sise à proximité du restaurant de l'Hôtel-de-Ville, aux Verrières, plus précisément sur le pont de grange donnant sur la route tendant des Verrières à la douane de Meudon et qui, en quittant cet endroit, a effectué une marche arrière en traversant la chaussée du sud au nord et a heurté une voiture stationnée sur le côté nord de la route cantonale, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Fleurier, tél. (038) 61.39.09.

CARNET DE DEUIL

Tramelan

On conduira aujourd'hui, mardi, à sa dernière demeure terrestre M. Gilbert Vuilleumier qui s'est endormi paisiblement dans sa 82e année. Le défunt, époux de Mme Bluette Vuilleumier, née Gagnebin, domicilié à la rue de Courtelary 21 jouissait de l'estime générale. Durant de nombreuses années, il pratiqua le métier de mécanicien auprès de la fabrique de machines Kummer frères SA. Cessant son activité professionnelle pour partager sa retraite avec son épouse, Gilbert Vuilleumier continua de pratiquer différents hobbies. Il était très attaché à la société de pêche La Marnière, laquelle le comptait parmi ses fidèles membres. Personne tranquille, M. Gilbert Vuilleumier laissera un grand vide au sein de sa famille et un excellent souvenir à ceux qui le côtoyaient. (vu)

SERVICES

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
prêt, discothèque, salle de lecture,
lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Henry, L.-Robert 68, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL
☎ 27 21 11.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE
☎ 117.

COUVET

- HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE
en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ
Landeyeux: ☎ 53 34 44.

ÉTAT CIVIL

La Chaux-de-Fonds

Naissances

Geiser Thibaud, fils de Geiser Beat André et de Girardin Geiser née Girardin Françoise. - Geiser Mariette, fille de Geiser Beat André et de Girardin Geiser née Girardin Françoise. - Fuhrer Johann, fils de Fuhrer Dieter et de Fuhrer née Justum Sylvie Denise Mauricette. - Duarte Pinto, Carlos Manuel, fils de Almeida Pinto Joao Carlos et de da Silva Duarte Carmen Maria. - Loichat Maïté, fille de Loichat Jacques Roger et de Loichat née Messmer Anita-Claude. - Loriol Lisa Manuela, fille de Loriol Maximilien Robert Alfred et de Loriol née Oberwiler Miriam Marcelle. - Gyger Nathan Thibault, fils de Gyger Thomas Erich et de Gyger née Augsbürger Thérèse Anne Rose. - Boillat Mathilde, fille de Boillat Jean Philippe et de Boillat née Müller Geneviève Joëlle. - Quarta Anna, fille de Quarta Mauro Evangelista et de Quarta née Reinger Simone Maria. - von Känel Francis, fils de von Känel Roland Heinz et de von Känel née Sunier Nathalie. - Panizza Rachel, fille de Panizza Jean Marc Maurice et de Panizza née Frossard Patricia Marie Germaine. - Schindelholz Megane Sonja, fille de Schindelholz Maurice Arnold et de Schindelholz née Gretillat Sonja. - Lécho Jordan, fils de Lécho Francis David et de Lécho née Perroulaz Sylvie Line.

L'Impartial
Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
31.712.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

LA SOCIÉTÉ DES
CONTEMPORAINS 1928
DE SAINT-IMIER
ET ENVIRONS
a le pénible devoir de faire
part du décès de
**Monsieur
Jean TANNER**
membre de la société.
6-516338

Profondément touchée par
les témoignages de sympathie
et d'affection reçus lors
de son deuil, la famille de
**MONSIEUR
MARCEL FRANCHON**
exprime sa très grande reconnaissance
à toutes les personnes qui ont pris part
à son chagrin par les présences,
les messages, les envois de fleurs
ou les dons.
Elle les prie de croire à sa
profonde gratitude.
800956

Psaume 23.
Les parents et amis de
**Madame
Lilly
JEAN-RICHARD**
née RINDLIBACHER
vous font part de son décès,
dans sa 91e année après un séjour
au Home de la Roseraie.
Cet avis tient lieu de faire-part.
6-517725

L'ASSOCIATION SUISSE
DES CADRES
a le pénible devoir de faire
part du décès de
**Monsieur
René GLASSON**
ancien président et membre
d'honneur de la section.
Nous garderons de lui
un lumineux souvenir.
132-50780

Ceux que nous avons aimés et que nous avons perdus ne sont plus où ils étaient mais ils sont toujours et partout où nous sommes.

Madame et Monsieur Maurice Challandes-Blaser,
à Neuchâtel:
Monsieur et Madame Pierre Challandes
et leurs enfants, à Carouge,
Madame Catherine de Perrot-Challandes
et ses enfants, au Mont-sur-Lausanne;
Monsieur Roger Blaser, en Espagne;
Madame Lucie Blaser-Darbire:
Monsieur et Madame Jean-François Blaser
et leurs enfants, à La Neuveville,
Madame et Monsieur Jean-Pierre Gräub-Blaser
et leurs enfants;
Mademoiselle Caroline Blaser, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Frédéric Zaslavsky
et leur enfant, à Genève;
Monsieur et Madame Michel Zaslavsky
et leurs enfants, à Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Hélène BLASER**
née GUILLAUME-GENTIL

que Dieu a accueillie jeudi dans sa 101e année.
LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 décembre 1992.
La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 132-12418

LA CHAUX-DU-MILIEU Un soir il n'y eut plus de lumière et dans le cœur naquit le souvenir.

Madame Marguerite Jeanneret-von Büren:
Roland et Christine Jeanneret-Stauffer,
Céline,
Hubert,
Luc;
Claude et Huguette-Nicole Jeanneret-Grimm,
Yvan,
Sébastien et Airana,
Vincent;

La famille de feu
Hermann Jeanneret-Huguenin-Virchaux;
La famille de feu Léon von Büren-Pellaton,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Gilbert JEANNERET**
buraliste postal retraité

enlevé à leur tendre affection dans sa 72e année après une longue maladie.
LA CHAUX-DU-MILIEU, le 6 décembre 1992.
La cérémonie aura lieu le mercredi 9 décembre à 14 heures au Temple de La Chaux-du-Milieu.
Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.
Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.
Domicile: Centre 81, 2405 La Chaux-du-Milieu.
Prière de ne pas faire de visite.
Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser à la Fondation «Les Perce-Neige», ccp 23-4234-6.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 14004

MONSIEUR ET MADAME FREDERIK KARDINAAL
LEURS ENFANTS, PETIT-ENFANT ET FAMILLE,
profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées, lors du décès de
MADAME ELIANE VUILLEUMIER-PORCHET
expriment à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil soit par les présences, les messages ou les envois de fleurs, leur profonde et sincère reconnaissance.
LE LOCLE, décembre 1992. 132-12418

LES BRENETS
La famille de
MONSIEUR GEORGES OTHENIN-GIRARD
très sensible à toutes les marques de sympathie exprimées durant ces jours d'une si pénible séparation, tient à vous en manifester sa vive reconnaissance.
Votre présence, vos témoignages d'affection, vos dons et vos fleurs l'ont aidée à supporter cette difficile épreuve. 14004



Suisse romande

- 8.10 La misère des riches (série)
- 8.40 Journal canadien
- 9.00 Top models (série)
- 9.20 Les feux de l'amour (série)
- 10.05 Vive les animaux
- 10.30 Magellan
- 11.00 Parures animales
- 11.50 Docteur Doogie (série)
- 12.15 Madame est servie (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Le droit d'aimer (série)
- 13.35 L'inspecteur Derrick (série)
- 14.40 Eaux troubles
Téléfilm d'A. Bonnot.
- 16.10 Le Saint (série)
- 17.00 Les Babibouchettes
- 17.55 La petite maison
dans la prairie (série)
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.15 Téléchance
- 19.30 TJ-soir
- 19.55 Hockey sur glace
(Chaîne allemande).

A 20 h 10

L'étrange rançon

Téléfilm de Georges Mihalka, avec Jan-Michael Vincent, Gabrielle Lazure, Tom Rack, David King vit seul avec sa fille Gillian et la gouvernante. Il vole des œuvres d'art pour le compte d'un expert en assurances.
Photo: Gabrielle Lazure. (tsr)



21.50 Viva

Roméo et Juliette: l'éternel retour.

22.40 TJ-nuit

22.50 Fans de sport

23.20 Monsieur Ripois

Téléfilm de L. Béraud.



tv5 europe

- 7.00 Journal France 2
- 7.40 F comme français
- 7.55 Flash canal infos
- 8.00 Journal canadien
- 8.25 Flash canal infos
- 8.30 Le jardin des bêtes
- 8.45 Confidential femmes
- 8.55 Flash canal infos
- 9.00 Enjeux / Le point
- 10.00 Espace francophone
- 10.30 Obsidienne
- 11.00 Reflets, images d'ailleurs
- 11.55 Flash canal infos
- 12.00 La chance aux chansons
- 12.45 Journal suisse
- 13.15 Le parc des braves
- 13.40 Bombardier
- 15.00 Spécial cinéma
- 16.00 Journal TV5
- 16.15 Vision 5
- 16.30 Une pêche d'enfer
- 16.55 Confidential femmes
- 17.05 Comment ça va?
- 17.30 Gourmandises
- 17.45 F comme français
- 18.00 Questions
pour un champion
- 18.30 Journal TV5 et météo
- 19.00 Clin d'œil
- 19.05 Le jeu des dictionnaires
- 19.30 Journal belge
- 20.00 Nord-Sud
- 20.30 Reportages
- 21.00 Journal TF 1
- 21.30 Envoyé spécial
- 22.50 Journal Soir 3
- 23.10 Bouillon de culture
- 0.45 Bas les masques



Portugal

- 18.30 Rosa dos Ventos. 19.30 Chuva na areia. 20.00 Telejornal. 20.30 Cinzas. 21.00 Palavra puxa palavra. 21.45 Frente a frente.



Fréquence Jura

- 6.00 Infos RSR1. 6.30 Infos FJ. 7.10 Animation. 8.10 L'invité d'Angela. 8.35 Animation. 9.15 Le zapper fou. 9.30 Classique. 9.45 Intro mystérieuse. 10.00 Info FJ. 10.05 Animation. 10.30 L'autre info. 11.15 Reportage. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 Infos Radio suisse romande 1. 17.00 Infos RSR1. 17.05 Radio active. 18.00 Infos RSR1. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Le magazine de l'info. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Les Ensoirées.



France 1

- 6.00 Passions
- 6.25 Météo
- 6.30 Le destin
du docteur Calvet
- 7.00 TF1 matin
- 7.20 Club Dorothée avant l'école
- 8.25 Téléshopping
- 9.00 Hôpital central (série)
- 9.20 Haine et passions (série)
- 10.00 Remington Steele (série)
- 10.45 Marc et Sophie (série)
- 11.15 Tournez... manège
- 11.50 La roue de la fortune
- 12.25 Le juste prix
- 13.00 Journal - Météo - Bourse
- 13.35 Les feux de l'amour (série)
- 14.30 Pour l'amour
du risque (série)
- 15.20 Hawaï, police d'Etat (série)
- 16.10 Club Dorothée
- 17.25 Une famille en or
- 17.55 Hélène et les garçons (série)
- 18.25 Santa Barbara (feuilleton)
- 18.55 Coucou c'est nous
- 19.50 Le bébé show
- 20.00 Journal - Météo

A 20 h 45

Le cercle noir

Film américain de Michael Winner, (1989 - 1 h 35), avec Charles Bronson, Martin Balsam et Ralph Waite. Vers 1973, aux Etats-Unis. Le portrait d'un policier silencieux et brutal. Son combat solitaire contre un vieux chef de la mafia qui s'est mis en tête de massacrer tous les autres membres influents de cette gigantesque organisation criminelle.

22.30 Les films dans les salles

22.40 Passeport pour l'enfer
Téléfilm américain de Robert Collins, avec Lee Grant, et Karl Malden.

0.25 Le club de l'enjeu

1.00 Le bébé show

1.05 TF1 dernière

1.15 Reportages

1.45 Histoires naturelles

2.45 Côté cœur

3.15 Histoires naturelles

3.50 Histoire de la vie

4.45 Musique

5.10 L'homme à poigne

TCR Téléciné

14.25 Ciné-jeu*

14.30 Au fil des mots*

15.55 Arthur, roi des Celtes

15.20 La vieille
qui marchait dans la mer
Film français de L. Heynemann

16.50 Cinéma scoop/
avant-première*

17.15 Ciné-jeu*

17.20 Le matelot 512

Film de R. Allio (1985 - 87').

Avec D. Sanda, B. Cremer.

18.50 Ciné-jeu*

18.55 Edito*

«Le Journal de Genève & La Gazette de Lausanne» II.

19.05 Au fil des mots*

19.25 Ciné-jeu*

19.35 Sherlock Holmes
et le docteur Watson

20.00 TCRira*

20.05 Ciné-jeu*

A 20 h 10

Les armes de la révolte

Film de guerre américain d'Irvin Johnson (1985 - 101'). Dans un pays d'Amérique centrale, un diabolique complot a été mis au point par les autorités. Grâce à la chirurgie esthétique, le colonel Duarte a obtenu la reproduction de la maîtresse du leader de l'opposition révolutionnaire. Alors commence un combat sans merci.

21.50 Rock in festival Seville*

22.15 Ciné-jeu*

22.20 Edito*

22.30 Cet emmerdeur de Charly

Film anglais de Sydney Hayers.

0.05 L'homme de fer

Film polonais de Andrzej Wajda.
(* en clair)

Radio Jura bemois

- 6.05 Secouez l'édrédon! 6.15, 7.15 et 9.15 RJB info. 8.05 Matin tonique, jeux et agenda. 9.30 Demotest. 10.05 Musique aux 4 vents. 11.00 Faire ou ne pas faire. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité régionale, etc. 12.45 La bonne occasion. 15.03 Musiques aux 4 vents. 16.00 Hit-parade. 17.00 Phono Belle Epoque. 17.30 Titres de l'actualité. 17.45 RJB Info. 18.30 Rappel des titres. 18.45 Vieux tubes à la carte. 19.30 Antipasto misto. 21.00 Heavy metal fusion.



France 2

- 5.55 La vallée des peupliers
- 6.25 Popeye
- 6.30 Télématin
- 8.30 Amourusement vôtre
- 8.55 Top models (série)
- 9.20 Eve raconte
- 9.30 Matin bonheur
- 11.20 Motus
- 11.50 Pyramide
- 12.25 Que le meilleur gagne
- 13.00 Journal - Météo
- 13.50 Tatort
- 15.20 Tiercé
- 15.35 La chance aux chansons
Les guinguettes de
Robinson.
- 16.25 Des chiffres et des lettres
- 16.50 Beaumanoir (série)
- 17.15 Giga
- 18.30 Le jeu
- 19.20 Que le meilleur gagne plus
- 20.00 Journal - Météo

A 20 h 50

Le léopard

Film français de Jean-Claude Susfeld, (1984 - 1 h 35), avec Claude Brasseur, Dominique Lavanant et Marius Weyers. En Afrique, les tribulations d'une romancière farfelue et d'un baroudeur, ex-agent des services spéciaux français.



Photo: Dominique Lavanant et Claude Brasseur. (f2)

22.25 Bas les masques

23.30 Journal des courses

23.35 Journal et météo

23.50 Le cercle de minuit

1.00 Caractères

2.05 Repères

3.00 Le Pérou

3.20 Sam et Sally

4.20 Dessin animé

4.25 24 heures d'info

4.40 La chance aux chansons

5.25 Beaumanoir

La Six

6.45 6 minutes

7.15 Contact 6 manager

7.20 Samourai pizza cats

7.45 Le magicien d'Oz

8.15 Boulevard des clips

9.00 M6 express

9.05 M6 boutique

9.20 Boulevard des clips

10.50 Cagney et Lacey

11.45 M6 express - Météo

11.50 Papa Schultz

12.20 Ma sorcière bien-aimée

12.50 Cosby show

13.20 Drôles de dames

14.15 Destination musique

17.10 L'heure du crime

18.05 Equalizer

19.00 Les routes du paradis

20.00 Cosby show

20.30 Le saviez-vous?

20.35 Le mardi c'est permis

20.40 Six minutes

A 20 h 45

Lassie: Les deux orphelins

Téléfilm américain. Avec Sally Boyden, Shane Sinutko, Jeanette Nolan. Le péril de deux jeunes orphelins partis à la recherche de leur oncle.

22.35 Spécial

Amicalement vôtre

0.10 6 minutes

0.15 Flashback

1.30 E = M6

1.55 La terre des mille colères

2.25 Noubu

2.55 Salzbourg, festival
et contrepoint

3.15 L'homme de Tautavel

3.40 La biologie de la vipère

4.05 Masculin féminin pluriel

5.00 Fréquentstar

CANAL ALPHA +

14.02 Journal régional

14.30 La minute du jardinier

14.31 La météo

14.35 Aujourd'hui l'espoir: témoignage de l'astronaute James Irwin.

20.01 Neuchâtel: une promenade dans l'histoire.
Les tours de la ville.

20.08 Reflets du littoral

20.30 Cuisine chez C. Tattini

20.40 A bâtons rompus
Avec André Duruz.

France 3

- 7.30 Bonjour les petits loups
- 7.40 Les entrechats
- 8.00 Continentales
- 9.30 Irlande,
mémoire d'un peuple
- 10.25 Parole d'école
- 10.55 Espace 3 entreprises
- 11.00 Carré vert
- 11.15 Le jardin des bêtes
- 11.30 Confidential femmes
- 11.45 La cuisine
des mousquetaires
- 12.00 Les titres de l'actualité
- 12.45 Journal
- 13.00 Isaura (série)
- 13.30 Doña Beija (série)
- 13.55 Français si vous parliez
- 14.45 Dynastie (série)
- 15.35 La croisière s'amuse (série)
- 16.25 Zapper n'est pas jouer
- 17.55 Une pêche d'enfer
- 18.25 Questions
pour un champion
- 18.55 Un livre, un jour
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 20.05 Hugo délire
- 20.15 La classe
- 20.40 Hugo délire

A 20 h 45

Emilie, la passion d'une vie

Feuilleton canadien en vingt épisodes. (2)
Emilie a sympathisé avec les Pronovost, qui sont les voisins immédiats de l'école de Saint-Tite. Sur les conseils de Dositheé Pronovost, Emilie rend visite au curé de la paroisse. Elle veut être admise par la population du village et pour cela, organiser une fête, à l'école, juste avant Noël.

21.45 Faut pas rêver

22.40 Le soir

23.05 Oh pardon! tu dormais...

Téléfilm écrit et réalisé par Jane Birkin, avec Christine Boisson et Jacques Perrin.

0.40 Continentales

1.45 Portée de nuit

Suisse alémanique

- 14.00 Schulfernsehen, Länderporträts: Türkei, China. 15.00 Musig-Plausch. 16.00 Tagesschau. 16.05 Treffpunkt. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm: das Spielhaus. 17.15 Kidz. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Marienhof: reich, berühmt und glücklich. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.55 Eishockey: Fribourg - Ambri-Piotta. 21.50 Zehn vor zehn. 22.20 Ratgeber: Psychotherapie. 22.50 Sport: Eishockey, Meisterschaft der Nationalliga A. 23.35 Nachtbulletin.



Allemagne 1

- 11.20 Haus am See. 12.10 Klassen-treffen. 13.00 Mittagmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.02 Floris Bildergeschichten. 14.30 Babar. 15.03 Telemischen. 15.30 Starke Stücke. 16.03 Talk täglich. 16.30 Die Campbells. 17.00 Punkt 5. 17.15 Tagesschau. 17.25 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Sterne des Südens. 21.05 Gaudimax. 21.30 Auf Wiedersehen in Europa. 22.00 Im Zweifel für Europa. 22.00 Bitte umblättern. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Boulevard Bio. 24.00 Magnum. 0.50 Die Geschichte der Adele H. (film).



Allemagne 2

- 13.45 Black Beauty. 14.05 Der Kaiser sucht eine Frau. 14.15 Berufswahl heute. 14.40 Dschungel am Rande des Himmels. 15.25 Potsdam - Hauptstadt von Brandenburg. 16.03 Die Ketchup-Vampire. 16.35 Kappatoo. 17.00 Heute-Sport. 17.15 Länderjournal. 17.55 Siebenbirken. 19.00 Heute. 19.20 Unser Lehrer Doktor Specht. 20.15 Der Fotograf oder das Auge Gottes. 21.00 Studio 1. 21.45 Heute-Journal. 22.15 Aspekte. 23.00 Ingalo im grünen Meer.



Allemagne 3

- 10.35 Non-Stop-Fernsehen. 14.05 Anna, Schmidt und Oskar. 14.25 Igel. 14.35 Menschen aus Bitterfeld. 15.05 Hallo, wie geht's? 15.20 Abenteuer Wissenschaft. 16.05 Ebbes. 16.35 Spedition Marcus. 17.00 Telekolleg II. 17.30 Sesamstrasse. 17.58 Abenteuer Überleben. 18.23 Kinder-Verkehrspot. 18.30 Abendschau. 19.00 Hallo, wie geht's. 19.30 Schlaglicht. 20.00 Lindenstrasse. 20.30 Bizz. 21.00 Nachrichten. 21.15 MuM. 21.00 Zählme mich - liebe mich (film). 23.25 Die Geschichte der Oper III. 24.00 Non-Stop-Fernsehen.



Arte

- 17.00 Macadam:
Check the Changes
Jazz in New York. Documentaire de Marc Huraux, (1990 - 82')
- 19.00 «Et pourtant...»
La vie d'Eva Busch
Documentaire de Crissy Hemming, (52')
- 19.55 Sawfly Towers
Série anglaise de la BBC
- 20.30 8½ journal

20 h 40 - 0 h 10

Soirée thématique Les mots des maux

«Dites 33... Ça va passer, docteur?...» Douleur, symptôme, angoisse... La maladie ça s'attrape, ça vous prend, ça se passe, ça a ses mots de passe... Mais qu'est-ce qu'elle dit la maladie? Que ça ne va pas? Que ça ira mieux après? Que rien ne va plus? Qu'il faut changer de vie? Se mettre au lit? Crever l'abcès. Patienter. Consulter.

20.40 Salle d'attente

Réalisation: Pierre-Oscar Lévy, (1992 - 10')

20.50 Cléo de 5 à 7

Film d'Agnès Varda, (1962 - 90'). Comment continuer à vivre quand on sait que la maladie vous guette? Lorsque Cléo, une très belle chanteuse, apprend par une cartomancienne qu'elle est malade, sa première réaction est de tenter d'oublier cette mauvaise nouvelle avec son amie Angèle et ses musiciens. Mais le cœur n'y est pas. L'indifférence, l'égoïsme et la méchanceté de son entourage lui font prendre conscience de sa solitude.

22.20 Mot(s) à mots

Documentaire de François Nizney, (1992 - 60')

23.20 L'ordre

Film de Jean-Daniel Pollet, Maurice Born et M. Aguttant, (1973 - 44')

Suisse italienne

- 6.30 Textvision. 12.10 Cartoni a mezzogiorno. 12.30 Marina. 13.00 TG tredici. 13.10 Alfazeta. 13.25 Bis. 13.55 Ordine e disordine. 14.25 Raccontando il mondo. 14.35 Karamazov (film). 16.55 Textvision. 16.25 Ingresso libero. 17.00 Senza scrupoli. 17.25 Tivutiva? 18.00 Harry e gli Henderson: una cura di Yeti. 18.25 Di che segno sei? 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.30 T.T.T. 21.30 Remington Steele. 22.20 TG sera. 22.35 Cronache parlamentari. 22.50 Martedì sport. 24.00 Textvision.

RAI Italie 1

- 6.00 Grandi mostre. 6.50 Unomattina - TGR economia. 10.00 Telegiornale Uno - Unomattina economia. 10.15 Parola e vita speciale. 10.55 Santa messa. 12.00 Servizio a domicilio. 13.30 Telegiornale Uno. 14.00 Prove e provini a Scammiatino che...? 14.30 L'albero azzurro. 15.00 Giovanissima '92. 15.30 Sanremo famosi. 16.30 Big! 18.10 Italia: istruzioni per l'uso. 18.45 Ci siamo. 20.00 Telegiornale Uno. 20.40 Partita doppia. 22.30 Caffè italiano. 23.00 Telegiornale Uno. 23.15 Caffè italiano. 24.00 Telegiornale Uno. 0.30 Mezzanotte e dintorni. 1.20 Prove tecniche di trasmissione.

tve Espagne

- 15.00 Telediario 1. 15.30 Amo y señor. 16.15 Para nosotros. 17.00 Grandes músicos. 18.00 Arte y tradiciones populares. 18.15 El menú de cada día. 18.15 Sin vergüenza. 18.45 Marta y Javier. 19.30 Alfredo Kraus en Mérida. 21.00 Telediario 2. 21.30 Sesión de noche. 23.00 Línea 900. 23.30 Semblanzas. 0.30 Telediario internacional. 1.30 El informe del día.

EUROSPORT Eurosport

Les eaux et les rinçages dentaires passés au filtre de l'analyse

Risque de cancer et d'allergie

Les eaux et les rinçages dentaires devraient être utilisés avec précaution. La Fondation pour la protection des consommateurs (FPC) a analysé la composition de différents produits et publié les résultats de cette enquête. Ceux qui contiennent de l'alcool sont particulièrement critiqués, car éventuellement cancérigènes. Certains colorants utilisés sont en outre allergènes. La FPC conseille d'y renoncer.

L'utilisation d'eaux dentaires contre la mauvaise haleine ne combat que les symptômes et non les causes, que seul un examen médical peut déceler, écrit la FPC dans sa publication bimensuelle *Test*. Une étude de «National Cancer Institute», citée par la FPC, a montré que l'utilisation régulière d'eaux dentaires contenant de l'alcool constituait un facteur de risque pour l'apparition de cancers dans la bouche et dans la gorge.

RISQUE VARIABLE

Le risque varie selon la fréquence, la durée, le dosage - ces produits doivent être coupés

avec de l'eau - et le taux d'alcool qu'ils contiennent. Lorsque ce taux dépasse 25 %, le risque est «élevé». La FPC a testé sept produits. Après dilution, ils ont indiqué des pourcentages allant de 15 à 63.

Les produits à rincer en contiennent moins: quatre des onze soumis à l'analyse comportent jusqu'à 7,8 % d'alcool. La présence de ce dernier dans la composition des produits n'est d'ailleurs pas obligatoire, puisque seules quatre marques présentent des eaux de rinçage qui en sont exemptes: Elmex, Act Fluor rouge, Candida et Odol.

ALLERGIES

En revanche, Candida et Odol contiennent du phénylsalicylate, dont la propriété est de désinfecter et d'anesthésier. Même présent en faible quantité, cette substance peut à long terme irriter le système immunitaire, selon la FPC, et ainsi favoriser l'apparition d'allergies. Le cétylpyridiniumchloride (CPC), contenu dans deux produits de Reach, présente les mêmes dangers.

Certains colorants ne devraient pas entrer en contact avec les muqueuses. C'est le cas de l'E 131, du D&D Red No 33 et No 6. Ce dernier est interdit aux Etats-Unis, car, expérimenté sur des animaux, il s'est révélé cancérigène. Les deux D&D pourraient en outre avoir des



Lavage et rinçage sous la loupe

Il est conseillé de choisir précautionneusement ses eaux dentaires.

(asl)

conséquences négatives sur le capital génétique. Un autre colorant, l'E 124, présent dans l'eau de rinçage Candida, s'est révélé allergène pour les asthma-

tiques.

En conclusion, la FPC recommande aux fabricants de renoncer à l'alcool dans la composition d'eaux et de rinçages den-

taires. Et aux personnes qui ne peuvent s'en passer, elle conseille Elmex, le seul produit éprouvé qui ne contienne ni alcool ni colorant dangereux. (ats)

CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC (φ 23 72 22)
Plumes de cheval (de N. McLeod, avec les Marx Brothers), 12 ans, ma 20 h 30. Un jour aux courses (de S. Wood avec Les Marx Brothers), 12 ans, me, je, ve, 20 h 30.

● CORSO (φ 23 28 88)
Max et Jérémie (de C. Devers avec P. Noiret), 16 ans, tous les jours 18 h 30. Rapid Fire (de D. H. Little avec Brandon Lee), 16 ans, tous les jours 21 h, me aussi 16 h.

● EDEN (φ 23 13 79)
Wayne's World (de P. Spheeris, avec R. Love), 12 ans, tous les jours 21 h. Basic Instinct (de P. Verhoeven, avec M. Douglas), 18 ans, tous les jours 18 h 30.

● PLAZA (φ 23 19 55)
Bodyguard (de Mick Jackson, avec Kevin Costner), 12 ans, tous les jours 15 h, 18 h, 21 h.

● SCALA (φ 23 19 18)
La belle et la bête (dessin animé de W. Disney), pour tous, tous les jours 14 h 30, 16 h 30, 20 h 30. Une équipe hors du commun (de P. Marshall avec G. Davis), 12 ans, tous les jours 18 h 15.

NEUCHÂTEL

● APOLLO 1
14 h 45, 17 h, 20 h 15, La belle et la bête (dessin animé de Walt Disney), pour tous.

● APOLLO 2
15 h, 17 h 45, 20 h 45, Le petit prince a dit (de C. Pascal avec R. Berry, Anémone), pour tous.

● APOLLO 3
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, Beignets de tomates vertes (de J. Avnet, avec C. Bates), 12 ans.

● ARCADES
15 h, 18 h, 20 h 30, Sables mortels (de R. Donaldson, avec M. Rourke), 12 ans.

● BIO
15 h, 18 h en V.O., 20 h 30, Maris et femmes (de et avec W. Allen), 16 ans.

● PALACE
15 h, 18 h, 20 h 30, Une équipe hors du commun (de P. Marshall avec Madonna), 12 ans.

● REX
15 h, 20 h 30, Les blancs ne savent pas sauter (de R. Shelton), 12 ans. 17 h 30, L. 627 (de B. Tavernier, avec D. Bezace), 16 ans.

● STUDIO
15 h, 18 h, 20 h 30, Les enfants volés (de G. Amelio), 12 ans.

COUVET

● COLISÉE
20 h, 1492 - Christophe Colomb (avec G. Depardieu), 12 ans.

Cinquième concert de l'abonnement

Orchestre et chœur de Prague

L'Orchestre symphonique et le Chœur philharmonique de Prague, placés sous la direction de Petr Altrichter, interpréteront le *Requiem* de Verdi. Rossini meurt en 1868. Aussitôt Verdi propose à un groupe de compositeurs italiens de se partager les différentes parties de la Messe de Requiem, et de composer ainsi une œuvre qui serait exécutée lors d'un service funèbre à la mémoire du compositeur disparu.

Verdi compose donc le *Libera me Domine*, mais le projet finit par échouer (mésententes, jalousies de musiciens non choisis, etc). Cependant, quelques années plus tard, l'occasion se présente pour Verdi de composer un Requiem en entier: un service funèbre prévu pour le 22 mai 1874 à la mémoire du poète Alessandro Manzoni, mort un an auparavant. «Verdi se sentait moralement obligé à ce geste d'hommage de la part du plus grand musicien italien (car c'est ainsi désormais qu'il se considérait et qu'il était considéré) envers le plus grand écrivain du pays» (Claudio Sartori).



Petr Altrichter

A la tête de l'Orchestre symphonique de Prague. (sp)

LANGAGE SCÉNIQUE

Verdi conçoit explicitement son œuvre sous une forme dramatique, dans son propre langage, celui grâce auquel il avait suscité l'enthousiasme d'un immense public tout au long de sa carrière, le langage de la scène. Il faut considérer cette œuvre

comme un drame sacré, une sorte d'oratorio où chaque partie du texte latin (long, riche, très contrasté) est rendue par des moyens musicaux qui non seulement la soulignent ou l'illustrent, mais la conduisent au maximum de sa tension dramatique.

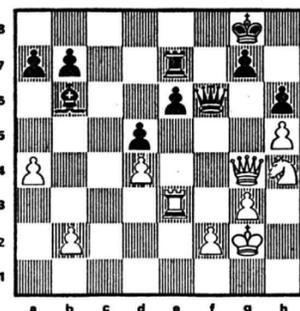
De là cette «théâtralité» trop souvent dénoncée par des gens qui n'ont perçu de l'œuvre que sa surface. Elle est au contraire l'expression vraie et profonde d'un homme qui s'exprime dans son langage, et il se trouve que ce langage est en parfaite adéquation avec un texte qui, dans ses prières, ses actes de grâce, son humilité, son espoir, mais aussi ses terreurs, ses menaces et ses doutes, est l'une des expressions possibles du drame de la mort. Bref, le *Requiem* de Verdi est un chef-d'œuvre, et jamais le public ne s'y est trompé.

M. R.-T.

● La Chaux-de-Fonds
Salle de Musique
Samedi 12 décembre à 20 h 15

ÉCHECS

Chronique No 259



Technique au point

Malgré un matériel égal, la position dominante des Blancs au trait sur l'échiquier leur permet d'appliquer un mat classique en cinq coups, lors de cette partie Speelman-Benkö, jouée à Rotterdam en 1987. Benkö abandonna après le premier coup déjà, mais il s'agit pour vous de découvrir la jolie combinaison thématique de mat et de mener l'attaque jusqu'à son terme.

Solution de la chronique No 258

1... Tc2! 2. De1 (si 2... Fa3 3. Txd2! Dxd2 4. Df1 mat) 2... Txe1 3. Dxc1 Df2+ 4. Rh1 Dxd2! 0-1. La reprise entraîne le fameux mat du couloir.

TV-À PROPOS

Roméo et Juliette: l'éternel retour d'un mythe



Roméo et Juliette au village

L'un des classiques du cinéma suisse

(RTSR)

Les enfants de Vêrone, qui ne sont en fait pas de Vêrone, ont tout en Shakespeare et sa sublime, poétique langue anglaise leur meilleur chantre. Les autres reprennent certes le mythe, en partie, autrement...

Ce «Viva» de Jo Excoffier et Michel Dami se présente comme un «patchwork» - mais c'est beau, parfois, un patchwork, comme ici! On découvre un mur recouvert de graffiti en amoureux duos; à Lausanne, Guillaume et Céline répètent un *Roméo et Juliette*; ils iront à Vêrone avec l'équipe de TV, y mettront leurs noms sur mur séparés, puisqu'ils ne sont pas amoureux actuellement. Le sein gauche d'une statue de Juliette est brillant de milliers d'attouchements pour un bonheur espéré; la secrétaire de Juliette, employée de la Municipalité, répond à de nombreuses lettres. Car il y a aussi l'exploitation touristique du mythe...

L'AMOUR-FOU

A côté de Shakespeare, on fait incursion vers d'autres, la cession de Zeffirelli académique et beau, celui de Trommer/Schmiedheily, d'après Gottfried Keller, le plus beau film suisse dans son éclat lyrique enraciné dans la terre. Dans un opéra de Vincenzo Bellini, deux voix de femmes forment un duo tellement fusionnel qu'on ne sait plus qui chante qui dans la

mort. C'est que le mythe frôle aussi l'amour-fou...

Voici donc au passage Breton le poète. Et l'on fait promenade vers qui ose donner aux amants de Vêrone dimension nouvelle, la chorégraphie de l'union des corps, le futurisme inspiré de 1984, de H.-G. Wells, dans un décor de Bilal. C'est, à dire vrai, un voyage passionnant que cet éternel retour.

Près de la gare de Berne, il est (il était?) un cinéma dit porno, paraît-il alors bien connu des parlementaires fédéraux qui pouvaient entrer en présentant une carte de libre passage. C'est d'ailleurs le seul de Suisse où les caissières semblaient bien connaître ce passeport cinématographique!

SATIRE «LESTE»

Mais la question n'est pas là: j'y ai vu, sans être parlementaire, un splendide «porno» drôle et délirant qui devait être intitulé *La vie sexuelle de Roméo et Juliette* fondé sur une astuce de scénario - car il y avait un scénario, y compris avec bribes shakespeariennes! Si Roméo et Juliette étaient si timides l'un face à l'autre, c'était par épuisement, tant chacun de son côté menait une vive activité. C'était aussi une manière d'aborder le mythe... Freddy LANDRY

● TSR/Ce soir à 21 h 50, Viva rendra aussi hommage à Jorge Donn après «L'éternel retour»

Les chevaux des Montagnes au siècle dernier (suite)

Chevaux de ferme: une vie de chien?

Si ces quadrupèdes rendaient de grands services en ville, comme nous l'avons vu précédemment¹, leur travail à la campagne était non moins indispensable. De La Brévine à Saignelégier, les agriculteurs du Jura ont toujours préféré atteler un cheval à leur charrue, plutôt qu'un bœuf ou un mulet². Ils n'ont finalement accepté de troquer leur animal-fétiche que contre un tracteur... et encore!

n'était pas tant due aux réquisitions de l'armée qu'au blocage des frontières: le cheval restait avant tout un produit d'importation. Or, convaincre l'agriculteur habitué aux chevaux de travailler pendant quelque temps avec Marguerite ou avec Florette n'était pas une mince affaire. Toute la presse agricole est venue épauler le Département de l'agriculture, n'hésitant pas à redorer le blason de cet animal sous-estimé: «Qui ne se souvient d'avoir vu ces beaux attelages de bœufs qui faisaient l'orgueil du paysan et le plaisir de chacun?»³.

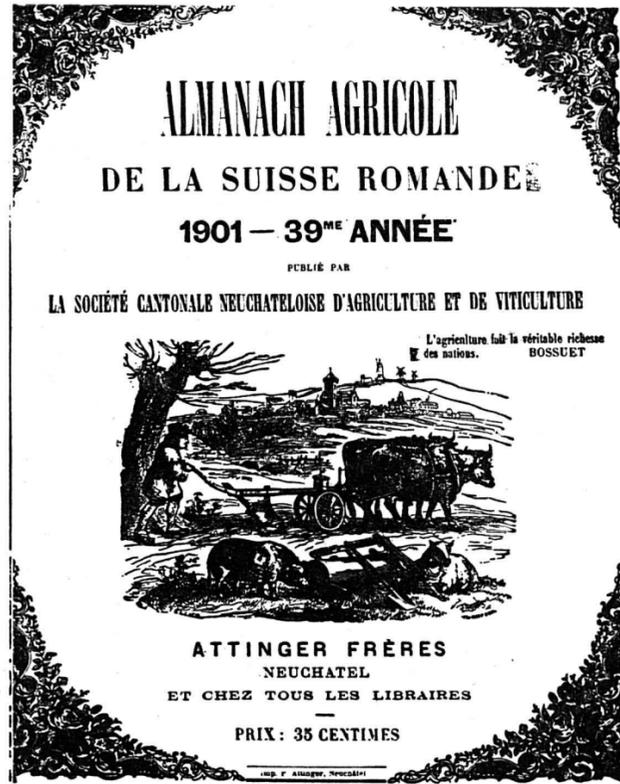
ENTRE LE BŒUF ET L'ÂNE GRIS

Autres bêtes sous-estimées, l'âne et son demi-frère, le mulet. Comme observé ci-dessus à propos des vaches, il semble que l'utilisation de tel ou tel animal pour les tâches agricoles différait fortement d'une région à l'autre. Ainsi les mulets se trouvaient «cloisonnés» dans certaines vallées, où ils faisaient partie du patrimoine culturel. En dehors de ces vallées, personne n'en voulait, sans que l'on puisse trop savoir pourquoi. En Suisse, le Valais était le seul pays des mulets. Quant aux ânes, on en trouvait un peu partout, mais en très faible quantité. La commune de La Chaux-de-Fonds a, pour sa part, toujours compté ses mulets sur les doigts de la main et ses ânes sur les dents de la bouche, alors que le recensement de ses chevaux nécessitait une méthode quelque peu plus scientifique: on en comptait entre 250 et 550⁴.

Les mulets ont un sale caractère, c'est bien connu. Un maréchal chaux-de-fonnier m'a expliqué que, pour savoir faire travailler un mulet, il faut naître avec. De leur côté, les ânes sont trop humbles. Dans un de ses livres, le chroniqueur local K. Lamier se rappelle de son badelet: «Sobre, c'est lui qui avait l'honneur de festoyer avec les restes des longues crèches que l'on balayait avant de donner le lécher. Ça, un peu d'eau et les courants d'air que la porte envoyait sur son pelage gris lui suffisait pour aller un bout de sa vie. On lui demandait peu de travail, il réclamait peu de pitance, soumis à son sort comme tous les ânes de la vallée»⁵.

LE DOUBLE TRAVAIL DES JUMENTS

Le cheval avait donc la cote dans nos campagnes. Presque



Couverture de l'Almanach agricole

Une vieille gravure anglaise qui a eu du succès pendant de nombreuses années

toutes les exploitations agricoles du district abritaient au moins un cheval, mais très rarement plus de deux. On imagine bien que la vie à la ferme n'était pas de tout repos, tant pour les humains que pour les chevaux, ces derniers devant gagner leur avoine le plus tôt possible et le plus longtemps possible. Tout jeunes, les poulains s'habituèrent à leur futur travail en accompagnant leur mère aux champs. La tâche de certains chevaux était si monotone qu'ils avaient à peine besoin d'être guidés. L'Almanach agricole se permit à ce propos un commentaire: «Il est vrai que le cheval du pays, tel qu'il est, remplit les conditions essentielles demandées par la majorité: c'est-à-dire la faculté de pouvoir engloutir autant et plus de foin qu'un bœuf, de se tenir arrêté devant les cabarets et de suivre docilement son chemin en étant généralement fort mal conduit sinon pas du tout»⁶.

Mais oublions ces cas d'exception, car quand le conducteur était sobre, lui et son cheval travaillaient dur. Certains agriculteurs préféraient faire l'acquisition d'un cheval adulte,

castré et dressé, prêt à l'emploi. D'autres travaillaient avec une jument, combinant ainsi agriculture et élevage. C'est l'Almanach agricole qui nous décrit la vie de l'une de ces juments à double emploi: «Monsieur M., propriétaire dans le district du Locle, exploite lui-même trente hectares. Il fait tout l'ouvrage que comporte cette exploitation avec une jument qui chaque année donne naissance à un poulain; ce dernier est généralement vendu au sevrage à un prix moyen de 300 francs; ladite poulinière en est aujourd'hui à son septième et rien ne fait supposer qu'en faisant le même travail elle ne puisse donner encore naissance à quatre ou cinq...»⁷.

A cela il faut ajouter le relief de nos Montagnes. Les chevaux y traînent en effet autant de poids que leurs congénères de plaine, mais avec les montées en sus; et afin qu'ils ne refroidissent pas, on les faisait trotter à la descente. Après quinze ou vingt ans d'un tel labeur, les chevaux étaient envoyés chez l'équarrisseur, qui en tirait du crin, du cuir et des os, ou chez le boucher. Mais parfois il n'était même pas nécessaire d'abattre la

bête. Elle s'écroulait toute seule, foudroyée par une syncope. Ou par l'épuisement tout simplement, comme la vieille jument Pauline dont se souvient K. Lamier: la seule tâche des vieux jours de Pauline consistait à amener les enfants de la maison à l'école et vice-versa, matin et soir, sans conducteur, le chemin ne faisant que trois kilomètres et d'ailleurs, depuis le temps, la jument les connaissait tous par cœur; seulement, un jour elle n'est pas rentrée, et on l'a retrouvée gelée dans une tourbière; une tempête de neige l'avait égarée...⁸.

Mais ne jetons pas la pierre aux agriculteurs d'antan. Ils ne laissaient pas souffler leurs chevaux, c'est vrai, cependant eux non plus ne bénéficiaient pas de congés, payés ou non. D'ailleurs, la vie d'un cheval de ferme était relativement moins pénible que celle d'un cheval travaillant en ville. Aux champs, il était moins soumis aux accidents, ainsi qu'aux maladies contagieuses (épizooties). Sa durée de vie moyenne s'en trouvait donc d'autant prolongée, avantage qui se répercutait sur les primes demandées par les assurances chevalines. Ainsi en 1886, un agriculteur voulant assurer son cheval ne devait verser que 2,3% de la valeur de l'animal, contre 3,8% pour un commerçant et 5,3% pour un conducteur d'omnibus. Crescendo des risques... Cependant il restait facultatif d'assurer son équidé et rares étaient les agriculteurs qui consentaient à faire cet investissement, ou qui pouvaient se le permettre.

NOTES

- 1) Voir Ouvert sur... «Le bruit des sabots dans les rues» et «Un cheval! Mon royaume pour un cheval», des 22 octobre et 5 novembre.
- 2) Cette préférence pour le cheval s'observait probablement dans d'autres parties du Jura. Je m'en tiens ici aux limites de mes connaissances.
- 3) Almanach agricole de la Suisse romande, Neuchâtel, 1918, p. 23.
- 4) Chiffres valables pour toute la deuxième moitié du XIXe siècle. Source: Rapports annuels du Conseil municipal/Conseil communal de La Chaux-de-Fonds au Conseil général.
- 5) K. Lamier (= W. Dubois), En poussant nos clédars, tome 2, Le Locle 1959, p. 89.
- 6) Almanach agricole, 1872, p. 53.
- 7) Ibid, 1905, p. 58.
- 8) K. Lamier, op. cit., pp. 196-201.
- 9) J.-P. Digard, L'homme et les animaux domestiques, Paris, 1990, p. 43.
- 10) Archives de l'Etat de Neuchâtel, Agriculture 243.6.9.

DEMAIN:
le Pérou

LE DEUIL POUR UNE JUMENT

S'il est un domaine resté mystérieux pour l'historien, c'est bien celui des sentiments de nos ancêtres, en particulier quand ceux-ci étaient paysans, car ils prenaient rarement la parole. Il faut dire qu'on la leur donnait encore plus rarement. Allez donc savoir s'ils exploitaient froidement leur fidèle cheval, ou si, dans le fond, ils lui étaient très attachés.

Les vétérinaires et autres spécialistes huppés de la race équine ne cessaient de prodiguer des conseils du genre «donnez de l'avoine à votre cheval, même en hiver» ou «changez régulièrement sa litière». A croire que tous les propriétaires n'étaient que des pingres ou des inconscients. L'espérance de vie d'un cheval de ferme était pourtant supérieure à celle d'un cheval de ville, même quand celui-ci habitait un quartier résidentiel...

D'un autre côté, il est vrai que nous ne disposons d'aucun témoignage d'affection des paysans pour leur cavale. Les chevaux des Montagnes n'avaient pas le privilège de manger à la même table que leur maître, comme cela se produisait chez certains paysans en Bretagne. Tout ce que nous avons comme indice, c'est cette lettre adressée au Département cantonal de l'agriculture par un fermier du Cachot-de-Vent, le 14 février 1903.

«La mort de mon cheval est une perte très grave pour moi qui n'ai d'autre ressource que mon travail pour élever ma grande famille (...). Je viens de faire une perte de mille francs, sans parler des frais du vétérinaire et d'enfouissement du cheval, et que je n'ai même pas pu lever le cuir. La jument était portante pour le 15 mars»⁹. Comme témoignage d'affection, c'est un peu mince... Il faut croire que, quand on se trouve démuné comme l'auteur de cette lettre, les sentiments sont relégués au second plan.

Toujours est-il que, avec ou sans sentiments, le fermier du Cachot n'a pas reçu un sou du Département de l'agriculture. L'Etat n'indemnisait en effet que les propriétaires de chevaux morts à la suite à une épizootie. Or la jument susmentionnée avait succombé à une bête infection. Dura lex...

Le diesel est arrivé, sans s'presser

Les chevaux gagnaient leur avoine (malheureusement pas toujours quotidienne) à la sueur de leur front, certes, mais s'avéraient-ils pour autant rentables? Eh bien les statistiques du siècle dernier répondaient clairement non! C'est-à-dire que les bêtes coûtaient cher, rapportaient peu ou pas d'argent... et pourtant on ne pouvait se passer de leurs services. L'élevage surtout n'était pas rentable, il était bien plus profitable d'acheter des chevaux adultes, aptes immédiatement au travail. Enfin, le cheval rapportait d'autant moins que l'exploitation agricole était petite.

Or le XIXe était une époque qui se voulait éminemment rationnelle, et si possible dans tous les domaines. «Epoque par excellence de l'essor industriel et urbain, le XIXe siècle fut aussi - cela est moins connu - un âge

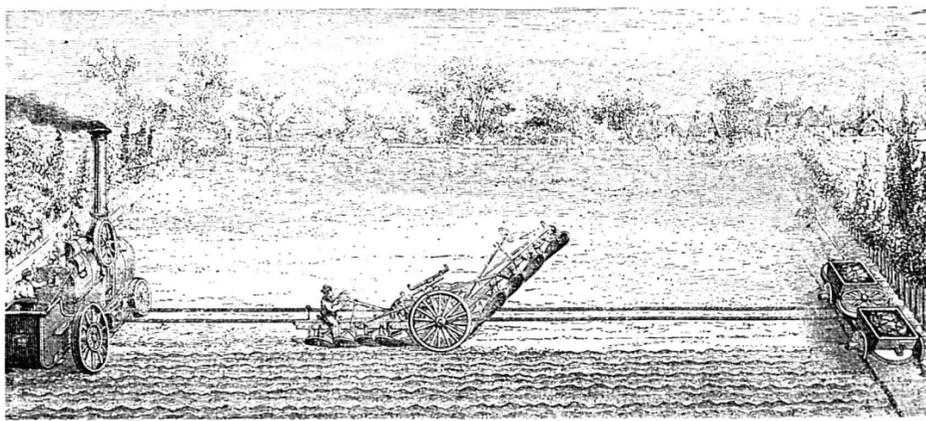
d'or de l'agriculture et, qui plus est, de l'agronomie»⁹. Les décideurs n'oublièrent donc pas

l'agriculture, expérimentant et théorisant afin d'accroître sa rentabilité. La rationalisation

passait par l'amélioration des chevaux, puis par leur remplacement pur et simple par des ma-

chines. Cependant, entre les premiers essais de labourage à la machine à vapeur (vers 1860) et la disparition des chevaux agricoles, il y a un pas. Un pas qui a duré presque un siècle.

Les techniques évoluaient pourtant rapidement, il y avait l'embarras du choix: un manuel d'agriculture de 1898 présentait ainsi des engins manuels, à manège, à eau, à vapeur, à électricité, à pétrole et à alcool! Et pourtant, seuls quatorze agriculteurs utilisaient un moteur dans le canton en 1905. Plus tard, dans les années 1920, l'arrivée du tracteur automobile ne sera qu'une mini-révolution, et il faudra attendre le boum économique qui a suivi 39-45 pour que les champs sentent plus le diesel que le crottin de cheval. Mais crottin il y aura toujours. Une poignée d'irréductibles y veille...



La charrue à vapeur

Une invention anglaise de la première moitié du XIXe siècle: évidemment, sans avenir...